



T1

RAPPORT AUX ACTIONNAIRES
DU PREMIER TRIMESTRE DE 2018

LE 2 MAI 2018

BCE

Table des matières

Rapport de gestion	1
1 Vue d'ensemble	3
1.1 Faits saillants financiers	3
1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités	4
1.3 Hypothèses	5
2 Analyse financière consolidée	6
2.1 États consolidés du résultat net de BCE	6
2.2 Connexions clients	7
2.3 Produits d'exploitation	8
2.4 Coûts d'exploitation	9
2.5 Bénéfice net	10
2.6 BAIIA ajusté	10
2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	11
2.8 Amortissements	11
2.9 Charges financières	11
2.10 Autres (charges) produits	12
2.11 Impôt sur le résultat	12
2.12 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA	12
3 Analyse des secteurs d'activité	13
3.1 Services sans fil de Bell	13
3.2 Services sur fil de Bell	17
3.3 Bell Média	22
4 Gestion financière et des capitaux	25
4.1 Dette nette	25
4.2 Données liées aux actions en circulation	25
4.3 Flux de trésorerie	26
4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	27
4.5 Gestion des risques financiers	28
4.6 Notations	29
4.7 Liquidité	29
5 Information financière trimestrielle	30
6 Cadre réglementaire	31
7 Risques d'entreprise	32
8 Méthodes comptables, mesures financières et contrôles	34
8.1 Nos méthodes comptables	34
8.2 Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés	38
8.3 Contrôles et procédures	41
États financiers consolidés	42
États consolidés du résultat net	42
États consolidés du résultat global	43
États consolidés de la situation financière	44
États consolidés des variations des capitaux propres	45
Tableaux consolidés des flux de trésorerie	46
Notes annexes	47
Note 1 Renseignements sur la société	47
Note 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables	47
Note 3 Adoption d'IFRS 15	48
Note 4 Acquisitions et cessions d'entreprises	55
Note 5 Information sectorielle	56
Note 6 Coûts d'exploitation	57
Note 7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	57
Note 8 Autres (charges) produits	58
Note 9 Bénéfice par action	58
Note 10 Dette	58
Note 11 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	59
Note 12 Actifs et passifs financiers	59
Note 13 Capital social	61
Note 14 Paiements fondés sur des actions	61

Rapport de gestion

Dans ce rapport de gestion, les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et *la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées. *Bell* désigne, selon le contexte, Bell Canada ou, collectivement, Bell Canada, ses filiales, ses partenariats et ses entreprises associées. *MTS* désigne, selon le contexte, jusqu'au 17 mars 2017, Manitoba Telecom Services Inc. ou, collectivement, Manitoba Telecom Services Inc. et ses filiales; et *Bell MTS* désigne, à partir du 17 mars 2017, les activités combinées de MTS et de Bell Canada au Manitoba.

Tous les montants dans ce rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Se reporter à la section 8.2, *Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés*, aux pages 38 à 41, pour obtenir la liste des mesures financières non définies par les PCGR et des indicateurs de performance clés définis.

Se reporter aux états financiers consolidés non audités de BCE pour le premier trimestre de 2018 (états financiers du T1 2018) lorsque vous lirez ce rapport de gestion. Nous vous encourageons également à lire le rapport de gestion de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, daté du 8 mars 2018 (rapport de gestion annuel 2017 de BCE). Sauf indication contraire, en préparant ce rapport de gestion, nous avons tenu compte de l'information disponible jusqu'au 2 mai 2018, soit la date du présent rapport de gestion.

Comme l'exigent les Normes internationales d'information financière (IFRS), avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, nous avons adopté la norme IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est décrit à la section 8.1, *Nos méthodes comptables*, rétrospectivement pour chaque période de 2017 présentée antérieurement. Nous avons également reclassé certains montants de périodes antérieures afin que leur présentation soit cohérente avec celle de la période considérée. En raison de l'adoption d'IFRS 15, nous avons également mis à jour certaines de nos hypothèses présentées dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE.

Vous trouverez plus d'information sur nous, y compris la notice annuelle de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, datée du 8 mars 2018 (notice annuelle 2017 de BCE), ainsi que les derniers rapports financiers, y compris le rapport de gestion annuel 2017 de BCE, sur le site Web de BCE, à BCE.ca, sur SEDAR, à sedar.com, et sur EDGAR, à sec.gov.

Veillez également consulter le communiqué de presse de BCE présentant les résultats du premier trimestre de 2018, qui sera publié le 3 mai 2018 et pourra être consulté sur le site Web de BCE, à BCE.ca, sur SEDAR, à sedar.com, et sur EDGAR, à sec.gov.

Ce rapport de gestion traite de nos activités d'exploitation, de notre performance, de notre situation financière et d'autres sujets pour les trimestres (T1) clos les 31 mars 2018 et 2017.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Ce rapport de gestion et, en particulier, mais sans s'y limiter, la section et les sous-sections, *Hypothèses*, la section 1.2, *Principaux faits récents touchant notre société et nos activités*, la section 3.1, *Services sans fil de Bell – Principaux faits récents touchant nos activités*, la section 3.2, *Services sur fil de Bell – Principaux faits récents touchant nos activités*, la section 3.3, *Bell Média – Principaux faits récents touchant nos activités*, et la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, contiennent des déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives comprennent, sans s'y limiter, des déclarations portant sur nos plans de déploiement pour les réseaux et les dépenses d'investissement connexes, le dividende sur actions ordinaires annualisé pour 2018 de BCE, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Une déclaration est dite prospective lorsqu'elle utilise les connaissances actuelles et les prévisions du moment pour formuler une déclaration touchant l'avenir. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion décrivent nos attentes en date du 2 mai 2018 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois canadiennes en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser ces déclarations prospectives, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs ni pour toute autre raison.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Par conséquent, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans ce rapport de gestion sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre nos objectifs, nos priorités stratégiques, nos perspectives commerciales, ainsi que le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Nous avons formulé certaines hypothèses relatives à l'économie, au marché et aux activités d'exploitation dans la préparation des déclarations prospectives figurant dans ce rapport de gestion et, en particulier, mais sans s'y limiter, des déclarations prospectives figurant dans les rubriques et sections du présent rapport de gestion mentionnées précédemment. Ces hypothèses comprennent, sans s'y limiter, les hypothèses qui sont décrites dans les différentes sections du présent rapport de gestion intitulées *Hypothèses*, intégrées par renvoi dans la présente mise en garde. Nous jugeons que nos hypothèses étaient raisonnables au 2 mai 2018. Si nos hypothèses se révélaient inexactes, nos résultats réels pourraient être considérablement différents de ce que nous prévoyons.

Les principaux facteurs de risque, y compris, sans s'y limiter, ceux liés à la concurrence, au cadre réglementaire, aux conditions économiques et financières, aux activités d'exploitation, à la technologie et autres en conséquence desquels les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives mentionnées précédemment et les autres déclarations prospectives contenues dans ce rapport de gestion, comprennent, mais sans s'y limiter, les risques décrits ou mentionnés à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, et à la rubrique 7, *Risques d'entreprise*, intégrées par renvoi dans la présente mise en garde.

Le lecteur est prié de tenir compte du fait que les risques décrits dans la rubrique mentionnée précédemment et dans les autres rubriques de ce rapport de gestion ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel d'éléments exceptionnels, ni de cessions, de monétisations, de fusions, d'acquisitions, d'autres regroupements d'entreprises ou d'autres transactions qui pourraient être annoncés ou survenir après le 2 mai 2018. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités.

1 Vue d'ensemble

Comme l'exigent les IFRS, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, nous avons adopté la norme IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est décrit à la section 8.1, *Nos méthodes comptables*, rétrospectivement pour chaque période de 2017 présentée antérieurement. Nous avons également reclassé certains montants de périodes antérieures afin que leur présentation soit cohérente avec celle de la période considérée.

1.1 Faits saillants financiers

FAITS SAILLANTS TRIMESTRIELS DE BCE POUR LE T1 2018

Produits d'exploitation	Bénéfice net	BAlIA ajusté ⁽¹⁾	Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	Bénéfice net ajusté ⁽¹⁾	Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	Flux de trésorerie disponibles ⁽¹⁾
5 590 \$	709 \$	2 254 \$	661 \$	719 \$	1 496 \$	537 \$
millions + 4,8 % VS T1 2017	millions + 3,1 % VS T1 2017	millions + 4,1 % VS T1 2017	millions + 3,0 % VS T1 2017	millions + 2,3 % VS T1 2017	millions + 13,9 % VS T1 2017	millions + 9,8 % VS T1 2017

CONNEXIONS CLIENTS DE BCE

Services sans fil ⁽²⁾ Au total	Services sans fil ⁽²⁾ Services postpayés	Services Internet haute vitesse ⁽²⁾⁽³⁾	Services de télévision (télé) ⁽³⁾	Services d'accès au réseau (SAR) ⁽³⁾⁽⁴⁾
+ 2,8 %	+ 4,0 %	+ 3,5 %	(0,1) %	(6,0) %
9,2 millions d'abonnés au 31 mars 2018	8,5 millions d'abonnés au 31 mars 2018	3,8 millions d'abonnés au 31 mars 2018	2,8 millions d'abonnés au 31 mars 2018	3,2 millions d'abonnés au 31 mars 2018

FAITS SAILLANTS – ÉTATS DU RÉSULTAT NET DE BCE

	T1 2018	T1 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits d'exploitation				
Services	4 964	4 811	153	3,2 %
Produits	626	525	101	19,2 %
Total des produits d'exploitation	5 590	5 336	254	4,8 %
Coûts d'exploitation	(3 336)	(3 170)	(166)	(5,2) %
BAlIA ajusté	2 254	2 166	88	4,1 %
Marge du BAlIA ajusté ⁽¹⁾	40,3 %	40,6 %		(0,3) pt
Bénéfice net attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	661	642	19	3,0 %
Actionnaires privilégiés	36	31	5	16,1 %
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	12	15	(3)	(20,0) %
Bénéfice net	709	688	21	3,1 %
Bénéfice net ajusté	719	703	16	2,3 %
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,73	0,73	–	–
BPA ajusté ⁽¹⁾	0,80	0,80	–	–

(1) Les termes BAlIA ajusté, marge du BAlIA ajusté, bénéfice net ajusté, BPA ajusté et flux de trésorerie disponibles sont des mesures financières non définies par les PCGR et n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés – BAlIA ajusté et marge du BAlIA ajusté, Bénéfice net ajusté et BPA ajusté ainsi que Flux de trésorerie disponibles et ratio de distribution dans ce rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris un rapprochement avec la mesure financière définie par les IFRS la plus comparable.

(2) Au début du T1 2018, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil afin de retrancher 16 116 abonnés, avec une augmentation correspondante des abonnés des services Internet haute vitesse, pour refléter le transfert des abonnés du service Internet sans fil fixe.

(3) Au début du T1 2018, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse a augmenté de 19 835, celle de nos services de télévision sur protocole Internet (télé IP), de 14 599 abonnés, et celle de nos SAR résidentiels, de 23 441 abonnés, principalement par suite d'une acquisition de petite envergure réalisée au cours du trimestre.

(4) Au 1^{er} janvier 2018, nos abonnés des SAR d'affaires ont été supprimés de notre clientèle d'abonnés des SAR du fait que cet indicateur de performance clé était de moins en moins pertinent étant donné que la migration des services voix vers les services sur protocole Internet (IP) se traduit par des pertes d'abonnés des SAR sans baisse correspondante des produits des activités ordinaires. Les chiffres des périodes présentées antérieurement ont été ajustés rétroactivement.

FAITS SAILLANTS – TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE DE BCE

	T1 2018	T1 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 496	1 313	183	13,9 %
Dépenses d'investissement	(931)	(852)	(79)	(9,3)%
Flux de trésorerie disponibles	537	489	48	9,8 %

FAITS SAILLANTS FINANCIERS DU T1 2018

BCE a généré une croissance des produits des activités ordinaires de 4,8 % par rapport au T1 2017, en raison de l'augmentation des produits tirés des services de 3,2 %, ainsi que de l'augmentation des produits d'exploitation tirés des produits de 19,2 %. Cette croissance découle de la progression des produits tirés de nos services sans fil et sur fil, tandis que les produits des activités ordinaires de Bell Média sont demeurés relativement stables d'un exercice à l'autre. La croissance continue d'être alimentée par notre secteur du sans-fil, en hausse de 10,1 % d'un exercice à l'autre malgré l'incidence rétroactive sur le plan réglementaire de la récente décision du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) relative aux tarifs des services sans fil d'itinérance de gros à l'échelle nationale, de 14 millions \$ au T1 2018. Nos secteurs du sans-fil et du sur-fil ont été favorablement touchés par l'acquisition de MTS réalisée le 17 mars 2017. L'augmentation enregistrée dans notre secteur du sur-fil reflète également la poursuite de la croissance dans les services Internet et de télé IP, atténuée par l'érosion continue des produits tirés de nos services voix, de télé par satellite et de données traditionnels, ce qui comprend les pressions constantes, mais qui vont en s'atténuant, dans notre marché d'affaires. Les produits d'exploitation tirés des produits ont progressé en raison du nombre plus élevé d'appareils haut de gamme en service et des volumes accrus dans notre secteur du sans-fil, de la contribution de l'acquisition de MTS, ainsi que de l'accroissement de la demande émanant du secteur public.

Le bénéfice net a augmenté de 3,1 % au premier trimestre de 2018 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse du BAIIA ajusté, l'augmentation des produits des activités ordinaires ayant largement contrebalancé la hausse des coûts d'exploitation, ainsi que de la diminution des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation du montant au titre de la dotation aux amortissements et l'augmentation des autres charges découlant principalement des pertes nettes liées à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres.

Le BAIIA ajusté du T1 2018 a augmenté de 4,1 % par rapport à l'exercice précédent, principalement en raison de l'effet de l'augmentation des produits tirés des services comprenant l'incidence défavorable rétroactive de la récente décision du CRTC, de 14 millions \$ au T1 2018, de la contribution de l'acquisition de MTS et du maintien des mesures rigoureuses de compression des coûts. Cette augmentation a été atténuée par la charge de retraite accrue du fait qu'un profit avait été comptabilisé au T1 2017 et par la hausse des coûts relatifs au contenu et à la programmation.

Le BPA de BCE, de 0,73 \$ au T1 2018, est demeuré stable par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

À l'exclusion de l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des (pertes nettes) profits nets lié(s) à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des (pertes nettes) profits nets sur placements, des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette et des charges pour perte de valeur, le bénéfice net ajusté au premier trimestre de 2018 s'est établi à 719 millions \$, soit 0,80 \$ par action ordinaire, comparativement à 703 millions \$, soit 0,80 \$ par action ordinaire, à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au premier trimestre de 2018 ont augmenté de 183 millions \$ par rapport au T1 2017, surtout en raison de l'amélioration du fonds de roulement, de la diminution des coûts liés aux acquisitions et autres coûts payés et de la hausse du BAIIA ajusté.

Les flux de trésorerie disponibles au T1 2018 ont augmenté de 48 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des coûts liés aux acquisitions et autres coûts payés; cette augmentation a été partiellement contrebalancée par les dépenses d'investissement accrues.

1.2 Principaux faits récents touchant notre société et nos activités

HAUSSE DU DIVIDENDE SUR ACTIONS ORDINAIRES

Le 7 février 2018, le conseil d'administration de BCE a approuvé une hausse de 5,2 %, soit 15 cents par action, du dividende sur actions ordinaires annuel, qui est passé de 2,87 \$ par action à 3,02 \$ par action, à compter du dividende du premier trimestre de 2018 de BCE payé le 15 avril 2018 aux actionnaires ordinaires inscrits le 15 mars 2018. Cette hausse du dividende représente la 14^e hausse du dividende sur actions ordinaires annuel de BCE depuis le quatrième trimestre de 2008, soit une majoration globale de 107 %.

RÉALISATION D'UNE OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Le 8 février 2018, BCE a annoncé une offre publique de rachat (OPRA) dans le cours normal des activités dans le cadre de laquelle BCE peut racheter jusqu'à 3,5 millions d'actions ordinaires aux fins d'annulation, sous réserve d'un prix de rachat maximal total de 175 millions \$, au cours de la période de douze mois commençant le 13 février 2018 et se terminant au plus tard le 12 février 2019. Le 13 mars 2018, BCE a réalisé son OPRA, ayant racheté et annulé 3 085 697 actions ordinaires, au prix moyen de 56,71 \$ par action, pour un coût total de 175 millions \$. Le rachat d'actions ordinaires a été réalisé afin de compenser la dilution des actions résultant de l'exercice d'options sur actions.

ÉMISSIONS ET RACHAT DE TITRES D'EMPRUNT

Le 12 mars 2018, Bell Canada a réalisé une émission publique de débentures à moyen terme (MTN) pour un montant en capital de 500 millions \$ dans le cadre de son programme de débentures MTN. Les débentures MTN, série M-47, d'un montant en capital de 500 millions \$, viendront à échéance le 12 mars 2025 et sont assorties d'un taux d'intérêt annuel de 3,35 %. Ces débentures MTN sont totalement et inconditionnellement garanties par BCE Inc. Le produit net de cette émission a servi au financement du remboursement anticipé, en avril 2018, des débentures, série M-33, à 5,52 %, de Bell Canada, d'un montant en capital de 300 millions \$, qui venaient à échéance le 26 février 2019, ainsi qu'au remboursement d'autres dettes à court terme.

Le 29 mars 2018, Bell Canada a réalisé une émission publique de billets, série US-1, d'un montant en capital de 750 millions \$ US. Les billets viendront à échéance le 1^{er} avril 2048 et sont assortis d'un taux d'intérêt annuel de 4,464 %. Ce financement représente la première émission publique de Bell Canada sur le marché américain en plus de 20 ans. Les billets sont totalement et inconditionnellement garantis par BCE Inc. Le produit net de cette émission a servi au financement du remboursement anticipé, en avril 2018, des billets à moyen terme, série 9, à 4,59 %, de Bell Canada, d'un montant en capital de 200 millions \$, qui venaient à échéance le 1^{er} octobre 2018, et il servira au financement du remboursement anticipé, en mai 2018, des débentures, série M-28, à 3,50 %, de Bell Canada, d'un montant en capital de 400 millions \$, qui viennent à échéance le 10 septembre 2018, ainsi qu'aux fins générales de l'entreprise.

BELL NOMMÉE L'UN DES MEILLEURS EMPLOYEURS POUR LA DIVERSITÉ AU CANADA

Pour la deuxième année consécutive, Bell a été nommée l'un des meilleurs employeurs pour la diversité au Canada dans le rapport 2018 de Mediacorp sur la diversité et l'inclusion en milieu de travail. Cette marque de reconnaissance est décernée à Bell pour souligner son engagement à offrir un milieu de travail inclusif et accessible reflétant la diversité canadienne et met en lumière nos nombreuses initiatives visant à appuyer les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones, les minorités visibles et d'autres groupes.

1.3 Hypothèses

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE, mises à jour ou complétées dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes relatives à l'économie et au marché ainsi que les diverses hypothèses mentionnées dans les sous-sections, *Hypothèses*, de la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, du présent rapport de gestion.

HYPOTHÈSES RELATIVES À L'ÉCONOMIE CANADIENNE

- Une diminution de la croissance économique, étant donné la plus récente estimation de la Banque du Canada de la croissance du produit intérieur brut du Canada de 2,0 % en 2018, ce qui représente une légère diminution par rapport à l'estimation antérieure de 2,2 %.
- Les gains au chapitre de l'emploi devraient diminuer en 2018, car le niveau d'investissement des entreprises devrait demeurer peu élevé globalement.
- Les taux d'intérêt devraient légèrement augmenter en 2018.
- Le dollar canadien devrait se maintenir à son niveau actuel. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la force du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises.

HYPOTHÈSES RELATIVES AU MARCHÉ

- L'intensification de la concurrence dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros des services sur fil et sans fil.
- Une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil et de l'adoption des téléphones intelligents.
- La faiblesse du marché publicitaire en raison de la demande variable, et les coûts croissants pour obtenir de la programmation télé.
- L'érosion constante de la clientèle du service de télé linéaire, en raison du nombre grandissant d'abonnés qui se débranchent du câble et de personnes qui n'ont jamais été abonnées à un service de câblodistribution.

2 Analyse financière consolidée

La présente rubrique présente des renseignements détaillés et une analyse de la performance que BCE a enregistrée au T1 2018 par rapport au T1 2017. Elle met l'accent sur les résultats d'exploitation consolidés de BCE et fournit de l'information financière sur nos secteurs d'activité *Services sans fil de Bell*, *Services sur fil de Bell* et *Bell Média*. Pour obtenir une analyse plus détaillée de nos secteurs d'activité, se reporter à la rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*.

Comme l'exigent les IFRS, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, nous avons adopté la norme IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, comme il est décrit à la section 8.1, *Nos méthodes comptables*, rétrospectivement pour chaque période de 2017 présentée antérieurement. Nous avons également reclassé certains montants de périodes antérieures afin que leur présentation soit cohérente avec celle de la période considérée.

2.1 États consolidés du résultat net de BCE

	T1 2018	T1 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits d'exploitation				
Services	4 964	4 811	153	3,2 %
Produits	626	525	101	19,2 %
Total des produits d'exploitation	5 590	5 336	254	4,8 %
Coûts d'exploitation	(3 336)	(3 170)	(166)	(5,2)%
BAlIA ajusté	2 254	2 166	88	4,1 %
<i>Marge du BAlIA ajusté</i>	40,3 %	40,6 %		(0,3) pt
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	–	(84)	84	100,0 %
Amortissement des immobilisations corporelles	(780)	(724)	(56)	(7,7)%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(212)	(185)	(27)	(14,6)%
Charges financières				
Charges d'intérêts	(240)	(234)	(6)	(2,6)%
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(17)	(18)	1	5,6 %
Autres (charges) produits	(61)	17	(78)	n.s.
Impôt sur le résultat	(235)	(250)	15	6,0 %
Bénéfice net	709	688	21	3,1 %
Bénéfice net attribuable aux :				
Actionnaires ordinaires	661	642	19	3,0 %
Actionnaires privilégiés	36	31	5	16,1 %
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	12	15	(3)	(20,0)%
Bénéfice net	709	688	21	3,1 %
Bénéfice net ajusté	719	703	16	2,3 %
BPA	0,73	0,73	–	–
BPA ajusté	0,80	0,80	–	–

n.s. : non significatif

2.2 Connexions clients

CONNEXIONS TOTALES DE BCE

	T1 2018	T1 2017	% DE VARIATION
Abonnés des services sans fil ⁽¹⁾	9 195 048	8 946 476	2,8 %
<i>Services postpayés⁽¹⁾</i>	8 471 021	8 144 936	4,0 %
Abonnés des services Internet haute vitesse ⁽¹⁾⁽²⁾	3 845 739	3 717 270	3,5 %
Abonnés des services de télé (télé par satellite et télé IP) ⁽²⁾	2 834 418	2 837 353	(0,1)%
<i>Services de télé IP⁽²⁾</i>	1 578 489	1 465 007	7,7 %
Total pour les services de croissance	15 875 205	15 501 099	2,4 %
SAR filaires résidentiels ⁽²⁾	3 197 216	3 399 981	(6,0)%
Total pour tous les services⁽³⁾	19 072 421	18 901 080	0,9 %

(1) Au début du T1 2018, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil afin de retrancher 16 116 abonnés, avec une augmentation correspondante des abonnés des services Internet haute vitesse, pour refléter le transfert des abonnés du service Internet sans fil fixe.

(2) Au début du T1 2018, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse a augmenté de 19 835, celle de nos services de télé IP, de 14 599 et celle de nos SAR résidentiels, de 23 441, principalement par suite d'une acquisition de petite envergure réalisée au cours du trimestre.

(3) Au 1^{er} janvier 2018, nos abonnés des SAR d'affaires ont été supprimés de notre clientèle d'abonnés des SAR du fait que cet indicateur de performance clé était de moins en moins pertinent étant donné que la migration des services voix vers les services IP se traduit par des pertes d'abonnés des SAR sans baisse correspondante des produits des activités ordinaires. Les chiffres des périodes présentées antérieurement ont été ajustés rétroactivement.

ACTIVATIONS (PERTES) NETTES DE BCE

	T1 2018	T1 2017	% DE VARIATION
Abonnés des services sans fil	44 377	672	n.s.
<i>Services postpayés</i>	68 487	35 782	91,4 %
Abonnés des services Internet haute vitesse	19 647	14 989	31,1 %
Abonnés des services de télé (télé par satellite et télé IP)	(12 481)	(15 663)	20,3 %
<i>Services de télé IP</i>	13 573	22 402	(39,4)%
Total pour les services de croissance	51 543	(2)	n.s.
SAR filaires résidentiels	(57 533)	(73 421)	21,6 %
Total pour tous les services	(5 990)	(73 423)	91,8 %

n.s. : non significatif

BCE a ajouté 51 543 nouvelles connexions clients nettes pour ses services de croissance au T1 2018, une amélioration importante par rapport à la perte nette de 2 clients enregistrée au premier trimestre de 2017, ce qui comprend :

- 68 487 abonnés des services sans fil postpayés et la perte nette de 24 110 abonnés des services sans fil prépayés;
- 19 647 abonnés d'Internet haute vitesse;
- 13 573 clients des services de télé IP et la perte nette de 26 054 abonnés du service de télé par satellite.

Les pertes nettes au chapitre des SAR résidentiels se sont établies à 57 533 au T1 2018, une amélioration de 21,6 % par rapport au T1 2017.

Les connexions clients totales de BCE dans tous les services ont augmenté de 0,9 % au T1 2018 par rapport à l'exercice précédent, du fait de l'augmentation de notre clientèle des services de croissance, atténuée en partie par l'érosion continue au chapitre des abonnés des SAR résidentiels.

Au 31 mars 2018, les connexions clients de BCE totalisaient 19 072 421 et comprenaient :

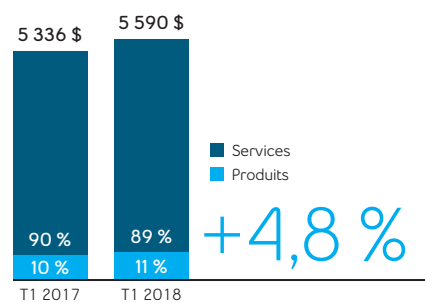
- 9 195 048 abonnés du sans-fil, soit une hausse de 2,8 % par rapport au T1 2017, ce qui inclut 8 471 021 abonnés des services sans fil postpayés, une augmentation de 4,0 % par rapport à l'exercice précédent;
- 3 845 739 abonnés d'Internet haute vitesse, soit une augmentation de 3,5 % d'un exercice à l'autre;
- 2 834 418 clients des services de télé au total, soit une diminution de 0,1 % par rapport au T1 2017, ce qui inclut les 1 578 489 abonnés des services de télé IP, soit une augmentation de 7,7 % d'un exercice à l'autre;
- 3 197 216 abonnés des SAR résidentiels, soit une diminution de 6,0 % par rapport au T1 2017.

2.3 Produits d'exploitation

BCE

Produits

(en millions de dollars)



	T1 2018	T1 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	1 946	1 767	179	10,1 %
Services sur fil de Bell	3 084	2 977	107	3,6 %
Bell Média	749	751	(2)	(0,3)%
Éliminations intersectorielles	(189)	(159)	(30)	(18,9)%
Total des produits d'exploitation de BCE	5 590	5 336	254	4,8 %

BCE

Le total des produits d'exploitation de BCE a augmenté de 4,8 % au T1 2018 par rapport au T1 2017, dans la foulée de la croissance de nos secteurs Services sans fil de Bell et Services sur fil de Bell, tandis que ceux de notre secteur Bell Média sont demeurés relativement stables par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat comprend les produits tirés des services, de 4 964 millions \$ au T1 2018, qui ont augmenté de 3,2 % d'un exercice à l'autre, et les produits d'exploitation tirés des produits, de 626 millions \$, qui ont augmenté de 19,2 % par rapport à l'exercice précédent.

SERVICES SANS FIL DE BELL

Les produits d'exploitation tirés des Services sans fil de Bell ont augmenté de 10,1 % au T1 2018 par rapport au T1 2017, en raison de la croissance des produits tirés des services, de 6,1 %, ainsi que de celle des produits d'exploitation tirés des produits, de 26,9 %. À l'exclusion de l'incidence défavorable rétroactive de la récente décision du CRTC relative aux tarifs des services sans fil d'itinérance de gros à l'échelle nationale, de 14 millions \$ au T1 2018, les produits d'exploitation et les produits tirés des services ont augmenté de 10,9 % et de 7,1 %, respectivement, au T1 2018, par rapport à la période correspondante de 2017. L'augmentation des produits tirés des services reflète l'accroissement continu de notre clientèle d'abonnés des services postpayés ainsi que la contribution de l'acquisition de MTS réalisée le 17 mars 2017, le produit moyen par utilisateur (PMU) combiné étant demeuré relativement inchangé par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation d'un exercice à l'autre des produits d'exploitation tirés des produits découle de la proportion plus importante d'appareils haut de gamme en service, ce qui s'est traduit par une attribution plus importante aux produits d'exploitation tirés des produits, du volume de ventes accru découlant du nombre plus élevé d'activations brutes et de mises à niveau d'appareils ainsi que de la contribution de l'acquisition de MTS.

SERVICES SUR FIL DE BELL

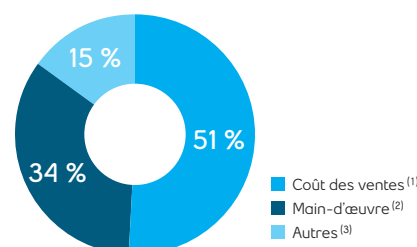
Les produits d'exploitation tirés des Services sur fil de Bell ont augmenté de 3,6 % au premier trimestre de 2018 par rapport à l'exercice précédent, dans la foulée de la croissance de 3,5 % des produits tirés des services et de la croissance de 4,3 % des produits d'exploitation tirés des produits. L'augmentation des produits tirés des services découle de la contribution de Bell MTS, de l'accroissement de notre clientèle d'abonnés des services Internet et de télé IP, de l'augmentation du PMU par foyer, de la croissance des produits tirés des services IP et de l'acquisition d'AlarmForce Industries Inc. (AlarmForce) le 5 janvier 2018. Cette augmentation a été atténuée par l'érosion continue de nos services voix, de notre service de télé par satellite et de nos services de données traditionnels, ainsi que par les rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle et sur les forfaits de services résidentiels afin d'égaliser les offres accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution. L'augmentation des produits d'exploitation tirés des produits est attribuable à la contribution de l'acquisition de MTS et à l'augmentation des ventes d'équipement de télécommunications principalement en raison de la demande accrue émanant du secteur public, et elle a été contrebalancée en partie par la diminution des ventes de produits électroniques grand public à La Source (Bell) Électronique inc. (La Source).

BELL MÉDIA

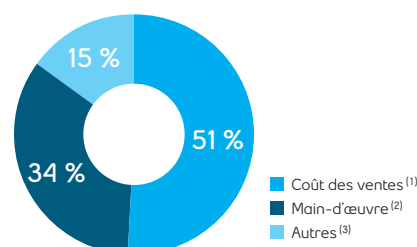
Les produits d'exploitation tirés de Bell Média ont diminué de 0,3 % au T1 2018 par rapport au T1 2017, en raison de la baisse des produits tirés de la publicité découlant principalement de la faiblesse générale continue du marché et de la diminution des cotes d'écoute, ce qui a eu une incidence sur nos plateformes de télé et de radio, ainsi que du glissement continu des dépenses des clients vers les plateformes numériques et par contournement. Le glissement des budgets de publicité vers le principal diffuseur des Jeux olympiques d'hiver 2018 de Pyeongchang a également eu une incidence défavorable sur les produits tirés de la publicité dans nos services de télé traditionnelle et spécialisée. La diminution d'un exercice à l'autre des produits tirés de la publicité a été atténuée par la croissance dans nos propriétés de télé numériques et par l'augmentation des produits tirés de l'affichage extérieur découlant principalement de la croissance de la demande sur les faces numériques. Les produits tirés des frais d'abonnement ont augmenté au T1 2018 par rapport à l'exercice précédent, ce qui découle principalement de la croissance de la clientèle d'abonnés de CraveTV et de la gamme de produits GO de Télé Partout et des renouvellements de contrats avec des fournisseurs de services de télé.

2.4 Coûts d'exploitation

BCE
Profil des coûts d'exploitation
T1 2017



BCE
Profil des coûts d'exploitation
T1 2018



	T1 2018	T1 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	(1 124)	(998)	(126)	(12,6)%
Services sur fil de Bell	(1 782)	(1 714)	(68)	(4,0)%
Bell Média	(619)	(617)	(2)	(0,3)%
Éliminations intersectorielles	189	159	30	18,9 %
Total des coûts d'exploitation de BCE	(3 336)	(3 170)	(166)	(5,2)%

(1) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils mobiles et d'autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(2) Les coûts de la main-d'œuvre (déduction faite des coûts inscrits à l'actif) incluent les salaires et impôts et avantages connexes, le coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et les autres coûts de la main-d'œuvre, y compris les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

(3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux technologies de l'information (TI), les honoraires ainsi que les loyers.

BCE

Le total des produits d'exploitation de BCE a augmenté de 5,2 % au T1 2018 par rapport au T1 2017, dans la foulée de la croissance de nos secteurs Services sans fil de Bell et Services sur fil de Bell, tandis que les coûts de Bell Média sont demeurés relativement stables d'un exercice à l'autre.

SERVICES SANS FIL DE BELL

Les coûts d'exploitation des Services sans fil de Bell ont augmenté de 12,6 % au premier trimestre de 2018 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, par suite de ce qui suit :

- l'augmentation du coût des produits vendus imputable au volume de ventes accru et à la hausse des coûts des combinés;
- l'acquisition de MTS réalisée le 17 mars 2017;
- l'augmentation des dépenses de publicité en raison des Jeux olympiques d'hiver 2018 de Pyeongchang;
- la hausse des coûts de la main-d'œuvre en vue de soutenir la croissance de l'entreprise;
- l'augmentation des coûts d'exploitation des réseaux découlant de l'expansion de la capacité des réseaux en vue de soutenir la croissance de la clientèle et la consommation accrue de données.

Ces facteurs ont été partiellement compensés par :

- la diminution au chapitre de la dotation à la provision pour créances douteuses.

SERVICES SUR FIL DE BELL

Les coûts d'exploitation des Services sur fil de Bell ont augmenté de 4,0 % au T1 2018 par rapport au T1 2017, par suite de ce qui suit :

- l'augmentation des dépenses découlant de l'acquisition de MTS et d'AlarmForce;
- la charge de retraite accrue en raison d'un profit comptabilisé au T1 2017 relativement à la charge au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi dans la foulée de l'harmonisation de certains régimes de retraite à prestations définies (PD) de Bell Aliant Inc. (Bell Aliant) à ceux de Bell Canada;
- l'augmentation des coûts relatifs à la programmation et au contenu dans nos services de télé en raison des augmentations contractuelles des prix;
- l'augmentation des dépenses de publicité dans notre marché résidentiel en raison des Jeux olympiques d'hiver 2018 de Pyeongchang.

Ces facteurs ont été partiellement compensés par :

- la diminution des coûts de la main-d'œuvre découlant de la réduction de l'effectif, des économies réalisées en raison de la réduction des volumes d'appels et de la diminution de la durée de ces appels, ainsi que des économies réalisées sur les contrats avec les fournisseurs;
- la diminution des paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications découlant de la réduction des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales.

BELL MÉDIA

Les coûts d'exploitation de Bell Média ont augmenté de 0,3 % au T1 2018 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, par suite de ce qui suit :

- la hausse continue des coûts relatifs à la programmation et au contenu liés aux droits de diffusion dans les sports et à l'enrichissement du contenu de CraveTV;
- les charges accrues dans l'affichage extérieur découlant de la croissance de la demande sur les faces numériques.

Ces facteurs ont été partiellement compensés par :

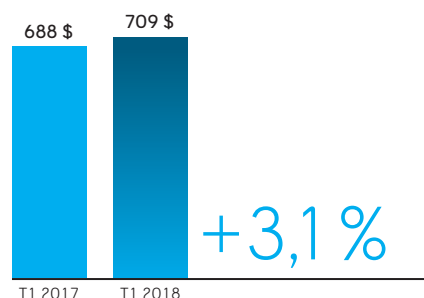
- la réduction des droits acquittés aux autorités de réglementation;
- la diminution des coûts de la main-d'œuvre découlant principalement des réductions de l'effectif.

2.5 Bénéfice net

BCE

Bénéfice net

(en millions de dollars)



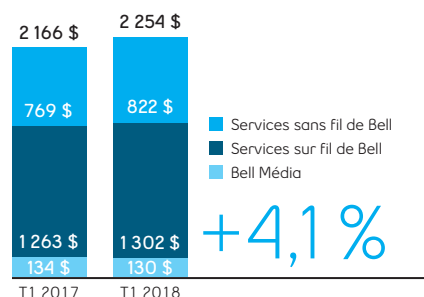
Le bénéfice net a augmenté de 3,1 % au premier trimestre de 2018 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse du BAIIA ajusté, l'augmentation des produits des activités ordinaires ayant largement contrebalancé la hausse des coûts d'exploitation, ainsi que de la diminution des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, facteurs partiellement contrebalancés par l'augmentation du montant au titre de la dotation aux amortissements et l'augmentation des autres charges découlant principalement des pertes nettes liées à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres.

2.6 BAIIA ajusté

BCE

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)



	T1 2018	T1 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	822	769	53	6,9 %
Services sur fil de Bell	1 302	1 263	39	3,1 %
Bell Média	130	134	(4)	(3,0)%
Total du BAIIA ajusté de BCE	2 254	2 166	88	4,1 %

BCE

Le BAIIA ajusté de BCE a augmenté de 4,1 % au T1 2018 par rapport au T1 2017, dans la foulée de la croissance dans nos secteurs Services sans fil de Bell et Services sur fil de Bell, en partie atténuée par une diminution dans notre secteur Bell Média. La marge du BAIIA ajusté a diminué à 40,3 % au T1 2018, comparativement à 40,6 % au T1 2017, reflétant l'incidence rétroactive sur le plan réglementaire de la récente décision du CRTC relative aux tarifs des services sans fil d'itinérance de gros à l'échelle nationale de 14 millions \$ au T1 2018.

La croissance du BAIIA ajusté découle de l'augmentation des produits tirés des services sans fil, Internet et de télé IP, de la contribution de l'acquisition de MTS ainsi que du maintien des mesures efficaces de compression des coûts. Cette croissance a été contrebalancée en partie par l'érosion continue des produits tirés de nos services voix, de notre service de télé par satellite et de nos services de données traditionnels, la charge de retraite accrue du fait qu'un profit avait été comptabilisé au T1 2017, les pressions exercées par la réglementation sur notre secteur Services sans fil de Bell, ainsi que la hausse des coûts relatifs à la programmation et au contenu.

SERVICES SANS FIL DE BELL

Le BAIIA ajusté des Services sans fil de Bell a augmenté de 6,9 % au T1 2018 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. À l'exclusion de l'incidence défavorable rétroactive de la récente décision du CRTC relative aux tarifs des services sans fil d'itinérance de gros à l'échelle nationale de 14 millions \$, le BAIIA ajusté a augmenté de 8,7 % d'un exercice à l'autre. Cette augmentation reflète la croissance des produits d'exploitation et la contribution globale de l'acquisition de MTS, compensant largement l'augmentation d'un exercice à l'autre des charges d'exploitation, principalement la hausse du coût des produits vendus, des frais de publicité, des coûts de la main-d'œuvre et des coûts d'exploitation des réseaux. Cette augmentation a entraîné une amélioration de la marge du BAIIA ajusté, en fonction des produits d'exploitation tirés des services sans fil, de 0,4 point, à 54,4 % au T1 2018, comparativement à 54,0 % au T1 2017. De plus, une proportion plus importante de ventes de produits générant de faibles marges du total de nos produits des activités ordinaires a entraîné une baisse de 1,3 point de la marge du BAIIA ajusté totale, à 42,2 % au T1 2018, comparativement à 43,5 % au T1 2017.

SERVICES SUR FIL DE BELL

Le BAIIA ajusté des Services sur fil de Bell a augmenté de 3,1 % au premier trimestre de 2018 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui découle de la contribution de l'acquisition de MTS, de la croissance des produits tirés des services Internet et de télé IP et du maintien des mesures efficaces de compression des coûts. Cette croissance a été atténuée par l'érosion continue des produits tirés de nos services voix, de notre service de télé par satellite et de nos services de données traditionnels, y compris les pressions continues, mais qui vont en s'atténuant, dans notre marché d'affaires et la charge de retraite accrue en raison d'un profit comptabilisé au T1 2017 relativement à la charge au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.

BELL MÉDIA

Le BAIIA ajusté de Bell Média a diminué de 3,0 % au T1 2018 par rapport au T1 de l'exercice précédent, en raison de la diminution des produits d'exploitation conjuguée à l'augmentation des charges d'exploitation découlant principalement de la hausse des coûts relatifs à la programmation et au contenu, atténuée par la réduction des droits acquittés aux autorités de réglementation ainsi que par la diminution des coûts de main-d'œuvre.

2.7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

2018

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres étaient nuls au premier trimestre de 2018.

2017

Les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, de 84 millions \$ au premier trimestre de 2017, comprenaient :

- des coûts liés aux indemnités de départ de 31 millions \$ au titre des initiatives en matière de réduction de la main-d'œuvre;
- des coûts liés aux acquisitions et autres de 53 millions \$ au T1 2017, y compris les coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, liés aux acquisitions effectuées ou possibles, de même que la perte subie à la vente de licences de spectre à Xplornet Communications Inc. relativement à l'acquisition de MTS.

2.8 Amortissements

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

L'amortissement des immobilisations corporelles au T1 2018 représente une augmentation de 56 millions \$ par rapport au T1 2017, en raison principalement de l'acquisition de MTS et d'un volume accru d'immobilisations, car nous avons continué d'investir dans nos réseaux à large bande et sans fil ainsi que dans nos services de télé IP.

AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'amortissement des immobilisations incorporelles au T1 2018 représente une augmentation de 27 millions \$ par rapport au T1 2017, en raison principalement de l'acquisition de MTS et d'un volume accru d'immobilisations.

2.9 Charges financières

CHARGES D'INTÉRÊTS

Les charges d'intérêts au premier trimestre de 2018 ont augmenté de 6 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement des niveaux d'endettement moyens plus élevés imputables en partie à l'acquisition de MTS, situation partiellement contrebalancée par la diminution des taux d'intérêt moyens.

INTÉRÊTS LIÉS AUX OBLIGATIONS AU TITRE DES AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les intérêts liés à nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi sont fondés sur les conditions du marché au début de l'exercice. Le 1^{er} janvier 2018, le taux d'actualisation était de 3,6 %, comparativement à 4,0 % le 1^{er} janvier 2017.

Au premier trimestre de 2018, les charges d'intérêts ont diminué de 1 million \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison d'un taux d'actualisation moins élevé, ce qui a été partiellement contrebalancé par une obligation accrue au titre des avantages postérieurs à l'emploi au début de l'exercice.

Les effets des changements des conditions de marché survenant au cours de l'exercice sont constatés dans les autres éléments du résultat global (AERG).

2.10 Autres (charges) produits

2018

Les autres charges, de 61 millions \$, comprennent les pertes nettes liées à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, et elles ont été partiellement compensées par le produit sur nos participations mises en équivalence.

2017

Les autres produits, de 17 millions \$ au premier trimestre de 2017, comprennent les profits nets liés à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres ainsi que des achats libellés en dollars américains et le produit sur nos participations mises en équivalence; ils ont été partiellement contrebalancés par les pertes sur mise hors service et cession d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles et par les pertes sur placements.

2.11 Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat, de 235 millions \$ au premier trimestre de 2018, a diminué de 15 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de la valeur plus élevée du règlement favorable de positions fiscales incertaines au T1 2018 par rapport au T1 2017 et de la diminution du bénéfice imposable.

2.12 Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et BPA

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, de 661 millions \$ au premier trimestre de 2018, a augmenté de 19 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse du BAIIA ajusté, les produits des activités ordinaires ayant largement compensé les coûts d'exploitation, ainsi que de la diminution des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, partiellement contrebalancées par l'augmentation de la dotation aux amortissements et des autres charges découlant principalement des pertes nettes liées à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres.

Le BPA de BCE, de 0,73 \$ au T1 2018, est demeuré stable par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

À l'exclusion de l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des (pertes nettes) profits nets lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des (pertes nettes) profits nets sur placements, des coûts relatifs au remboursement anticipé de la dette et des charges pour perte de valeur, le bénéfice net ajusté du premier trimestre de 2018 s'est établi à 719 millions \$, soit 0,80 \$ par action ordinaire, comparativement à 703 millions \$, soit 0,80 \$ par action ordinaire, à la période correspondante de l'exercice précédent.

3 Analyse des secteurs d'activité

3.1 Services sans fil de Bell

PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

BELL EST LE PREMIER FOURNISSEUR DE SERVICES SANS FIL AU CANADA À ATTEINDRE DES VITESSES LTE GIGABIT

Bell a brillamment réussi les essais de la technologie LTE-A Gigabit à Mississauga, en Ontario, et elle déploiera son réseau plus performant dans d'autres endroits au pays en 2018, parallèlement à l'arrivée sur le marché de téléphones intelligents compatibles avec ces vitesses supérieures. Pour pousser les vitesses de la technologie évolution à long terme (LTE) Advanced (LTE-A) au niveau du gigabit (Gb), Bell associe l'agrégation de porteuses à la technologie 4x4 (MIMO, pour *Multiple Input Multiple Output*, soit entrées multiples/sorties multiples) dans le but de renforcer l'efficacité du spectre et d'augmenter la capacité. Bell prendra également en charge la technologie LAA (pour *Licensed Assisted Access*, soit accès assisté sous licence) pour intégrer les spectres de 5 gigahertz (GHz) sans licence à la technologie LTE des bandes sous licence afin d'offrir des vitesses de transfert plus élevées. À la fin du T1 2018, le service mobile à large bande LTE-A de Bell couvrait 87 % de la population, et une expansion de la couverture visant à rejoindre environ 92 % de la population canadienne est prévue d'ici la fin de 2018.

LUCKY MOBILE, LE SERVICE SANS FIL À FAIBLE COÛT, EST OFFERT AU MANITOBA ET EN SASKATCHEWAN

Bell offre maintenant le nouveau service sans fil prépayé à faible coût au Canada aux résidents du Manitoba et de la Saskatchewan. Lancé initialement en décembre dernier en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique, le service Lucky Mobile donne aux Canadiens soucieux de leur budget la pleine maîtrise de leurs services mobiles en proposant des forfaits prépayés simples et sans imprévus avec appels locaux illimités à partir de seulement 20 \$, et ce, sans engagement à long terme. Le service Lucky Mobile est offert dans 19 zones couvrant la plupart des grandes villes du pays, ce qui comprend maintenant Winnipeg, Regina et Saskatoon. L'accès aux données est inclus dans certains forfaits.

BELL MÈNE DES ESSAIS CONCLUANTS DE LA TECHNOLOGIE DU SANS-FIL AU DOMICILE

En février 2018, Bell a mené des essais concluants de la technologie du sans-fil au domicile (pour *Wireless to the Home (WTTH)*) dans les bandes de fréquences de 3,5 GHz et de 28 GHz en mettant à profit les technologies innovantes de Huawei qui contribueront à offrir les vitesses de cinquième génération (5G) aux collectivités rurales. Les essais, qui ont été menés dans les petites localités ontariennes d'Orangeville, de Feversham et de Bethany, avaient pour but de tester et de perfectionner les fonctionnalités des services WTTH offerts dans les zones rurales. Bell prévoit déployer le service dans plus de 20 autres villages de l'Ontario et du Québec cette année. La technologie WTTH est une nouvelle technologie sans fil fixe qui tirera parti du 5G pour offrir un service Internet haute vitesse aux résidents de petites localités non desservies.

ENRICHISSEMENT DE LA GAMME D'APPLICATIONS INTERNET DES OBJETS

Bell a enrichi sa gamme déjà très étendue d'applications innovatrices Internet des objets (IdO), qui permettent l'interconnexion d'une variété d'appareils et d'applications pour la transmission et la réception de données. Prenant appui sur nos autres collaborations IdO, comme le projet pilote pour ville intelligente avec la ville de Kingston et le partenariat avec Hyundai et Kia pour les véhicules connectés, Bell s'impose comme chef de file dans ce marché stratégique en croissance et met à profit la force de nos réseaux et notre vaste expertise dans les solutions sans fil et d'affaires.

- Bell fait équipe avec Echologics, un chef de file en matière de technologie de détection des fuites d'eau, afin de mettre en place une solution pour la gestion de l'eau à Medicine Hat, en Alberta, fondée sur notre plateforme pour ville intelligente. Le système comportera plus de 150 nœuds intelligents répartis dans toute la ville et connectés au réseau sans fil à large bande de Bell afin de surveiller les infrastructures hydrauliques pour détecter les fuites d'eau et fournir des données qui permettront la prise de décisions à propos du système municipal d'alimentation en eau.
- Bell procède à l'intégration des systèmes mis au point par Icycle Technologies dans notre plateforme IdO pour offrir une solution globale de gestion de la production à l'industrie alimentaire du Canada. Tablant sur nos capacités de connectivité exceptionnelles, la solution permettra de limiter le gaspillage et de favoriser la salubrité des aliments en surveillant la température et la qualité de l'air, en améliorant la traçabilité et en fournissant des données opérationnelles en temps réel.

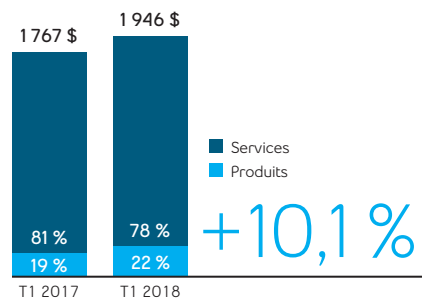
ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE AU T1 2018

Services sans fil de Bell

Produits

(en millions de dollars)



Services sans fil de Bell

BAlIA ajusté

(en millions de dollars)

(BAlIA ajusté en pourcentage des produits tirés des services)



Croissance des abonnés des services postpayés ⁽¹⁾

+4,0 %

T1 2018 VS T1 2017

Activations nettes des services postpayés

68 487

Au T1 2018

Taux de désabonnement des services postpayés au T1 2018

+1,13 %

Amélioration de 0,04 pt VS T1 2017

PMU combiné ⁽²⁾ par mois

T1 2018 : 54,28 \$
T1 2017 : 54,31 \$

(0,1) %

FMU combinée ⁽²⁾ par mois

T1 2018 : 66,56 \$
T1 2017 : 65,66 \$

+1,4 %

(1) Au début du T1 2018, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil afin de retrancher 16 116 abonnés, avec une augmentation correspondante des abonnés des services Internet haute vitesse, pour refléter le transfert des abonnés du service Internet sans fil fixe.

(2) Notre PMU combiné et notre facturation moyenne par utilisateur (FMU) combinée au T1 2018 ont été ajustés afin de ne pas tenir compte de l'incidence défavorable rétroactive de la récente décision du CRTC relative aux tarifs des services sans fil d'itinérance de gros à l'échelle nationale de 14 millions \$. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés, dans ce rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris notre définition de la FMU.

RÉSULTATS DES SERVICES SANS FIL DE BELL

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T1 2018	T1 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Produits tirés des services externes	1 500	1 415	85	6,0 %
Produits intersectoriels tirés des services	12	10	2	20,0 %
Total des produits d'exploitation tirés des services	1 512	1 425	87	6,1 %
Produits d'exploitation tirés des produits externes	434	341	93	27,3 %
Produits d'exploitation intersectoriels tirés des produits	-	1	(1)	(100,0)%
Total des produits d'exploitation tirés des produits	434	342	92	26,9 %
Total des produits tirés des Services sans fil de Bell	1 946	1 767	179	10,1 %

Les produits d'exploitation tirés des Services sans fil de Bell ont augmenté de 10,1 % au T1 2018 par rapport au T1 2017, en raison de la croissance des produits tirés des services, de 6,1 %, ainsi que de celle des produits d'exploitation tirés des produits, de 26,9 %. À l'exclusion de l'incidence défavorable rétroactive de la récente décision du CRTC relative aux tarifs des services sans fil d'itinérance de gros à l'échelle nationale de 14 millions \$, les produits d'exploitation et les produits tirés des services ont augmenté de 10,9 % et de 7,1 %, respectivement, au T1 2018, par rapport à la période correspondante de 2017.

- Les produits tirés des services ont augmenté, ce qui reflète l'accroissement d'un exercice à l'autre de la clientèle d'abonnés des services postpayés et la contribution de l'acquisition de MTS le 17 mars 2017, le PMU combiné étant demeuré relativement inchangé par rapport à l'exercice précédent.
- Les produits d'exploitation tirés des produits ont augmenté de 26,9 % au T1 2018 par rapport à la période correspondante de 2017, ce qui découle de la proportion plus importante d'appareils haut de gamme en service et se traduit par une attribution plus importante aux produits d'exploitation tirés des produits et un volume de ventes plus important du fait du nombre accru d'activations brutes et de mises à niveau d'appareils, ainsi que de la contribution de l'acquisition de MTS.

	T1 2018	T1 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(1 124)	(998)	(126)	(12,6)%
BAIIA ajusté	822	769	53	6,9 %
Marge du BAIIA ajusté totale	42,2 %	43,5 %		(1,3) pt
Marge du BAIIA ajusté (produits tirés des services)	54,4 %	54,0 %		0,4 pt

Les coûts d'exploitation des Services sans fil de Bell ont augmenté de 12,6 % au premier trimestre de 2018 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, par suite de ce qui suit :

- l'augmentation du coût des produits vendus imputable au volume de ventes accru et à la hausse des coûts des combinés;
- l'acquisition de MTS le 17 mars 2017;
- l'augmentation des frais de publicité découlant des Jeux olympiques d'hiver 2018 de Pyeongchang;
- la hausse des coûts de la main-d'œuvre en vue de soutenir la croissance de l'entreprise;
- l'augmentation des coûts d'exploitation des réseaux découlant de l'expansion de la capacité des réseaux pour soutenir la croissance de la clientèle et de la consommation de données.

Ces facteurs ont été partiellement compensés par :

- la diminution au chapitre de la dotation à la provision pour créances douteuses.

Le BAIIA ajusté des Services sans fil de Bell a augmenté de 6,9 % au T1 2018 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. À l'exclusion de l'incidence défavorable rétroactive de la récente décision du CRTC relative aux tarifs des services sans fil d'itinérance de gros à l'échelle nationale de 14 millions \$, le BAIIA ajusté a augmenté de 8,7 % d'un exercice à l'autre. Cette augmentation reflète la croissance des produits d'exploitation et la contribution globale de l'acquisition de MTS, compensant largement l'augmentation d'un exercice à l'autre des charges d'exploitation, principalement la hausse du coût des produits vendus, des frais de publicité, des coûts de la main-d'œuvre et des coûts d'exploitation des réseaux. Cette augmentation a entraîné une amélioration de la marge du BAIIA ajusté, en fonction des produits d'exploitation tirés des services sans fil, de 0,4 point, à 54,4 % au T1 2018, comparativement à 54,0 % au T1 2017. De plus, une proportion plus importante de ventes de produits générant de faibles marges du total de nos produits des activités ordinaires a entraîné une baisse de 1,3 point de la marge du BAIIA ajusté totale, à 42,2 % au T1 2018, comparativement à 43,5 % au T1 2017.

DONNÉES OPÉRATIONNELLES DES SERVICES SANS FIL DE BELL

	T1 2018	T1 2017	VARIATION	% DE VARIATION
PMU combiné (\$/mois) ⁽¹⁾	54,28	54,31	(0,03)	(0,1)%
FMU combinée (\$/mois) ⁽¹⁾	66,56	65,66	0,90	1,4 %
Activations brutes	404 790	348 452	56 338	16,2 %
Services postpayés	347 319	296 616	50 703	17,1 %
Services prépayés	57 471	51 836	5 635	10,9 %
Activations (pertes) nettes	44 377	672	43 705	n.s.
Services postpayés	68 487	35 782	32 705	91,4 %
Services prépayés	(24 110)	(35 110)	11 000	31,3 %
Taux de désabonnement combiné (%) (moyen par mois)	1,31 %	1,36 %		0,05 pt
Services postpayés	1,13 %	1,17 %		0,04 pt
Services prépayés	3,40 %	3,29 %		(0,11) pt
Abonnés ⁽²⁾	9 195 048	8 946 476	248 572	2,8 %
Services postpayés ⁽²⁾	8 471 021	8 144 936	326 085	4,0 %
Services prépayés	724 027	801 540	(77 513)	(9,7)%

n.s. : non significatif

(1) Notre PMU combiné et notre FMU combinée au T1 2018 ont été ajustés afin de ne pas tenir compte de l'incidence défavorable rétroactive de la récente décision du CRTC relative aux tarifs des services sans fil d'itinérance de gros à l'échelle nationale de 14 millions \$.

(2) Au début du T1 2018, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil afin de retrancher 16 116 abonnés, avec une augmentation correspondante des abonnés des services Internet haute vitesse, pour refléter le transfert des abonnés du service Internet sans fil fixe.

Le PMU combiné, à l'exclusion de l'incidence défavorable rétroactive de la récente décision du CRTC sur les tarifs des services d'itinérance nationaux sans fil de gros, de 54,28 \$ au T1 2018, est demeuré essentiellement stable par rapport à la période correspondante de 2017. Ce résultat découle de la proportion plus importante d'abonnés des services postpayés parmi notre clientèle totale, de l'effet des modifications des prix en 2017, ainsi que de la demande accrue pour des forfaits offrant plus de données en raison de la consommation croissante des services de données, comme le courriel, la navigation sur le Web, le réseautage social, les services bancaires mobiles, la messagerie, la télé mobile, et des services de divertissement comme la vidéo en continu, le téléchargement de musique et les jeux. La consommation accrue de données en raison des vitesses plus élevées favorisées par l'expansion continue de nos réseaux LTE et LTE-A a également favorablement touché le PMU combiné. Ce résultat a été contrebalancé par la diminution des frais excédentaires d'utilisation des données attribuable au nombre accru d'abonnés choisissant des forfaits plus avantageux en matière de données, par la baisse du PMU découlant du contrat de services mobiles à long terme accordé par Services partagés Canada ainsi que par l'effet dilutif sur le PMU combiné de l'essor de Lucky Mobile, notre nouveau service mobile prépayé à faible coût, de même que par l'incidence défavorable de la composition de notre offre de combinés, orientée vers des appareils haut de gamme, ce qui a entraîné une attribution plus importante aux produits d'exploitation tirés des produits.

La **FMU combinée** est un nouvel indicateur de performance clé représentant le montant moyen approximatif facturé aux clients sur une base mensuelle et équivalant au **PMU combiné**, la mesure qui était utilisée avant l'adoption d'IFRS 15. La **FMU combinée**, à l'exclusion de l'incidence défavorable rétroactive de la récente décision du CRTC relative aux tarifs des services sans fil d'itinérance de gros à l'échelle nationale, de 66,56 \$ au T1 2018, a augmenté de 1,4 % par rapport à la période correspondante de 2017. L'augmentation de la **FMU combinée** a été touchée par les mêmes facteurs que pour le **PMU**. Cependant, comme la **FMU** est fondée sur le montant moyen facturé, elle n'est pas défavorablement touchée par la composition de notre offre de combinés, orientée vers des appareils haut de gamme et ayant entraîné une attribution plus importante aux produits d'exploitation tirés des produits.

Le **total des activations brutes dans le sans-fil** a augmenté de 16,2 % au premier trimestre de 2018 par rapport au T1 2017, ce qui reflète l'augmentation du nombre d'activations brutes tant pour les services postpayés que pour les services prépayés.

- **Les activations brutes de services postpayés** ont augmenté de 17,1 % ce trimestre, reflétant notre leadership en matière de vitesse et de technologie dans les réseaux mobiles, la réalisation efficace des ventes dans nos canaux de vente au détail, l'intégration de clients découlant d'un contrat de services mobiles à long terme accordé par Services partagés Canada, ainsi que la contribution de l'acquisition de MTS.
- **Les activations brutes de services prépayés** ont augmenté de 10,9 % au T1 2018, en raison de la contribution de Lucky Mobile, notre nouveau service mobile prépayé à faible coût, et de Bell MTS.

Le **taux de désabonnement combiné dans le sans-fil**, de 1,31 %, a diminué de 0,05 point au T1 2018 par rapport à la période correspondante de 2017, ce qui découle de l'amélioration du taux de désabonnement des services postpayés, partiellement contrebalancée par l'augmentation du taux de désabonnement des services prépayés.

- **Le taux de désabonnement des services postpayés**, de 1,13 %, a diminué de 0,04 point ce trimestre, en raison du nombre accru de désactivations d'abonnés d'affaires au T1 2017 et de l'incidence favorable de notre investissement constant dans les vitesses des réseaux et la fidélisation de la clientèle.
- **Le taux de désabonnement des services prépayés**, de 3,40 %, a augmenté de 0,11 point au T1 2018 du fait de la relative stabilité des désactivations sur une clientèle d'abonnés en diminution.

Les activations nettes de services postpayés ont augmenté de 91,4 % au premier trimestre de 2018 par rapport au T1 2017, ce qui découle de l'augmentation des activations brutes, partiellement contrebalancée par le nombre accru de désactivations d'abonnés et le nombre moindre d'abonnés délaissant les services prépayés.

Les pertes nettes d'abonnés des services prépayés ont diminué de 31,3 % au T1 2018 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de l'augmentation des activations brutes et du nombre moindre d'abonnés optant pour les services postpayés.

La **clientèle des services sans fil** au 31 mars 2018 totalisait 9 195 048 abonnés, en hausse de 2,8 % comparativement à 8 946 476 à la fin du T1 2017. Au début du T1 2018, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil afin de retrancher 16 116 abonnés, avec une augmentation correspondante des abonnés des services Internet haute vitesse, pour refléter le transfert des abonnés du service Internet sans fil fixe. La proportion des abonnés des Services sans fil de Bell ayant choisi les services postpayés a augmenté pour s'établir à 92 % au T1 2018, contre 91 % au T1 2017.

HYPOTHÈSES

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE, mises à jour ou complétées dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes et les hypothèses mentionnées dans chacune des analyses des autres secteurs d'activité fournies dans la présente rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- Le maintien de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil des entreprises titulaires.
- L'adoption continue des téléphones intelligents, des tablettes et des applications de données, ainsi que l'introduction d'un plus grand nombre d'appareils de quatrième génération (4G) LTE et LTE-A et de nouveaux services de données.
- L'augmentation du coût des produits vendus découlant du nombre plus élevé d'appareils haut de gamme en service, de l'augmentation des nouvelles activations d'abonnés et d'un nombre plus élevé de mises à niveau des appareils attribuable au nombre plus important d'abonnés qui n'ont plus de contrat, en raison de la durée plus courte des contrats de deux ans.
- La croissance des produits tirés des services sans fil découlant de l'augmentation du nombre d'abonnés des services postpayés et d'un volume de ventes accru de combinés.
- L'expansion de la couverture du réseau LTE-A à environ 92 % de la population canadienne.
- La capacité de tirer profit de l'augmentation au chapitre de l'utilisation des services de données et de l'abonnement des clients à de nouveaux services de données.
- Les perfectionnements technologiques constants apportés par les fabricants de combinés ainsi que l'accélération des vitesses de transmission, qui permettent aux clients d'optimiser l'utilisation de nos services.
- L'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

3.2 Services sur fil de Bell

PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

LE RÉSEAU ENTIÈREMENT OPTIQUE EST LANCÉ À TORONTO

Le 5 avril 2018, Bell a annoncé que son réseau à large bande entièrement optique est maintenant offert à Toronto, permettant ainsi à la plupart des foyers et des entreprises de la ville de profiter de vitesses Internet rapides, de services télé évolués et d'une connectivité d'affaires. Ce projet de déploiement de la fibre optique à Toronto de 1,5 milliard \$ s'inscrit dans l'initiative de Bell visant à réinventer la couverture de son réseau grâce à des connexions optiques à large bande de prochaine génération. Le service de fibre jusqu'aux locaux de l'abonné (FTTP) de Bell offre actuellement des vitesses d'accès Internet symétriques allant jusqu'à 1 Gb par seconde (Gbps), aussi bien pour le téléversement que pour le téléchargement. Les vitesses symétriques sont disponibles dans toutes les catégories de vitesses du service FTTP, et peuvent notamment atteindre 1 Gb, où la vitesse maximale de téléversement est de 940 mégabits par seconde (Mbps) à l'heure actuelle. La vitesse de téléversement s'élèvera à 1 gigabit (Gb) l'an prochain, en 2019, lorsque les modems commerciaux seront à la hauteur des capacités du réseau optique. Ces vitesses pourraient atteindre 40 Gbps et plus dans les années à venir. Bell a entrepris le projet en 2015, en étroite collaboration avec la ville de Toronto et Toronto Hydro. Elle a employé des techniques d'installation novatrices et de nouveaux équipements lourds pour mettre en place le réseau le plus efficacement et le plus rapidement possible. Jusqu'à présent, plus de 10 000 kilomètres de nouvelle fibre optique ont été installés sur quelque 90 000 poteaux de Bell et de Toronto Hydro, de même que sous la terre via plus de 10 000 puits d'accès. Le projet a également permis d'apporter des améliorations technologiques à 27 centraux de Bell établis dans la ville.

BELL INNOVE DANS LES SERVICES RÉSIDENTIELS INTERNET ET DE TÉLÉ À LARGE BANDE

En janvier 2018, nous avons lancé le service exclusif Wi-Fi Partout chez vous, qui combine des points d'accès au réseau Wi-Fi (pour *Wireless Fidelity*), appelés capsules Plume, qui fonctionnent de concert avec l'intelligence de réseautage en nuage du modem Borne universelle 3000 pour apprendre comment les foyers utilisent Internet et s'assurer que tous les appareils reçoivent le signal le plus puissant et atteignent la plus haute vitesse possible. Offert initialement aux clients admissibles en Ontario et au Québec, le service Wi-Fi Partout chez vous permet aussi aux clients la gestion à distance, y compris les contrôles parentaux sur tous les appareils reliés au réseau Wi-Fi.

Au premier trimestre de 2018, nous avons également annoncé la prolongation de notre partenariat avec Ericsson afin d'offrir le service Télé Fibe de prochaine génération. L'entente pluriannuelle permettra de tirer parti de la plateforme infonuagique MediaFirst de prochaine génération d'Ericsson en vue d'offrir aux clients de Télé Fibe une expérience encore plus personnalisée et favorisant la convergence télé multiécran.

LE SERVICE ALT TÉLÉ OFFERT AVEC LA CLÉ FIRE TV D'AMAZON

Bell est devenue le premier fournisseur télé au Canada à offrir une application avec le lecteur multimédia en continu Amazon. Les clients du service Alt Télé ont maintenant accès à plus de 500 chaînes en direct et sur demande sur leurs grands écrans avec la clé Fire TV d'Amazon. Le service novateur Alt Télé permet de regarder la télé sur un téléphone intelligent, un ordinateur portable, une tablette ou un téléviseur traditionnel, et il ne requiert aucun abonnement, aucune installation, ni aucun boîtier décodeur traditionnel. Les clients de Bell Télé Fibe et du service de télé par satellite peuvent également accéder à leur contenu au moyen de l'application Télé Fibe avec la clé Fire TV, que l'on branche simplement dans le port interface multimédia haute définition du téléviseur.

ÉLARGISSEMENT DE LA GAMME DE SERVICES D'INFORMATIQUE EN NUAGE POUR LES ENTREPRISES

Bell offre maintenant l'accès aux services Web Amazon dans sa gamme prépondérante de solutions infonuagiques à l'intention des entreprises canadiennes. Le service Connexion en nuage de Bell propose des solutions souples en matière d'informatique en nuage et de stockage de Bell et de partenaires comme Microsoft, IBM et maintenant Amazon sur les réseaux à large bande de Bell, offrant une fiabilité sans précédent, des vitesses plus rapides et une sécurité renforcée avec des connexions privées de bout en bout. Comptant 28 centres de données au pays, Bell est le plus important fournisseur au Canada de services sécurisés et fiables d'hébergement et de stockage qui concourent à la transformation numérique des entreprises.

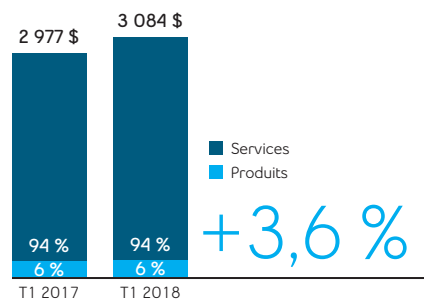
ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE AU T1 2018

Services sur fil de Bell

Produits

(en millions de dollars)

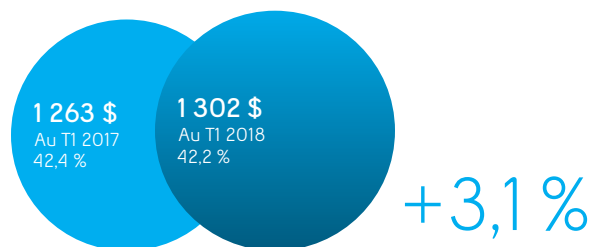


Services sur fil de Bell

BAlIA ajusté

(en millions de dollars)

(% de la marge du BAlIA ajusté)



Services de télé⁽¹⁾

(0,1) %

Baisse des abonnés

T1 2018 VS T1 2017

Services de télé IP

13 573

Total des activations nettes d'abonnés

Au T1 2018

Services Internet haute vitesse⁽¹⁾⁽²⁾

+3,5 %

Croissance des abonnés

T1 2018 VS T1 2017

Services Internet haute vitesse

19 647

Total des activations nettes d'abonnés

Au T1 2018

Abonnés des SAR résidentiels⁽¹⁾

(6,0) %

Baisse des abonnés

Au T1 2018

(1) Au début du T1 2018, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse a augmenté de 19 835, celle de nos services de télé IP, de 14 599 et celle de nos SAR résidentiels, de 23 441, principalement par suite d'une acquisition de petite envergure réalisée au cours du trimestre.

(2) Au début du T1 2018, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse afin d'ajouter 16 116 abonnés, avec une diminution correspondante des abonnés des services postpayés dans le sans-fil, pour refléter le transfert des abonnés du service Internet sans fil fixe.

RÉSULTATS DES SERVICES SUR FIL DE BELL

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T1 2018	T1 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services de données	1 820	1 719	101	5,9 %
Services voix	950	981	(31)	(3,2) %
Autres services	63	44	19	43,2 %
Total des produits tirés des services externes	2 833	2 744	89	3,2 %
Produits tirés des services intersectoriels	59	49	10	20,4 %
Total des produits d'exploitation tirés des services	2 892	2 793	99	3,5 %
Services de données	104	99	5	5,1 %
Équipements et autres	88	85	3	3,5 %
Total des produits d'exploitation tirés des produits externes	192	184	8	4,3 %
Produits intersectoriels tirés des produits	-	-	-	-
Total des produits d'exploitation tirés des produits	192	184	8	4,3 %
Total des produits tirés des Services sur fil de Bell	3 084	2 977	107	3,6 %

Les produits d'exploitation tirés des Services sur fil de Bell ont augmenté de 3,6 % au T1 2018 par rapport au T1 2017, dans la foulée de la croissance des produits tirés des services de données, des autres services et des produits, atténuée par la baisse continue des produits tirés des services voix.

Les produits d'exploitation tirés des Services sur fil de Bell ont augmenté de 3,5 % au premier trimestre de 2018 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui découle de l'acquisition de MTS et d'AlarmForce, de l'accroissement de notre clientèle des services Internet et de télé IP, de l'augmentation du PMU par foyer ainsi que de la croissance des produits tirés des services IP. Cette augmentation a été atténuée en partie par l'érosion continue de nos services voix, de notre service de télé par satellite et de nos services de données traditionnels, ainsi que par les rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle et sur les forfaits de services résidentiels afin d'égaliser les offres accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution.

- Les produits tirés des services de données ont augmenté de 5,9 % au T1 2018 par rapport au T1 2017, ce qui est attribuable à la contribution de l'acquisition de MTS, à la croissance du nombre d'abonnés des services Internet et de télé IP et à la majoration des tarifs, ainsi qu'à l'augmentation des produits tirés des services IP. Cette augmentation a été atténuée par les rabais plus généreux consentis pour l'acquisition d'abonnés et la fidélisation de la clientèle et sur les forfaits de services résidentiels en raison des offres accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution, par la baisse continue de notre clientèle d'abonnés de la télé par satellite, par l'érosion continue des services de données traditionnels imputable en partie à la migration vers les services IP ainsi que par les pressions concurrentielles sur les prix dans nos marchés d'affaires et de gros.
- Les produits tirés des services voix ont diminué de 3,2 % au T1 2018 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui est attribuable à l'érosion continue au chapitre des SAR en raison de la substitution technologique en faveur des services sans fil et Internet, à la conversion des grandes entreprises clientes aux services de données IP ainsi qu'aux pressions concurrentielles sur les prix, qui ont négativement touché les produits tirés des services locaux et d'accès et les services interurbains. En outre, les pressions constantes sur les prix des interurbains dans notre marché résidentiel imputables à l'adoption par les clients de forfaits plus avantageux ainsi que la réduction des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales dans notre marché de gros ont continué de peser sur les produits tirés des services interurbains. Cette diminution a été compensée en partie par la contribution de l'acquisition de MTS et par les augmentations de prix.
- Les produits tirés des autres services ont augmenté de 43,2 % au T1 2018 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la contribution des acquisitions d'AlarmForce et de MTS.

Les produits d'exploitation tirés des produits des Services sur fil de Bell ont augmenté de 4,3 % au T1 2018 par rapport au T1 2017, en raison de la contribution de l'acquisition de MTS et de l'augmentation des ventes d'équipement de télécommunications, principalement attribuable à l'accroissement de la demande émanant du secteur public; cette augmentation a été contrebalancée en partie par la diminution des ventes d'équipements électroniques grand public à La Source.

COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T1 2018	T1 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(1 782)	(1 714)	(68)	(4,0)%
BAIIA ajusté	1 302	1 263	39	3,1 %
Marge du BAIIA ajusté	42,2 %	42,4 %		(0,2) pt

Les coûts d'exploitation des Services sur fil de Bell ont augmenté de 4,0 % au T1 2018 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, par suite de ce qui suit :

- l'augmentation des dépenses découlant des acquisitions de MTS et d'AlarmForce;
- la charge de retraite accrue en raison d'un profit comptabilisé au T1 2017 relativement à la charge au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi dans la foulée de l'harmonisation de certains régimes de retraite PD de Bell Aliant à ceux de Bell Canada;
- l'augmentation des coûts relatifs à la programmation et au contenu dans nos services de télé en raison des augmentations contractuelles des prix;
- l'augmentation des frais de publicité dans notre marché résidentiel découlant des Jeux olympiques d'hiver 2018 de Pyeongchang.

Ces facteurs ont été partiellement compensés par :

- la diminution des coûts de la main-d'œuvre découlant de la réduction de l'effectif, des économies réalisées en raison de la réduction des volumes d'appels et de la diminution de la durée de ces appels, ainsi que des économies réalisées sur les contrats avec les fournisseurs;
- la diminution des paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications découlant de la réduction des ventes de minutes de conversations interurbaines internationales.

Le BAIIA ajusté des Services sur fil de Bell a augmenté de 3,1 % au T1 2018 par rapport au T1 2017, tandis que la marge du BAIIA ajusté a diminué pour s'établir à 42,2 % au T1 2018, comparativement à 42,4 % au T1 2017. L'augmentation d'un exercice à l'autre du BAIIA ajusté est attribuable à :

- la contribution de l'acquisition de MTS;
- la croissance continue des produits tirés des services Internet et de télé IP dans un marché très concurrentiel;
- les mesures efficaces de compression des coûts.

Ces facteurs ont été partiellement compensés par :

- l'érosion continue des produits tirés de nos services voix, de notre service de télé par satellite et de nos services de données traditionnels, incluant les pressions continues, mais qui vont en s'atténuant, dans notre marché d'affaires;
- la charge de retraite accrue en raison d'un profit comptabilisé au T1 2017 relativement à la charge au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi dans la foulée de l'harmonisation de certains régimes de retraite PD de Bell Aliant à ceux de Bell Canada.

Internet haute vitesse

	TI 2018	TI 2017	VARIATION	% DE VARIATION
Activations nettes des services Internet haute vitesse	19 647	14 989	4 658	31,1 %
Abonnés des services Internet haute vitesse ⁽¹⁾⁽²⁾	3 845 739	3 717 270	128 469	3,5 %

(1) Au début du T1 2018, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse a augmenté de 19 835, principalement par suite d'une acquisition de petite envergure réalisée au cours du trimestre.

(2) Au début du T1 2018, nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse afin d'ajouter 16 116 abonnés, avec une diminution correspondante des abonnés des services postpayés dans le sans-fil, pour refléter le transfert des abonnés du service Internet sans fil fixe.

Les activations nettes d'abonnés des services Internet haute vitesse ont augmenté de 31,1 % au T1 2018, par rapport au T1 2017, du fait de la diminution des désactivations reflétant les avantages inhérents à l'expansion de la zone de couverture de notre réseau de fibre jusqu'au domicile (FTTH), de l'augmentation des activations nettes découlant du service Internet résidentiel de Virgin Mobile Canada, du nombre plus élevé d'activations brutes de services de détail dans la zone de couverture de notre réseau FTTH, de l'effet positif du service Alt Télé et de la contribution de l'acquisition de MTS. Cette croissance a été partiellement contrebalancée par les offres accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution, tant dans nos marchés de détail que de gros.

La clientèle des services Internet haute vitesse au 31 mars 2018 totalisait 3 845 739 abonnés, en hausse de 3,5 % par rapport à la fin du T1 de l'exercice précédent. Au début du T1 2018, notre clientèle d'abonnés des services Internet haute vitesse a augmenté de 19 835, principalement par suite d'une acquisition de petite envergure réalisée au cours du trimestre. Nous avons ajusté notre clientèle d'abonnés afin d'ajouter 16 116 abonnés, avec une diminution correspondante des abonnés des services postpayés dans le sans-fil, pour refléter le transfert des abonnés du service Internet sans fil fixe.

TÉLÉ

	TI 2018	TI 2017	VARIATION	% DE VARIATION
(Pertes) activations nettes d'abonnés	(12 481)	(15 663)	3 182	20,3 %
Services de télé IP	13 573	22 402	(8 829)	(39,4)%
Total d'abonnés ⁽¹⁾	2 834 418	2 837 353	(2 935)	(0,1)%
Services de télé IP ⁽¹⁾	1 578 489	1 465 007	113 482	7,7 %

(1) Au début du T1 2018, notre clientèle d'abonnés des services de télé IP a augmenté de 14 599, par suite d'une acquisition de petite envergure réalisée au cours du trimestre.

Les activations nettes d'abonnés des services de télé IP ont diminué de 39,4 % au T1 2018 par rapport au T1 2017, ce qui est attribuable au nombre accru de désactivations découlant des offres accrocheuses pour les forfaits de services résidentiels lancées par nos concurrents dans la câblodistribution, en particulier dans la zone non couverte par notre réseau FTTH, au nombre plus élevé de clients de détail dont les offres promotionnelles ont pris fin, à l'accélération de la substitution des services de télé traditionnelle par des services de contournement et au fait qu'un nombre moindre de clients ont délaissé la télé par satellite, à l'incidence du niveau de saturation des marchés du service Télé Fibe ainsi qu'à l'expansion moindre de la zone de couverture en 2018. Cette diminution a été atténuée en partie par le nombre accru d'activations découlant du lancement de Fibe Alt Télé le 15 mai 2017, notre service de télé en continu et en direct qui repose sur une application.

Les pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite ont diminué de 31,6 % au T1 2018 par rapport à l'exercice précédent, ce qui découle de la réduction du nombre de désactivations et de migrations de services résidentiels, du fait que notre clientèle est constituée d'abonnés dont le profil et la localisation géographique font en sorte de favoriser le service de télé par satellite, et du nombre moindre d'abonnés pour lesquels les offres promotionnelles ont pris fin. Ce résultat a été partiellement contrebalancé par les offres promotionnelles accrocheuses dans les services résidentiels lancées par nos concurrents dans la câblodistribution, en particulier dans la zone non couverte par notre réseau FTTH.

Les pertes nettes totales d'abonnés des services de télé (télé IP et télé par satellite réunis) ont diminué de 3 182 au T1 2018 par rapport au T1 2017, par suite de la diminution des pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite, contrebalancée en partie par la diminution des activations nettes des services de télé IP.

Les abonnés des services de télé IP totalisaient 1 578 489 au 31 mars 2018, en hausse de 7,7 % comparativement à 1 465 007 à la fin du T1 2017. Au début du T1 2018, notre clientèle d'abonnés des services de télé IP a augmenté de 14 599, par suite d'une acquisition de petite envergure réalisée au cours du trimestre.

Les abonnés du service de télé par satellite au 31 mars 2018 totalisaient 1 255 929, en baisse de 8,5 % comparativement à 1 372 346 à la fin du T1 2017.

Le nombre total d'abonnés des services de télé (télé IP et télé par satellite réunis) s'établissait à 2 834 418 au 31 mars 2018, représentant une légère diminution de 0,1 % depuis le T1 2017. Au début du T1 2018, notre clientèle totale d'abonnés des services de télé a augmenté de 14 599, par suite d'une acquisition de petite envergure réalisée au cours du trimestre.

Voix

	TI 2018	TI 2017	VARIATION	% DE VARIATION
SAR filaires résidentiels ⁽¹⁾	3 197 216	3 399 981	(202 765)	(6,0)%
Pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels	(57 533)	(73 421)	15 888	21,6 %

(1) Au début du T1 2018, notre clientèle d'abonnés des SAR résidentiels a augmenté de 23 441, par suite d'une acquisition de petite envergure réalisée au cours du trimestre.

Les pertes nettes d'abonnés des SAR résidentiels ont diminué de 21,6 % au T1 2018 par rapport au T1 2017, ce qui découle du nombre moindre de désactivations d'abonnés, reflétant le nombre moindre de clients de détail dont les offres promotionnelles ont pris fin, et de l'effet positif plus marqué des offres de forfaits pour nos services de télé IP. Ce résultat a été contrebalancé en partie par les offres accrocheuses lancées par nos concurrents dans la câblodistribution, la substitution technologique continue en faveur des services sans fil et Internet ainsi que l'inclusion des pertes nettes de Bell MTS.

Les abonnés des SAR résidentiels au 31 mars 2018 totalisaient 3 197 216, en baisse de 6,0 % comparativement à 3 399 981 à la fin du T1 2017. Ce résultat représente une augmentation importante du taux d'érosion au chapitre des SAR par rapport à un taux d'érosion de 1,9 % enregistré au premier trimestre de 2017, ce qui est principalement attribuable à l'augmentation d'un exercice à l'autre du nombre d'abonnés au T1 2017 par suite de l'acquisition de MTS. Au début du T1 2018, notre clientèle d'abonnés des SAR résidentiels a augmenté de 23 441, par suite d'une acquisition de petite envergure réalisée au cours du trimestre.

HYPOTHÈSES

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE, mises à jour ou complétées dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes et les hypothèses mentionnées dans chacune des analyses des autres secteurs d'activité fournies dans la présente rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- Une croissance positive du BAIIA ajusté pour l'ensemble de l'exercice.
- Une croissance continue de la clientèle d'abonnés résidentiels des services de télé IP et Internet.
- L'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet.
- La croissance du PMU des services résidentiels par foyer, générée par l'adoption croissante des forfaits multiproduits par foyer et l'augmentation des tarifs.
- Des offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels lancées par nos concurrents dans la câblodistribution dans les zones où nous fournissons des services sur fil locaux.
- La migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes IP.
- Les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros.
- Le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler les clients d'affaires.
- La mise à l'épreuve des catégories de produits qui génèrent habituellement des marges élevées par l'offre, en croissance au Canada, de services sur demande des grands fournisseurs mondiaux de solutions d'affaires pour la transmission de la voix et de données au moyen de services en nuage et par contournement.
- Le déploiement continu du réseau de fibre permettant une connexion directe et la consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau soutenu d'investissements constants.
- L'adoption accélérée par les abonnés des services par contournement entraînant la réduction des forfaits télé.
- La réalisation d'économies de coûts du fait de la réduction des postes de cadre à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, de la réduction des taux contractuels des fournisseurs, de la diminution du trafic non acheminé par nos propres réseaux et des synergies opérationnelles découlant de l'intégration de MTS.
- L'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil.

3.3 Bell Média

PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

BELL MÉDIA APPUIE LA PROPOSITION DE FRANCJEU CANADA VISANT À CONTRER LE VOL DE CONTENU

Le 29 janvier 2018, FrancJeu Canada, une coalition de plus de 25 entreprises et organisations représentant des artistes, des créateurs de contenu, des syndicats, des guildes, des producteurs, des interprètes, des radiodiffuseurs, des distributeurs et des exposants canadiens, a déposé une demande auprès du CRTC afin qu'il prenne des mesures visant à contrer le vol de contenu numérique par des sites Web qui se livrent à des activités illégales de piratage. Il n'existe actuellement aucun recours judiciaire efficace au Canada pour se défendre contre le vol de contenu en ligne. Aux termes de la proposition de FrancJeu Canada, le CRTC mettrait sur pied un organisme indépendant chargé de l'examen du piratage (Independent Piracy Review Agency (IPRA)) qui aurait pour mandat d'examiner les demandes identifiant des sites de piratage, d'entendre les arguments de toutes les parties, de tenir des audiences au besoin et de faire des recommandations au CRTC sur les sites devant faire l'objet de mesures. Si le CRTC suit la recommandation de l'IPRA, tous les fournisseurs de services d'accès Internet seraient alors tenus de désactiver l'accès aux sites identifiés, ce qui rendrait plus difficile pour ces derniers de prendre contact avec les Canadiens. En tant que membre de la coalition FrancJeu Canada, Bell Média est fière d'appuyer les efforts déployés pour moderniser les outils pouvant servir à protéger toutes les parties prenantes au sein des industries créatives au Canada.

BELL MÉDIA RÉCOMPENSÉE POUR L'EXCELLENCE DE SA PROGRAMMATION

Bell Média et ses partenaires de production se sont vu décerner 52 prix par l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision lors du récent gala annuel Les prix Écrans canadiens, qui souligne l'excellence des productions cinématographiques, télé et des médias numériques canadiennes. Démontrant une constante détermination en matière de création de contenu original canadien, Bell Média et ses partenaires ont récolté 33 prix en télé et en contenu numérique, notamment dans les principales catégories, dont celle du bulletin de nouvelles le plus populaire au Canada pour CTV National News avec Lisa Laflamme, celle de la meilleure émission spéciale de divertissement en direct, de la meilleure série ou émission-débat, de la meilleure série de reportages et celle de la meilleure série ou émission de télé-réalité ou de compétition pour The Amazing Race Canada. TSN a récolté sept prix au total, soit plus que tous les autres diffuseurs de sports réunis, y compris le prix du meilleur événement sportif en direct pour la Coupe de la ligue majeure de soccer 2016. Les films soutenus par Bell Média ont récolté 19 prix, dont le prix du meilleur film, celui de la meilleure actrice dans un rôle principal, celui du meilleur acteur dans un rôle de soutien et celui de la meilleure réalisation.

BELL MÉDIA COMPTE ACQUÉRIR UNE PARTICIPATION MAJORITAIRE DANS LES STUDIOS PINEWOOD DE TORONTO

Le 29 mars 2018, Bell Média a conclu une entente visant l'acquisition d'une participation majoritaire dans les studios Pinewood de Toronto, en partenariat avec Comweb Studio Holdings, Castlepoint et la ville de Toronto. Les studios Pinewood de Toronto comptent parmi les plus importants studios de production spécialement construits à cette fin au Canada et ils représentent le premier choix des producteurs canadiens et internationaux de film et de contenu télé à Toronto.

ENTENTE EXCLUSIVE POUR LA DISTRIBUTION MONDIALE DE LA SÉRIE THE LAUNCH DE CTV

Le 22 février 2018, Bell Média, Big Machine Label Group (BMLG) et Sony Pictures Television (SPT) ont annoncé que SPT avait obtenu les droits de distribution internationaux pour la série The Launch, un nouveau format de télé musicale. À titre de partenaire exclusif de Bell Média et de BMLG, SPT distribuera la série The Launch partout dans le monde, à l'exception du Canada, et a obtenu l'adhésion de sa société de production, Electric Ray, pour produire cette série au Royaume-Uni. Cette entente historique marque la première fois qu'un format télé original de Bell Média pour CTV Inc. (CTV) est distribué à l'échelle internationale. De plus, SPT distribuera également la série canadienne, qui a terminé sa saison inaugurale sur CTV le 21 février, à des fins de vente à l'extérieur du Canada. Au Canada, la saison inaugurale de The Launch s'est hissée au premier rang de son créneau horaire sur CTV et a produit une série de numéros un consécutifs au palmarès. Les chansons originales de la série ont déjà été écoutées en continu plus de 5,5 millions de fois dans le monde et l'engouement ne se dément pas.

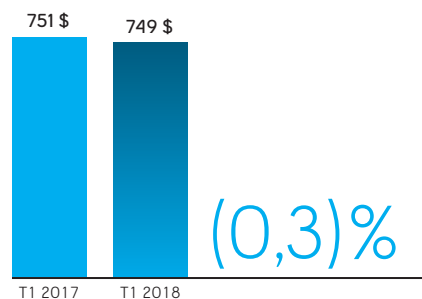
ANALYSE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

FAITS SAILLANTS DE LA PERFORMANCE AU T1 2018

Bell Média

Produits

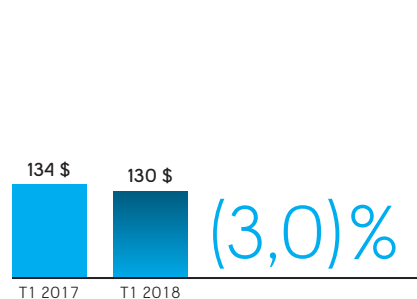
(en millions de dollars)



Bell Média

BAIIA ajusté

(en millions de dollars)



CTV est le réseau de télé canadien le plus regardé

9 des 20 émissions les plus regardées

par l'ensemble des téléspectateurs à l'échelle nationale au T1 2018 (saison d'hiver)

RÉSULTATS DE BELL MÉDIA

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES

	T1 2018	Q1 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Total des produits externes	631	652	(21)	(3,2)%
Produits intersectoriels	118	99	19	19,2 %
Total des produits tirés de Bell Média	749	751	(2)	(0,3)%

Les produits d'exploitation tirés de Bell Média ont diminué de 2 millions \$, ou 0,3 %, au T1 2018 par rapport au T1 2017, ce qui découle de la diminution des produits tirés de la publicité, compensée en partie par la croissance des produits tirés des frais d'abonnement.

Les produits tirés de la publicité ont diminué au T1 2018 par rapport à l'exercice précédent, ce qui reflète la faiblesse générale continue du marché et la diminution des cotes d'écoute qui ont eu une incidence défavorable sur nos plateformes de télé et de radio, ainsi que le glissement continu des dépenses des clients vers les plateformes numériques et par contournement. En outre, le glissement des budgets de publicité vers le principal diffuseur des Jeux olympiques d'hiver 2018 de Pyeongchang a eu une incidence défavorable sur les produits tirés de la publicité dans nos services de télé traditionnelle et spécialisée. La diminution d'un exercice à l'autre des produits tirés de la publicité a été atténuée par la croissance dans nos propriétés de télé numériques et par l'augmentation des produits tirés de l'affichage extérieur découlant principalement de la croissance de la demande sur les faces numériques.

Les produits tirés des frais d'abonnement ont augmenté au T1 2018 par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui découle principalement de la croissance continue de CraveTV et de la gamme de produits GO de Télé Partout, surtout en raison de l'augmentation de la clientèle, et reflète également l'incidence favorable des renouvellements de contrats avec des fournisseurs de services de télé.

COÛTS D'EXPLOITATION ET BAIIA AJUSTÉ

	T1 2018	T1 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Coûts d'exploitation	(619)	(617)	(2)	(0,3)%
BAIIA ajusté	130	134	(4)	(3,0)%
Marge du BAIIA ajusté	17,4 %	17,8 %		(0,4) pt

Les coûts d'exploitation de Bell Média ont augmenté de 2 millions \$, ou 0,3 %, au T1 2018, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, principalement par suite de ce qui suit :

- la hausse continue des coûts relatifs à la programmation et au contenu liés aux droits de diffusion dans les sports et à l'enrichissement du contenu de CraveTV;
- les charges accrues dans l'affichage extérieur découlant de la croissance de la demande sur les faces numériques.

Ces facteurs ont été partiellement compensés par :

- la réduction des droits acquittés aux autorités de réglementation;
- la diminution des coûts de la main-d'œuvre découlant principalement des réductions de l'effectif.

Le BAIIA ajusté de Bell Média a diminué de 3,0 % au T1 2018 par rapport au T1 de l'exercice précédent, en raison de l'effet de la diminution des produits d'exploitation et de la hausse des charges d'exploitation découlant principalement de l'augmentation des coûts relatifs à la programmation et au contenu, ce qui a été atténué par la réduction des droits acquittés aux autorités de réglementation et la diminution des coûts de la main-d'œuvre.

DONNÉES OPÉRATIONNELLES DE BELL MÉDIA

- CTV a été classée au rang de premier réseau au Canada pour la 14^e saison d'hiver consécutive dans toutes les principales catégories démographiques chez les adultes en ce qui a trait à la programmation des heures de grande écoute, comptant neuf des 20 émissions les plus regardées à l'échelle nationale dans les principales catégories démographiques. Chez les téléspectateurs dans la tranche des 25 à 54 ans, CTV comptait plus d'émissions parmi les 20 émissions de l'hiver les plus regardées que tous les autres réseaux réunis.
- Bell Média demeure le chef de file sur la scène canadienne des médias numériques en ce qui a trait aux pages consultées, aux minutes de visionnement et aux vidéos regardées, avec des moyennes mensuelles totales de 482 millions de pages consultées, de 1 milliard de minutes de temps d'utilisation et de 58 millions de vidéos regardées. Bell Média s'est classée au septième rang parmi les propriétés en ligne au pays, avec 20 millions de visiteurs uniques par mois, rejoignant 65 % de l'auditoire des médias numériques.
- Bell Média a maintenu sa position de premier radiodiffuseur du Canada, rejoignant au-delà de 16,8 millions d'auditeurs, lesquels ont écouté, chaque semaine, plus de 71 millions d'heures de contenu.
- Astral est l'une des entreprises d'affichage extérieur les plus importantes au Canada, rejoignant 14 millions de consommateurs chaque semaine, avec son offre de cinq gammes de produits innovateurs et de plus de 31 000 faces d'affichage installées de manière stratégique dans les grandes villes du pays.

HYPOTHÈSES

En date du présent rapport de gestion, nos déclarations prospectives énoncées dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE, mises à jour ou complétées dans le présent rapport de gestion, reposent sur certaines hypothèses, y compris, sans s'y limiter, les hypothèses suivantes et les hypothèses mentionnées dans chacune des analyses des autres secteurs d'activité fournies dans la présente rubrique 3, *Analyse des secteurs d'activité*, ainsi que les hypothèses relatives à l'économie et au marché mentionnées à la section 1.3, *Hypothèses*, du présent rapport de gestion.

- La performance au chapitre des produits devrait refléter une amélioration de la croissance des ventes de publicité à la télé soutenue par la diffusion de la Coupe du Monde 2018 de la FIFA, la croissance de la clientèle d'abonnés de CraveTV et la croissance continue de la publicité sur les panneaux publicitaires extérieurs.
- L'augmentation des coûts d'exploitation entraînée par la hausse des coûts de la programmation télé et des droits de diffusion dans les sports, ainsi que l'investissement continu dans le contenu de CraveTV.
- Le soutien, de façon continue, de l'adoption de CraveTV.
- La capacité d'acquiescer et de produire avec succès des émissions à cotes d'écoute élevées et du contenu différencié.
- L'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur tous les écrans et toutes les plateformes.
- L'augmentation des produits des activités ordinaires générés grâce à la monétisation des droits sur le contenu et des propriétés de Bell Média sur l'ensemble des plateformes.
- Une baisse du nombre d'abonnés pour de nombreuses propriétés de télé de Bell Média entraînée par le dégroupement des chaînes de télé et la popularité grandissante du visionnement de contenu par contournement.
- L'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans les médias.

4 Gestion financière et des capitaux

La présente rubrique vous indique comment nous gérons notre encaisse et nos sources de financement afin de déployer notre stratégie et de produire des résultats financiers. Elle présente une analyse de notre situation financière, de nos flux de trésorerie et de notre liquidité sur une base consolidée.

4.1 Dette nette ⁽¹⁾

	31 MARS 2018	31 DÉCEMBRE 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Dettes à court terme	5 520	5 178	342	6,6 %
Dettes à long terme	19 347	18 215	1 132	6,2 %
Actions privilégiées ⁽²⁾	2 002	2 002	–	–
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 199)	(625)	(574)	(91,8)%
Dettes nettes	25 670	24 770	900	3,6 %

(1) Le terme dette nette est une mesure financière non définie par les PCGR et n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la section 8.2, Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés – Dette nette dans ce rapport de gestion pour des renseignements supplémentaires, y compris un rapprochement avec la mesure financière définie par les IFRS la plus comparable.

(2) Cinquante pour cent des actions privilégiées en circulation représentant 4 004 millions \$ en 2018 et en 2017 sont classées en tant que dettes afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation.

L'augmentation de 1 474 millions \$ de la dette totale, qui comprend la dette à court terme et la dette à long terme, s'explique par :

- l'émission par Bell Canada des débetures MTN, série M-47, et des billets, série US-1, d'un montant en capital total de 500 millions \$ et de 750 millions \$ US (967 millions \$ CA), respectivement;
- l'augmentation nette de 64 millions \$ de nos obligations en vertu de contrats de location-financement et d'autres dettes.

Cette augmentation a été partiellement compensée par :

- la diminution de nos effets à payer (déduction faite des remboursements) de 57 millions \$.

L'augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 574 millions \$ découle principalement :

- de l'émission de titres d'emprunt d'un montant en capital de 1 236 millions \$ (déduction faite des remboursements);
- des flux de trésorerie disponibles de 537 millions \$.

Cette augmentation a été partiellement compensée par :

- les dividendes de 646 millions \$ payés sur les actions ordinaires de BCE;
- le montant de 223 millions \$ payé pour des acquisitions d'entreprises surtout relativement à l'acquisition d'AlarmForce;
- le montant de 175 millions \$ payé pour le rachat d'actions ordinaires dans le cadre d'une OPRA dans le cours normal des activités;
- le montant de 88 millions \$ payé pour l'achat sur le marché libre d'actions en vue du règlement de paiements fondés sur des actions.

4.2 Données liées aux actions en circulation

ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION	NOMBRE D'ACTIONNAIRES
En circulation au 1 ^{er} janvier 2018	900 996 640
Actions émises pour l'acquisition d'AlarmForce	22 531
Actions émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés	35 408
Rachat d'actions ordinaires	(3 085 697)
En circulation au 31 mars 2018	897 968 882

OPTIONS SUR ACTIONS EN COURS	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (\$)
En cours au 1 ^{er} janvier 2018	10 490 249	55
Attribuées	3 637 626	57
Exercées ⁽¹⁾	(35 408)	36
Frappées de déchéance	(4 641)	59
En cours au 31 mars 2018	14 087 826	56
Exercibles au 31 mars 2018	4 631 121	52

(1) Le prix d'exercice moyen pondéré par option était de 57 \$ ce trimestre.

4.3 Flux de trésorerie

	T1 2018	T1 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 496	1 313	183	13,9 %
Dépenses d'investissement	(931)	(852)	(79)	(9,3)%
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(33)	(43)	10	23,3 %
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(13)	(12)	(1)	(8,3)%
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	18	83	(65)	(78,3)%
Flux de trésorerie disponibles	537	489	48	9,8 %
Acquisitions d'entreprises	(223)	(1 635)	1 412	86,4 %
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	(18)	(83)	65	78,3 %
Cession d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	68	–	68	n.s.
Acquisition de licences de spectre	(36)	–	(36)	n.s.
Autres activités d'investissement	(35)	(9)	(26)	n.s.
Émission nette d'instruments d'emprunt	1 236	1 550	(314)	(20,3)%
Émission d'actions ordinaires	1	48	(47)	(97,9)%
Rachat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions	(88)	(96)	8	8,3 %
Rachat d'actions ordinaires	(175)	–	(175)	n.s.
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires	(646)	(594)	(52)	(8,8)%
Remboursement de capital aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	(29)	–	(29)	n.s.
Autres activités de financement	(18)	(13)	(5)	(38,5)%
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	574	(343)	917	n.s.

n.s. : non significatif

FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION ET FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES

Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du premier trimestre de 2018 ont augmenté de 183 millions \$ par rapport au T1 2017, surtout en raison de l'amélioration du fonds de roulement, de la diminution des coûts liés aux acquisitions et autres coûts payés et de la hausse du BAIIA ajusté.

Les flux de trésorerie disponibles du T1 2018 ont augmenté de 48 millions \$ par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait de l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des coûts liés aux acquisitions et autres coûts payés, partiellement contrebalancée par les dépenses d'investissement accrues.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	T1 2018	T1 2017	VARIATION (\$)	% DE VARIATION
Services sans fil de Bell	164	136	(28)	(20,6)%
Ratio d'intensité du capital	8,4 %	7,7 %		(0,7) pt
Services sur fil de Bell	747	691	(56)	(8,1)%
Ratio d'intensité du capital	24,2 %	23,2 %		(1,0) pt
Bell Média	20	25	5	20,0 %
Ratio d'intensité du capital	2,7 %	3,3 %		0,6 pt
BCE	931	852	(79)	(9,3)%
Ratio d'intensité du capital	16,7 %	16,0 %		(0,7) pt

Les dépenses d'investissement de BCE, de 931 millions \$ au T1 2018, ont augmenté de 79 millions \$, soit 9,3 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, dans la foulée des investissements accrus des Services sur fil de Bell et des Services sans fil de Bell, mais elles ont été atténuées par la diminution des dépenses, d'un exercice à l'autre, de Bell Média. Les dépenses d'investissement en pourcentage des produits des activités ordinaires (ratio d'intensité du capital) ont augmenté pour s'établir à 16,7 % au T1 2018, comparativement à 16,0 % à l'exercice précédent. Les dépenses d'investissement reflètent :

- des dépenses plus élevées dans le sur-fil de 56 millions \$ par rapport à l'exercice précédent, du fait des efforts que nous continuons de déployer pour l'expansion du réseau de fibre à large bande en vue de brancher un plus grand nombre de foyers et d'entreprises directement, ce qui comprend le déploiement de l'infrastructure Fibe Gigabit à Toronto et dans d'autres zones urbaines ainsi que la construction du réseau FTTP à Montréal. La croissance d'un exercice à l'autre reflète également l'acquisition et l'intégration de Bell MTS.

- des dépenses plus élevées dans le secteur du sans-fil de 28 millions \$, du fait de notre investissement constant dans l'infrastructure réseau, notamment l'accroissement des vitesses LTE-A, le déploiement des petites cellules sans fil afin d'optimiser la couverture mobile, la qualité du signal et les liaisons de raccordement pour les services de données, ainsi que l'augmentation de la capacité des réseaux pour soutenir la croissance de la clientèle et de la consommation des services de données. L'acquisition et l'intégration de Bell MTS ont également contribué à la croissance des dépenses d'investissement dans le sans-fil.
- des dépenses d'investissement moins élevées chez Bell Média de 5 millions \$ en raison des dépenses plus élevées en 2017 dans l'affichage extérieur.

ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Le 5 janvier 2018, BCE a acquis la totalité des actions émises et en circulation d'AlarmForce pour une contrepartie totale de 182 millions \$, de laquelle une tranche de 181 millions \$ a été payée en trésorerie et la tranche restante de 1 million \$, par l'émission de 22 531 actions ordinaires de BCE.

Le 17 mars 2017, BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de MTS pour une contrepartie totale de 2 933 millions \$, de laquelle une tranche de 1 339 millions \$ a été payée en trésorerie et la tranche restante de 1 594 millions \$, par l'émission d'environ 27,6 millions d'actions ordinaires de BCE.

Le 3 janvier 2017, BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Cieslok Media Ltd., pour une contrepartie en trésorerie totale de 161 millions \$.

CESSION D'IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET D'AUTRES ACTIFS

Au T1 2018, BCE a vendu environ 39 000 comptes clients d'AlarmForce en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan à TELUS Communications Inc. (Telus), pour un produit total d'environ 68 millions \$.

INSTRUMENTS D'EMPRUNT

2018

Au premier trimestre de 2018, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 1 236 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment de l'émission par Bell Canada des débentures MTN, série M-47, et des billets, série US-1, d'un montant en capital total de 500 millions \$ et de 750 millions \$ US (967 millions \$ CA), respectivement. Ces émissions ont été partiellement contrebalancées par les remboursements (déduction faite des émissions) d'effets à payer de 57 millions \$ et les paiements de 174 millions \$ au titre de contrats de location-financement et d'autres dettes.

2017

Au premier trimestre de 2017, nous avons émis des titres d'emprunt d'un montant de 1 550 millions \$, déduction faite des remboursements. Il s'agissait notamment de l'émission par Bell Canada des débentures MTN, série M-44 et série M-45, d'un montant en capital de 1 milliard \$ et de 500 millions \$, respectivement, de l'augmentation de nos prêts garantis par des créances clients de 350 millions \$ et de l'émission (déduction faite des remboursements) d'effets à payer de 308 millions \$. Ces émissions ont été partiellement contrebalancées par le remboursement d'emprunts de 480 millions \$ en vertu de notre facilité de crédit à terme engagée non garantie ainsi que par les paiements de 128 millions \$ au titre de contrats de location-financement et d'autres dettes.

RACHAT D' ACTIONS ORDINAIRES

Au T1 2018, BCE a racheté et annulé 3 085 697 actions ordinaires, pour un coût total de 175 millions \$. De ce coût total, 69 millions \$ représentent le capital déclaré et 3 millions \$ représentent la diminution du surplus d'apport attribuable à ces actions ordinaires. Le montant résiduel de 103 millions \$ a été imputé au déficit.

DIVIDENDES EN TRÉSORERIE PAYÉS SUR ACTIONS ORDINAIRES

Au premier trimestre de 2018, les dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires ont été majorés de 52 millions \$ par rapport au T1 2017, en raison d'un dividende plus élevé payé au T1 2018, de 0,7175 \$ par action ordinaire, comparativement à un dividende de 0,6825 \$ par action ordinaire au T1 2017, et d'un nombre d'actions ordinaires en circulation plus élevé, principalement par suite des actions émises dans le cadre de l'acquisition de MTS.

4.4 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Pour le trimestre clos le 31 mars 2018, nous avons comptabilisé une augmentation de nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et une perte, avant impôt, dans les AERG de 154 millions \$. Cette variation découle d'un rendement moins élevé que celui attendu des actifs des régimes. Le taux d'actualisation au 31 mars 2018 était de 3,6 %, inchangé par rapport au taux d'actualisation au 31 décembre 2017.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2017, nous avons comptabilisé une augmentation de nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi et une perte, avant impôt, dans les AERG de 442 millions \$. Cette variation découle d'une baisse du taux d'actualisation, à 3,8 % au 31 mars 2017, comparativement à 4,0 % au 31 décembre 2016. Cette perte a été partiellement compensée par un rendement plus élevé que celui attendu des actifs des régimes.

4.5 Gestion des risques financiers

JUSTE VALEUR

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti dans les états de la situation financière.

CLASSEMENT	MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR	31 MARS 2018		31 DÉCEMBRE 2017	
		VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Obligation au titre des avantages tangibles imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	99	99	111	110
Obligation au titre du compte de report imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	121	125	124	128
Titres d'emprunt, contrats de location-financement et autres dettes	Dettes à court terme et dette à long terme	20 761	22 623	19 321	21 298

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière.

CLASSEMENT	VALEUR COMPTABLE DE L'ACTIF (DU PASSIF)	JUSTE VALEUR			
		PRIX DE MARCHÉ D'ACTIFS IDENTIQUES ENREGISTRÉS DANS DES MARCHÉS ACTIFS (NIVEAU 1)	DONNÉES OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 2) ⁽¹⁾	DONNÉES D'ENTRÉE NON OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 3) ⁽²⁾	
31 mars 2018					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées ⁽³⁾	Autres actifs non courants	103	1	–	102
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(29)	–	(29)	–
Passif financier lié à Maple Leaf Sports & Entertainment Ltd. (MLSE) ⁽⁴⁾	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	65	–	111	(46)
31 décembre 2017					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées ⁽³⁾	Autres actifs non courants	103	1	–	102
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(48)	–	(48)	–
Passif financier lié à MLSE ⁽⁴⁾	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	60	–	106	(46)

(1) Données observables sur le marché, telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données d'entrée non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés et les ratios cours/bénéfice. Une modification raisonnable de nos hypothèses n'entraînerait pas d'augmentation (de diminution) importante des instruments financiers classés dans le niveau 3.

(3) Les profits et pertes latents sont comptabilisés dans les AERG et les charges pour perte de valeur sont comptabilisées au poste Autres (charges) produits dans les états du résultat net.

(4) Représente l'obligation de BCE de racheter la participation de 9 % du Fonds Unitaire BCE (Fonds Unitaire) dans MLSE à un prix au moins équivalent au prix minimal convenu, advenant le cas où le Fonds Unitaire exerçait son option de vente. L'obligation de rachat est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte est comptabilisé au poste Autres (charges) produits dans les états du résultat net. L'option peut être exercée en 2018 et par la suite.

RISQUE DE CHANGE

Nous utilisons des contrats à terme, des options et des swaps de devises et de taux d'intérêt pour gérer le risque de change lié aux acquisitions et aux ventes prévues et à certains titres d'emprunt libellés en devises.

L'incidence d'une dépréciation (appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait un profit (une perte) de 3 millions \$ (5 millions \$) comptabilisé en résultat net au 31 mars 2018 et un profit (une perte) de 155 millions \$ (149 millions \$) comptabilisé dans les AERG au 31 mars 2018, toutes les autres variables restant constantes.

En 2018, nous avons conclu un swap de devises et de taux d'intérêt, dont le montant notionnel s'élevait à 750 millions \$ US (967 millions \$ CA), utilisé pour couvrir le risque de change lié au dollar américain découlant de nos billets US-1 échéant en 2048. Se reporter à la note 10, *Dette*, dans les états financiers du T1 2018 de BCE.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme et les options en cours au 31 mars 2018.

TYPE DE COUVERTURE	MONNAIE D'ACHAT	MONTANT À RECEVOIR	MONNAIE DE VENTE	MONTANT À PAYER	ÉCHÉANCE	ÉLÉMENT COUVERT
Flux de trésorerie	\$ US	2 456	\$ CA	3 142	2018	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	667	\$ CA	869	2018	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ CA	97	\$ US	75	2018-2019	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	775	\$ CA	968	2019	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	76	\$ CA	96	2020-2021	Transactions prévues
Économique	\$ US	27	\$ CA	35	2018	Transactions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	50	\$ CA	61	2018	Transactions prévues
Économique – options de vente	\$ US	115	\$ CA	139	2018	Transactions prévues

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 1% des taux d'intérêt serait une diminution (augmentation) de 29 millions \$ du bénéfice net au 31 mars 2018.

RISQUES LIÉS AUX FLUCTUATIONS DU COURS DE L'ACTION

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres et du risque lié aux fluctuations du cours de l'action relatif à un régime de paiement fondé sur des actions qui est réglé en trésorerie. La juste valeur de nos contrats à terme sur actions au 31 mars 2018 était un passif de 42 millions \$.

L'incidence d'une augmentation (diminution) de 5 % du cours de marché de l'action ordinaire de BCE au 31 mars 2018 serait un profit (une perte) de 35 millions \$ comptabilisé en résultat net, toutes les autres variables restant constantes.

4.6 Notations

Les principales notations de BCE et de Bell Canada demeurent inchangées par rapport à celles décrites dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE.

4.7 Liquidité

Nos besoins de liquidités demeurent essentiellement inchangés par rapport à ceux décrits dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE.

5 Information financière trimestrielle

Les états financiers du T1 2018 de BCE ont été préparés conformément aux IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et ils ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 2 mai 2018.

Le tableau suivant, qui a également été préparé conformément aux IFRS, présente les principales données financières consolidées de BCE des huit derniers trimestres clos.

	2018	2017				DONNÉES DE 2016 AVANT L'ADOPTION D'IFRS 15		
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
Produits d'exploitation								
Services	4 964	5 152	5 054	5 078	4 811	5 169	5 025	4 988
Produits	626	884	643	610	525	533	382	352
Total des produits d'exploitation	5 590	6 036	5 697	5 688	5 336	5 702	5 407	5 340
BAlIA ajusté	2 254	2 329	2 405	2 382	2 166	2 121	2 236	2 268
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	–	(47)	(23)	(36)	(84)	(11)	(25)	(57)
Amortissement des immobilisations corporelles	(780)	(783)	(760)	(767)	(724)	(719)	(706)	(713)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(212)	(208)	(207)	(210)	(185)	(165)	(161)	(156)
Bénéfice net	709	698	850	814	688	699	800	830
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	661	656	803	765	642	657	752	778
Bénéfice net par action ordinaire								
De base	0,73	0,72	0,90	0,85	0,73	0,75	0,87	0,89
Dilué	0,73	0,72	0,90	0,85	0,73	0,75	0,87	0,89
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)	900,2	900,6	900,4	900,1	875,7	870,5	869,9	869,1

6 Cadre réglementaire

Le texte qui suit présente une mise à jour des initiatives et des procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE, à la section 3.3, *Principaux risques d'entreprise*, et à la rubrique 8, *Cadre réglementaire*.

LOI SUR LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

INSTANCES RELATIVES AUX SERVICES SANS FIL DE GROS À L'ÉCHELLE NATIONALE

Le 22 mars 2018, le CRTC a publié la décision de télécom 2018-97 relative à son réexamen de la décision de télécom 2017-56. Dans la décision de télécom 2018-97, le CRTC a maintenu sa précédente décision, soit que l'utilisation du Wi-Fi public ne peut être considérée comme faisant partie du réseau d'origine d'un fournisseur de services sans fil non national afin d'accéder aux services d'itinérance de gros obligatoires à l'échelle nationale de Bell Mobilité Inc. (Bell Mobilité), de Rogers Communications Canada Inc. (Rogers) ou de Telus. Le CRTC a déterminé que le fait de permettre un tel accès pourrait avoir une incidence négative sur les investissements dans les réseaux sans fil par les entreprises de services sans fil et entrer en conflit avec la politique de longue date visant à favoriser une concurrence fondée sur les installations.

Au lieu de rendre obligatoire l'accès aux réseaux pour les fournisseurs de services sans fil Wi-Fi, le CRTC a lancé l'Avis de consultation de télécom CRTC 2018-98 dans lequel il a ordonné à Bell Mobilité, à Rogers et à Telus de déposer des propositions de forfaits abordables de données seulement qu'ils pourraient offrir sur le marché. Dans le cadre de cette instance, le CRTC entend déterminer les caractéristiques que ces forfaits devraient présenter et pourrait exiger à Bell Mobilité, à Rogers et à Telus d'offrir ces forfaits aux consommateurs. Bell Mobilité, Rogers et Telus ont déposé leurs propositions de forfaits le 23 avril 2018. Une décision est attendue plus tard au cours de l'exercice. À l'heure actuelle, nous ne pouvons évaluer l'incidence que l'Avis de consultation de télécom CRTC 2018-98 pourrait avoir, le cas échéant, sur nos activités.

Toujours le 22 mars 2018, le CRTC a publié la décision de télécom 2018-99 dans laquelle il établit les tarifs définitifs des services d'itinérance de gros à l'échelle nationale offerts par Bell Mobilité, Rogers et Telus. Les tarifs s'appliquent rétroactivement à compter du 5 mai 2015.

LOI SUR LA RADIOCOMMUNICATION

CONSULTATION CONCERNANT LE SPECTRE DE LA BANDE DE 600 MHz

Le 28 mars 2018, Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISDE) a publié le document *Consultation sur un cadre technique, politique et de délivrance de licences concernant le spectre de la bande de 600 MHz*. Dans ce cadre, ISDE a confirmé qu'elle mettra aux enchères 70 mégahertz (MHz) du spectre, dont 30 MHz seront réservés aux entités admissibles au spectre réservé. Les entités admissibles au spectre réservé : i) doivent être inscrites auprès du CRTC en tant que fournisseurs de service dotés d'installations; ii) ne doivent pas être des fournisseurs nationaux titulaires; et iii) doivent déjà fournir un service commercial de télécommunications au grand public dans la zone de licence visée, en date de la présentation de la demande à participer à la mise aux enchères. Le spectre réservé ne peut être transféré qu'aux entités admissibles au spectre réservé pendant les cinq premières années. Toutes les licences mises aux enchères seront assorties d'une période de validité de 20 ans et feront l'objet de certaines exigences de déploiement qui imposent aux titulaires de desservir un certain pourcentage des citoyens de chacune des zones de service dans les cinq, 10 et 20 années suivant la délivrance des licences. Bien que l'adoption des dispositions sur le spectre réservé limite la portion du spectre pour lequel Bell Mobilité peut soumissionner, aucune autre restriction n'a été adoptée qui aurait pour effet de limiter la participation de Bell Mobilité au processus des enchères. Les soumissions dans le cadre des enchères devraient commencer le 12 mars 2019.

AUTRES LOIS IMPORTANTES

LOI SUR LA PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET LES DOCUMENTS ÉLECTRONIQUES

Le 18 juin 2015, la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* a été modifiée afin d'inclure des exigences de notification à respecter en ce qui a trait à la perte ou à la divulgation non autorisée de renseignements personnels conservés par une organisation à la suite d'une atteinte portée aux mesures de protection de l'organisation. Le non-respect de ces exigences de notification, ou l'omission de tenir un registre des atteintes, pourrait entraîner une amende pouvant aller jusqu'à 100 000 \$ par incident. Les dispositions relatives aux exigences de notification et de tenue d'un registre entreront en vigueur le 1^{er} novembre 2018 lorsque les règlements connexes sont censés entrer en vigueur.

7 Risques d'entreprise

Par risque, nous entendons la possibilité de la survenance d'un événement futur qui pourrait avoir un effet négatif sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation. La gestion de nos activités consiste en partie à comprendre la nature de ces risques éventuels et à les limiter, dans la mesure du possible.

L'effet réel de tout événement pourrait être considérablement différent de ce que nous prévoyons actuellement. Les risques décrits dans ce rapport de gestion ne sont pas les seuls risques susceptibles de nous toucher. D'autres risques et incertitudes que, pour l'instant, nous ignorons ou jugeons négligeables pourraient avoir une incidence défavorable significative sur notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation.

Dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE, nous avons présenté une revue détaillée des risques susceptibles de toucher notre situation financière, notre performance financière, nos flux de trésorerie, nos activités ou notre réputation, et pouvant faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans nos déclarations prospectives. Cette description détaillée des risques est mise à jour dans le présent rapport de gestion. Les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE, mis à jour dans le présent rapport de gestion, incluent, sans s'y limiter, les risques liés aux éléments suivants :

- l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents, ainsi que l'incidence connexe sur le coût lié à la conservation de nos clients actuels et à l'obtention de nouveaux clients, de même que sur nos parts de marché, nos volumes de service et nos stratégies d'établissement des prix;
- le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent à réduire l'utilisation de nos services sur fil traditionnels;
- les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations gouvernementales et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités, y compris, en particulier, celles qui concernent l'accès obligatoire aux réseaux, les ventes aux enchères de spectre, l'approbation d'acquisitions et les exigences relatives à l'octroi de licences de radiodiffusion et à la propriété étrangère;
- l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels, notamment les réseaux, les systèmes de TI, les locaux, les magasins et l'information de nature sensible, contre des événements et des attaques comme les cybermenaces, les dommages causés par les incendies et les catastrophes naturelles;
- les risques liés à la sécurité et les risques de fuite de données advenant le contournement des protocoles de contrôle de la sécurité applicables à nos solutions infonuagiques;
- l'incidence défavorable de la séparation fondamentale entre le contenu et le service de connectivité, ce qui modifie l'environnement de nos activités liées à la télé et aux médias et pourrait accélérer le débranchement des services de télé et la réduction des dépenses pour ces services, ainsi que la fragmentation du marché de la publicité et les changements qui s'y produisent;
- la concurrence avec des concurrents mondiaux, en plus des concurrents canadiens traditionnels, pour le contenu de programmation, qui pourrait entraîner d'importantes hausses des coûts d'acquisition du contenu et nuire à notre capacité d'obtenir du contenu de premier plan;
- une conjoncture économique et des conditions des marchés des capitaux défavorables, un niveau d'activité de détail et commerciale en baisse, l'incidence négative connexe sur la demande de nos produits et services et sur les prix de ceux-ci, et le volume des créances douteuses;
- l'incapacité à optimiser les échéanciers pour le déploiement et la mise à niveau de réseaux et de systèmes de TI, à évaluer correctement les possibilités qu'offrent les nouvelles technologies ainsi qu'à investir et à évoluer dans la bonne direction;
- l'incapacité à continuer d'investir de manière rigoureuse et stratégique dans des fonctions de prochaine génération, notamment des stratégies de service à la clientèle reposant sur l'information en temps réel;
- l'incapacité à susciter une expérience client positive découlant, en particulier, du défaut d'adopter de nouvelles approches et de repousser les limites opérationnelles;
- la complexité de nos activités découlant des multiples plateformes technologiques, systèmes de facturation et bases de données de commercialisation, ainsi que d'une myriade de forfaits, d'offres promotionnelles et de gammes de produits;
- l'incapacité à maintenir la performance opérationnelle optimale de nos réseaux, étant donné une augmentation importante de la demande relativement à la capacité des réseaux pour les services Internet et sans fil;
- l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des systèmes de TI performants soutenus par un cadre de gouvernance et opérationnel efficace;
- le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes qui dépasseraient nos objectifs en matière d'intensité du capital, afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux;
- l'incapacité à générer les avantages escomptés de nos restructurations d'entreprises, des remplacements et des mises à niveau de systèmes, des refontes de processus, et de l'intégration des entreprises acquises;
- les événements liés à la fonctionnalité de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations, ainsi que notre capacité à les protéger, à les tester, à les maintenir et à les remplacer;
- les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite;
- l'incapacité à attirer des employés possédant les compétences appropriées, à les fidéliser et à stimuler leur performance dans un environnement sûr et sécuritaire;
- les interruptions de travail;
- l'incapacité à accéder à des sources de capital adéquates et à générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer les dépenses d'investissement et soutenir la croissance planifiée;
- l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE ou que la politique de distribution de dividendes de BCE sera maintenue;
- l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché;

- la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi;
- des impôts plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation, et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux;
- l'incapacité à réduire les coûts ainsi que toute augmentation imprévue de coûts;
- l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses;
- le vol et le piratage de notre contenu en ligne, ainsi que l'absence de recours judiciaires efficaces pour se défendre;
- les événements ayant une incidence sur la capacité de nos tiers fournisseurs, impartiteurs et consultants à continuer de nous fournir les produits et les services dont nous avons besoin pour exercer nos activités et respecter différentes obligations;
- l'incapacité d'adopter des pratiques de gestion de l'approvisionnement et des fournisseurs permettant de gérer adéquatement les risques associés aux modèles de nos fournisseurs, existants ou nouveaux;
- la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts de fabrication ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables;
- un règlement défavorable des litiges, en particulier des actions collectives;
- des modifications défavorables aux lois applicables et l'incapacité d'agir en amont pour ce qui est du respect de nos obligations juridiques et réglementaires;
- les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils de communications sans fil;
- l'incapacité à maintenir le service à la clientèle et à assurer le fonctionnement de nos réseaux si des épidémies, des pandémies et d'autres éventualités menaçantes pour la santé survenaient;
- l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes du public et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats.

Se reporter à la rubrique 9, *Risques d'entreprise*, du rapport de gestion annuel 2017 de BCE pour une description plus détaillée des risques susmentionnés ainsi que d'autres risques; cette rubrique, ainsi que les autres rubriques du rapport de gestion annuel 2017 de BCE mentionnées dans cette rubrique, sont intégrées par renvoi dans la présente rubrique 7.

Se reporter également à la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du présent rapport de gestion, pour une mise à jour des initiatives et des procédures réglementaires décrites dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE, laquelle rubrique 6 est intégrée par renvoi dans la présente rubrique 7.

Sauf en ce qui concerne les mises à jour présentées dans la rubrique 6, *Cadre réglementaire*, du présent rapport de gestion, les risques décrits dans le rapport de gestion annuel 2017 de BCE demeurent essentiellement inchangés.

8 Méthodes comptables, mesures financières et contrôles

8.1 Nos méthodes comptables

Les états financiers du T1 2018 de BCE ont été préparés conformément aux IFRS publiées par l'IASB, selon la norme IAS 34, *Information financière intermédiaire*, et ils ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 2 mai 2018. Ces états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Principales méthodes comptables*, des états financiers consolidés de BCE pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, à l'exception de ce qui suit. Les états financiers du T1 2018 de BCE ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Comme il est exigé, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, nous avons adopté les nouvelles normes comptables suivantes.

IFRS 15

Nous avons appliqué IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, de façon rétrospective à chaque période de présentation de l'information financière antérieure présentée. IFRS 15 établit des principes sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de contrats pour la vente de produits et de services, sauf si les contrats entrent dans le champ d'application d'autres IFRS.

IFRS 15 a principalement une incidence sur le calendrier de la comptabilisation des produits des activités ordinaires ainsi que sur la façon dont nous classons les produits des activités ordinaires entre les gammes de produits ou les services de notre secteur Services sans fil de Bell. IFRS 15 a également une incidence sur la façon dont nous comptabilisons les coûts d'obtention de contrats.

- Dans le cadre des accords de prestations multiples, les produits des activités ordinaires affectés à une obligation de prestation remplie ne sont plus limités au montant non conditionnel à l'exécution d'obligations de prestation supplémentaires. Bien que le montant total des produits des activités ordinaires comptabilisés au cours de la durée d'un contrat soit en grande partie inchangé, la comptabilisation des produits des activités ordinaires pourrait être devancée et être reflétée avant les entrées de trésorerie afférentes, ce qui entraînera la comptabilisation dans le bilan d'un actif sur contrat correspondant au montant des produits tirés des activités ordinaires comptabilisés qui n'ont pas encore été facturés au client. L'actif sur contrat est réalisé pendant la durée du contrat conclu avec le client.
- Comme les produits des activités ordinaires affectés à une obligation de prestation remplie ne sont plus limités au montant non conditionnel, une proportion plus importante du montant total des produits des activités ordinaires comptabilisés pendant la durée de certains contrats conclus avec des clients pourrait être attribuée à un produit livré, ce qui entraînerait une diminution correspondante des produits tirés des services.
- Les commissions de ventes et tout coût marginal d'obtention d'un contrat conclu avec un client sont comptabilisés dans l'état de la situation financière et amortis sur une base systématique correspondant au modèle de fourniture des produits ou des services associés au client, à l'exception de ce qui est mentionné ci-dessous.

Conformément à IFRS 15, nous appliquons les mesures de simplification suivantes.

- Les contrats achevés qui ont commencé et se sont terminés au cours du même exercice et ceux qui se trouvaient achevés avant le 1^{er} janvier 2017 ne sont pas retraités.
- Les contrats modifiés avant le 1^{er} janvier 2017 ne sont pas retraités. L'effet global de ces modifications est reflété au moment d'identifier les obligations de prestation remplies et non remplies, de déterminer le prix de transaction et de répartir le prix de transaction entre les obligations de prestation remplies et non remplies.
- Lorsque notre droit à une contrepartie d'un client correspond directement à la valeur, pour le client, des produits et des services fournis jusqu'alors, nous comptabilisons les produits des activités ordinaires pour le montant que nous avons le droit de facturer. En ce qui concerne les contrats et les obligations de prestation faisant partie d'un contrat dont la durée initiale attendue ne dépasse pas un an, nous n'avons pas à fournir le montant du prix de transaction affecté aux obligations de prestation qui restent à remplir et ni d'explication précisant quand nous nous attendons à comptabiliser ce montant en produits des activités ordinaires.
- Les coûts d'obtention d'un contrat dont la période d'amortissement serait de un an ou moins sont immédiatement passés en charges.

IFRS 9

Nous avons appliqué IFRS 9, *Instruments financiers* (révisée en juillet 2014), et les modifications corrélatives qui se rapportent aux autres IFRS de façon rétrospective, à l'exception des modifications à la comptabilité de couverture décrites ci-après qui sont appliquées prospectivement. Conformément aux dispositions transitoires, les périodes comparatives n'ont pas été retraitées. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence importante sur la valeur comptable de nos instruments financiers au 1^{er} janvier 2018. En raison de l'adoption d'IFRS 9, notre déficit au 1^{er} janvier 2018 a augmenté de 4 millions \$.

IFRS 9 remplace les modèles de classement et d'évaluation d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, par un modèle unique selon lequel les actifs financiers sont classés et évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Ce classement est basé sur le modèle économique selon lequel un actif financier est géré et sur les caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels et élimine les catégories « détenus jusqu'à l'échéance », « prêts et créances » et « disponibles à la vente » définies par IAS 39. Toutefois, l'adoption d'IFRS 9 n'a pas modifié les bases d'évaluation de nos actifs financiers.

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés évalués à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu d'IAS 39 continuent d'être évalués de cette façon en vertu d'IFRS 9.

- Les placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres et certains instruments dérivés qui répondent aux conditions requises pour la comptabilité de couverture des flux de trésorerie évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global en vertu d'IAS 39 continuent d'être évalués de cette façon en vertu d'IFRS 9.
- Les créances clients et autres débiteurs continuent d'être évalués au coût amorti en vertu d'IFRS 9.

La dépréciation des actifs financiers conformément à IFRS 9 est basée sur le modèle des pertes de crédit attendues plutôt que sur le modèle des pertes subies d'IAS 39. IFRS 9 s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti et aux actifs sur contrats et exige que nous tenions compte de facteurs comme les informations historiques, actuelles et prospectives lorsque nous évaluons les pertes de crédit attendues. En ce qui a trait aux créances clients et aux actifs sur contrats, nous utilisons la méthode simplifiée pour évaluer les pertes en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les montants considérés comme irrécouvrables sont radiés et comptabilisés au poste *Coûts d'exploitation* dans l'état du résultat net.

Nous avons adopté le modèle de comptabilité de couverture générale d'IFRS 9 qui exige que nous nous assurions que les relations de comptabilité de couverture sont conformes à nos objectifs et à nos stratégies en matière de gestion des risques. De plus, nous appliquons une approche davantage qualitative et prospective quant à l'évaluation de l'efficacité de la couverture, car une évaluation rétrospective n'est plus exigée.

- En vertu d'IFRS 9, les montants liés aux couvertures des flux de trésorerie à l'égard des achats prévus d'actifs non financiers réglés au cours de la période sont reclassés hors du cumul des AERG dans le coût initial de l'actif non financier lorsqu'il est comptabilisé. En vertu d'IAS 39, ces montants étaient reclassés hors des AERG. Les montants liés aux couvertures des flux de trésorerie à l'égard d'autres achats prévus continuent d'être reclassés hors des AERG en résultat net en vertu d'IFRS 9.

ADOPTION D'IFRS 15

En raison de l'adoption d'IFRS 15, nous avons modifié les chiffres comparatifs pour la période close le 31 mars 2017 et l'exercice clos le 31 décembre 2017 et ceux de l'état de la situation financière d'ouverture au 1^{er} janvier 2017. Le tableau suivant présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 15 et les informations à fournir de 2017 mises à jour.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

Le tableau ci-après présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur nos états consolidés du résultat net de 2017 présentés antérieurement.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS LIÉS AUX ACTIONS)	TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2017			EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017		
	DONNÉES DE 2017 PRÉSENTÉES ANTÉRIEUREMENT	INCIDENCE D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 PRÉSENTÉES ANTÉRIEUREMENT	INCIDENCE D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 15
Produits d'exploitation	5 384	(48)	5 336	22 719	38	22 757
Coûts d'exploitation	(3 170)	–	(3 170)	(13 541)	66	(13 475)
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(84)	–	(84)	(190)	–	(190)
Amortissement des immobilisations corporelles	(722)	(2)	(724)	(3 037)	3	(3 034)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(185)	–	(185)	(813)	3	(810)
Charges financières						
Charges d'intérêts	(234)	–	(234)	(955)	–	(955)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(18)	–	(18)	(72)	–	(72)
Autres produits (charges)	17	–	17	(102)	–	(102)
Impôt sur le résultat	(263)	13	(250)	(1 039)	(30)	(1 069)
Bénéfice net	725	(37)	688	2 970	80	3 050
Bénéfice net attribuable aux :						
Actionnaires ordinaires	679	(37)	642	2 786	80	2 866
Actionnaires privilégiés	31	–	31	128	–	128
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	15	–	15	56	–	56
Bénéfice net	725	(37)	688	2 970	80	3 050
Bénéfice net par action ordinaire – de base	0,78	(0,05)	0,73	3,12	0,08	3,20
Bénéfice net par action ordinaire – dilué	0,78	(0,05)	0,73	3,11	0,09	3,20
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)	875,7	–	875,7	894,3	–	894,3

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau ci-après présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur notre état consolidé de la situation financière de 2017 présenté antérieurement.

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	DONNÉES DE 2017 PRÉSENTÉES ANTÉRIEUREMENT	INCIDENCE D'IFRS 15	RECLASSEMENTS ⁽¹⁾	DONNÉES DE 2017 APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 15
Trésorerie	442	–	–	442
Équivalents de trésorerie	183	–	–	183
Créances clients et autres débiteurs	3 135	9	(15)	3 129
Stocks	380	–	–	380
Actifs sur contrats	–	923	(91)	832
Coûts liés aux contrats	–	206	144	350
Charges payées d'avance	375	–	(158)	217
Autres actifs courants	124	–	(2)	122
Total des actifs courants	4 639	1 138	(122)	5 655
Actifs sur contrats	–	400	31	431
Coûts liés aux contrats	–	162	124	286
Immobilisations corporelles	24 033	(4)	–	24 029
Immobilisations incorporelles	13 305	–	(47)	13 258
Actifs d'impôt différé	144	–	–	144
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	814	–	–	814
Autres actifs non courants	900	–	(143)	757
Goodwill	10 428	–	–	10 428
Total des actifs non courants	49 624	558	(35)	50 147
Total de l'actif	54 263	1 696	(157)	55 802
Dettes fournisseurs et autres passifs	4 623	–	(748)	3 875
Passifs sur contrats	–	97	596	693
Intérêts à payer	168	–	–	168
Dividendes à payer	678	–	–	678
Passifs d'impôt exigible	140	–	–	140
Dettes à court terme	5 178	–	–	5 178
Total des passifs courants	10 787	97	(152)	10 732
Passifs sur contrats	–	34	167	201
Dettes à long terme	18 215	–	–	18 215
Passifs d'impôt différé	2 447	423	–	2 870
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	2 108	–	–	2 108
Autres passifs non courants	1 223	–	(172)	1 051
Total des passifs non courants	23 993	457	(5)	24 445
Total du passif	34 780	554	(157)	35 177
Actions privilégiées	4 004	–	–	4 004
Actions ordinaires	20 091	–	–	20 091
Surplus d'apport	1 162	–	–	1 162
Cumul des autres éléments de perte globale	(17)	–	–	(17)
Déficit	(6 080)	1 142	–	(4 938)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE	19 160	1 142	–	20 302
Participations ne donnant pas le contrôle	323	–	–	323
Total des capitaux propres	19 483	1 142	–	20 625
Total du passif et des capitaux propres	54 263	1 696	(157)	55 802

(1) Nous avons reclassé certains montants des périodes antérieures afin de répondre aux exigences de la présentation conformément à IFRS 15.

Le tableau ci-après présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur notre état consolidé de la situation financière au 1^{er} janvier 2017.

	AU 1 ^{ER} JANVIER 2017	INCIDENCE D'IFRS 15	RECLASSEMENTS ⁽¹⁾	AU 1 ^{ER} JANVIER 2017 APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 15
Trésorerie	603	–	–	603
Équivalents de trésorerie	250	–	–	250
Créances clients et autres débiteurs	2 979	11	(2)	2 988
Stocks	403	–	–	403
Actifs sur contrats	–	851	(113)	738
Coûts liés aux contrats	–	195	148	343
Charges payées d'avance	420	–	(189)	231
Autres actifs courants	200	–	(2)	198
Total des actifs courants	4 855	1 057	(158)	5 754
Actifs sur contrats	–	357	26	383
Coûts liés aux contrats	–	151	124	275
Immobilisations corporelles	22 346	(5)	–	22 341
Immobilisations incorporelles	11 998	–	–	11 998
Actifs d'impôt différé	89	–	–	89
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	852	–	–	852
Autres actifs non courants	1 010	–	(113)	897
Goodwill	8 958	–	–	8 958
Total des actifs non courants	45 253	503	37	45 793
Total de l'actif	50 108	1 560	(121)	51 547
Dettes fournisseurs et autres passifs	4 326	–	(655)	3 671
Passifs sur contrats	–	71	574	645
Intérêts à payer	156	–	–	156
Dividendes à payer	617	–	–	617
Passifs d'impôt exigible	122	–	–	122
Dettes à court terme	4 887	–	–	4 887
Total des passifs courants	10 108	71	(81)	10 098
Passifs sur contrats	–	34	169	203
Dettes à long terme	16 572	–	–	16 572
Passifs d'impôt différé	2 192	393	–	2 585
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	2 105	–	–	2 105
Autres passifs non courants	1 277	–	(209)	1 068
Total des passifs non courants	22 146	427	(40)	22 533
Total du passif	32 254	498	(121)	32 631
Actions privilégiées	4 004	–	–	4 004
Actions ordinaires	18 370	–	–	18 370
Surplus d'apport	1 160	–	–	1 160
Cumul des autres éléments de bénéfice global	46	–	–	46
Déficit	(6 040)	1 062	–	(4 978)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE	17 540	1 062	–	18 602
Participations ne donnant pas le contrôle	314	–	–	314
Total des capitaux propres	17 854	1 062	–	18 916
Total du passif et des capitaux propres	50 108	1 560	(121)	51 547

(1) Nous avons reclassé certains montants des périodes antérieures afin de répondre aux exigences de la présentation conformément à IFRS 15.

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau ci-après présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur certains postes de notre tableau des flux de trésorerie de 2017 présenté antérieurement.

	TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2017			EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017		
	DONNÉES DE 2017 PRÉSENTÉES ANTÉRIEUREMENT	INCIDENCE D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 PRÉSENTÉES ANTÉRIEUREMENT	INCIDENCE D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 15
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation						
Bénéfice net	725	(37)	688	2 970	80	3 050
Amortissements	907	2	909	3 850	(6)	3 844
Impôt sur le résultat	263	(13)	250	1 039	30	1 069
Variation nette des actifs et des passifs d'exploitation	(234)	48	(186)	480	(104)	376
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 313	-	1 313	7 358	-	7 358

8.2 Mesures financières non définies par les PCGR et indicateurs de performance clés

La présente section décrit les mesures financières non définies par les PCGR et les indicateurs de performance clés que nous utilisons dans ce rapport de gestion pour expliquer nos résultats financiers. Elle présente également un rapprochement des mesures financières non définies par les PCGR avec les mesures financières selon les IFRS les plus comparables.

Au T1 2018, nous avons mis à jour notre définition du bénéfice net ajusté et du BPA ajusté de manière à exclure les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, car ils pourraient avoir une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté pour 2017 ont également été mis à jour à des fins de comparabilité.

BAIIA AJUSTÉ ET MARGE DU BAIIA AJUSTÉ

Les termes *BAIIA ajusté* et *marge du BAIIA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le BAIIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE. Le BAIIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 5, *Information sectorielle*, des états financiers du T1 2018 de BCE. Nous définissons la marge du BAIIA ajusté comme le BAIIA ajusté divisé par les produits d'exploitation.

Nous utilisons le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAIIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans l'industrie des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAIIA ajusté et la marge du BAIIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités. Le BAIIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants.

Il n'existe aucune mesure financière selon les IFRS directement comparable au BAIIA ajusté et à la marge du BAIIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau suivant présente un rapprochement du bénéfice net et du BAIIA ajusté.

	T1 2018	T1 2017
Bénéfice net	709	688
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	-	84
Amortissement des immobilisations corporelles	780	724
Amortissement des immobilisations incorporelles	212	185
Charges financières		
Charges d'intérêts	240	234
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	17	18
Autres charges (produits)	61	(17)
Impôt sur le résultat	235	250
BAIIA ajusté	2 254	2 166
<i>Produits d'exploitation de BCE</i>	<i>5 590</i>	<i>5 336</i>
Marge du BAIIA ajusté	40,3 %	40,6 %

BÉNÉFICE NET AJUSTÉ ET BPA AJUSTÉ

Les termes *bénéfice net ajusté* et *BPA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette et les charges pour perte de valeur. Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE.

Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette et des charges pour perte de valeur, déduction faite de l'impôt et des participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC). Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières selon les IFRS les plus comparables. Le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

	T1 2018		T1 2017	
	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	661	0,73	642	0,73
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(1)	–	65	0,07
Pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	56	0,07	(18)	(0,02)
Pertes nettes sur placements	–	–	14	0,02
Charges pour perte de valeur	3	–	–	–
Bénéfice net ajusté	719	0,80	703	0,80

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES ET RATIO DE DISTRIBUTION

Les termes *flux de trésorerie disponibles* et *ratio de distribution* n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, déduction faite des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.

Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer la solidité financière et la performance de nos activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière selon les IFRS la plus comparable.

Nous définissons le ratio de distribution comme les dividendes payés sur actions ordinaires divisés par les flux de trésorerie disponibles. Nous considérons le ratio de distribution comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car il met en évidence la pérennité des paiements de dividendes de la société.

Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

	T1 2018	T1 2017
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 496	1 313
Dépenses d'investissement	(931)	(852)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(33)	(43)
Dividendes en trésorerie payés par les filiales aux détenteurs de PNDPC	(13)	(12)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	18	83
Flux de trésorerie disponibles	537	489

DETTE NETTE

Le terme *dette nette* n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

Nous définissons la dette nette comme la dette à court terme plus la dette à long terme et 50 % des actions privilégiées, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie, comme il est présenté dans les états consolidés de la situation financière de BCE. Nous incluons 50 % des actions privilégiées en circulation dans notre dette nette afin de respecter la méthode de traitement employée par certaines agences de notation.

Nous considérons la dette nette comme un important indicateur du levier financier de la société, car elle représente le montant de la dette qui n'est pas couvert par la trésorerie et les équivalents de trésorerie disponibles. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent la dette nette pour déterminer le levier financier d'une société.

Il n'existe aucune mesure financière selon les IFRS directement comparable à la dette nette, mais celle-ci est calculée selon plusieurs catégories d'actif et de passif des états de la situation financière, comme il est présenté dans le tableau ci-dessous.

	31 MARS 2018	31 DÉCEMBRE 2017
Dettes à court terme	5 520	5 178
Dettes à long terme	19 347	18 215
50 % des actions privilégiées en circulation	2 002	2 002
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(1 199)	(625)
Dettes nettes	25 670	24 770

RATIO DE LEVIER FINANCIER NET

Le terme *ratio de levier financier net* n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous utilisons le ratio de levier financier net et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer le levier financier.

Le ratio de levier financier net correspond à la dette nette divisée par le BAIIA ajusté. Aux fins du calcul du ratio de levier financier net, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté des 12 derniers mois.

RATIO BAIIA AJUSTÉ/CHARGES D'INTÉRÊTS NETTES

Le terme *ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes* n'a pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous utilisons le ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer la solidité financière de la société.

Le ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes correspond au BAIIA ajusté divisé par les charges d'intérêts nettes. Aux fins du calcul de notre ratio BAIIA ajusté/charges d'intérêts nettes, le BAIIA ajusté désigne le BAIIA ajusté de BCE des 12 derniers mois. Les charges d'intérêts nettes correspondent aux charges d'intérêts nettes des 12 derniers mois, comme il est présenté dans nos tableaux des flux de trésorerie, plus 50 % des dividendes déclarés sur actions privilégiées, comme il est présenté dans nos états du résultat net.

INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS

En plus des mesures financières non définies par les PCGR décrites précédemment, nous utilisons un certain nombre d'indicateurs de performance clés pour évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

INDICATEURS DE PERFORMANCE CLÉS	DÉFINITION
PMU	Le produit moyen par utilisateur (PMU) ou par abonné constitue une mesure pour effectuer le suivi de nos sources de produits récurrentes, qui a été mis à jour pour refléter l'adoption d'IFRS 15. Le PMU combiné des services sans fil correspond à certains produits tirés des services divisés par le nombre moyen d'abonnés pour la période visée, et est exprimé en unité monétaire par mois.
FMU	La facturation moyenne par utilisateur (FMU) est le montant moyen approximatif facturé aux clients sur une base mensuelle et sert à effectuer le suivi de nos flux de facturation récurrents. Cette mesure équivaut au PMU combiné, la mesure qui était utilisée avant l'adoption d'IFRS 15. La FMU combinée des services sans fil correspond à certains montants facturés aux clients divisés par le nombre moyen d'abonnés pour la période visée, et est exprimée en unité monétaire par mois.
Intensité du capital	L'intensité du capital correspond aux dépenses d'investissement divisées par les produits d'exploitation.
Taux de désabonnement	Le taux de désabonnement correspond aux annulations d'abonnement aux services par les abonnés. Il s'agit d'une mesure de notre capacité à conserver nos abonnés. Le taux de désabonnement des services sans fil correspond au nombre de désactivations au cours d'une période donnée divisé par le nombre moyen d'abonnés de notre clientèle pour une période visée, et est exprimé en pourcentage par mois.
Unité d'abonnement	<p>Une unité d'abonnement des services sans fil se compose d'une unité génératrice de produits active (p. ex., les appareils mobiles, les tablettes ou les produits Internet sans fil), assortie d'un identificateur unique (habituellement un numéro d'identité internationale d'équipement mobile (IIEM)), qui a accès à nos réseaux sans fil. Nous présentons les unités d'abonnement des services sans fil en deux catégories, soit les unités d'abonnement des services postpayés et les unités d'abonnement des services prépayés. Les unités d'abonnement des services prépayés sont considérées comme étant actives pendant une période de 120 jours après l'expiration du solde prépayé de l'abonné.</p> <p>Une unité d'abonnement des services sur fil se compose d'une unité génératrice de produits active ayant accès à nos services, dont les services Internet, de télé par satellite, de télé IP et/ou les SAR. Un abonné compte parmi notre clientèle d'abonnés une fois que le service a été installé dans ses locaux et qu'il est fonctionnel, et qu'une relation de facturation a été établie.</p> <ul style="list-style-type: none">• Les abonnés des services Internet, de télé IP et de télé par satellite ont accès aux services sur une base individuelle et sont représentés principalement par une unité de logement.• Les abonnés des SAR ont une ligne associée à un compte et sont représentés par un numéro de téléphone unique.

8.3 Contrôles et procédures

CHANGEMENTS DANS LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2018, notre contrôle interne à l'égard de l'information financière n'a subi aucun changement ayant eu, ou susceptible d'avoir eu, sur lui une incidence significative. L'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, a exigé la mise en œuvre de nouveaux processus comptables, ce qui a modifié les contrôles internes de la société sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires, les coûts d'acquisition des contrats et la présentation de l'information financière. Nous avons terminé la conception de ces contrôles et l'adoption de la nouvelle norme en 2018 n'a pas entraîné de modifications importantes à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

États financiers consolidés

États consolidés du résultat net

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS LIÉS AUX ACTIONS) (NON AUDITÉ)	NOTE	31 MARS 2018	31 MARS 2017
Produits d'exploitation	5	5 590	5 336
Coûts d'exploitation	5,6	(3 336)	(3 170)
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	5,7	–	(84)
Amortissement des immobilisations corporelles	5	(780)	(724)
Amortissement des immobilisations incorporelles	5	(212)	(185)
Charges financières			
Charges d'intérêts		(240)	(234)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11	(17)	(18)
Autres (charges) produits	8	(61)	17
Impôt sur le résultat		(235)	(250)
Bénéfice net		709	688
Bénéfice net attribuable aux :			
Actionnaires ordinaires		661	642
Actionnaires privilégiés		36	31
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		12	15
Bénéfice net		709	688
Bénéfice net par action ordinaire – de base et dilué	9	0,73	0,73
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)		900,2	875,7

États consolidés du résultat global

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)

	31 MARS 2018	31 MARS 2017
Bénéfice net	709	688
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale), après impôt sur le résultat		
Éléments qui seront reclassés par la suite en résultat net		
Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de (3) millions \$ et de 3 millions \$ aux 31 mars 2018 et 2017, respectivement ⁽¹⁾	7	(9)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net		
Pertes actuarielles sur les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, après impôt sur le résultat de 42 millions \$ et de 119 millions \$ aux 31 mars 2018 et 2017, respectivement ⁽²⁾	(112)	(323)
Variation nette de la valeur des dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie, après impôt sur le résultat de (7) millions \$ et de néant aux 31 mars 2018 et 2017, respectivement ⁽¹⁾	19	–
Autres éléments de perte globale	(86)	(332)
Total du bénéfice global	623	356
Total du bénéfice global attribuable aux :		
Actionnaires ordinaires	574	310
Actionnaires privilégiés	36	31
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	13	15
Total du bénéfice global	623	356

(1) Les montants liés à la variation nette de la valeur des dérivés pour la période close le 31 mars 2017 n'ont pas été retraités, conformément aux dispositions transitoires lors de l'adoption d'IFRS 9, Instruments financiers, le 1^{er} janvier 2018. Se reporter à la note 2, Mode de présentation et principales méthodes comptables pour obtenir d'autres détails.

(2) Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 31 mars 2018 et au 31 décembre 2017 était de 3,6 %. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi au 31 mars 2017 était de 3,8 %, comparativement à 4,0 % au 31 décembre 2016.

États consolidés de la situation financière

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)

	NOTE	31 MARS 2018	31 DÉCEMBRE 2017	1 ^{ER} JANVIER 2017
ACTIF				
Actifs courants				
Trésorerie		675	442	603
Équivalents de trésorerie		524	183	250
Créances clients et autres débiteurs		2 938	3 129	2 988
Stocks		443	380	403
Actifs sur contrats	2, 3	836	832	738
Coûts liés aux contrats	2, 3	337	350	343
Charges payées d'avance		344	217	231
Autres actifs courants		169	122	198
Total des actifs courants		6 266	5 655	5 754
Actifs non courants				
Actifs sur contrats	2, 3	414	431	383
Coûts liés aux contrats	2, 3	280	286	275
Immobilisations corporelles		24 169	24 029	22 341
Immobilisations incorporelles		13 410	13 258	11 998
Actifs d'impôt différé		153	144	89
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises		829	814	852
Autres actifs non courants		584	757	897
Goodwill	4	10 543	10 428	8 958
Total des actifs non courants		50 382	50 147	45 793
Total de l'actif		56 648	55 802	51 547
PASSIF				
Passifs courants				
Dettes fournisseurs et autres passifs		3 534	3 875	3 671
Passifs sur contrats	3	706	693	645
Intérêts à payer		176	168	156
Dividendes à payer		701	678	617
Passifs d'impôt exigible		49	140	122
Dettes à court terme	10	5 520	5 178	4 887
Total des passifs courants		10 686	10 732	10 098
Passifs non courants				
Passifs sur contrats	3	196	201	203
Dettes à long terme	10	19 347	18 215	16 572
Passifs d'impôt différé		2 916	2 870	2 585
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11	2 124	2 108	2 105
Autres passifs non courants		1 083	1 051	1 068
Total des passifs non courants		25 666	24 445	22 533
Total du passif		36 352	35 177	32 631
CAPITAUX PROPRES				
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE				
Actions privilégiées	13	4 004	4 004	4 004
Actions ordinaires	13	20 026	20 091	18 370
Surplus d'apport		1 141	1 162	1 160
Cumul des autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		9	(17)	46
Déficit	2, 3	(5 192)	(4 938)	(4 978)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE		19 988	20 302	18 602
Participations ne donnant pas le contrôle		308	323	314
Total des capitaux propres		20 296	20 625	18 916
Total du passif et des capitaux propres		56 648	55 802	51 547

États consolidés des variations des capitaux propres

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 31 MARS 2018 (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)	NOTE	ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE BCE						PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
		ACTIONS PRIVILÉGIÉES	ACTIONS ORDINAIRES	SURPLUS D'APPORT	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE (PERTE GLOBALE) BÉNÉFICE GLOBAL	DÉFICIT	TOTAL		
Solde au 31 décembre 2017		4 004	20 091	1 162	(17)	(4 938)	20 302	323	20 625
Adoption d'IFRS 9	2	–	–	–	–	(4)	(4)	–	(4)
Solde au 1 ^{er} janvier 2018		4 004	20 091	1 162	(17)	(4 942)	20 298	323	20 621
Bénéfice net		–	–	–	–	697	697	12	709
Autres éléments de bénéfice global (de perte globale)		–	–	–	25	(112)	(87)	1	(86)
Total du bénéfice global		–	–	–	25	585	610	13	623
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés		–	3	–	–	–	3	–	3
Autre rémunération fondée sur des actions		–	–	(18)	–	(14)	(32)	–	(32)
Rachat d'actions ordinaires	13	–	(69)	(3)	–	(103)	(175)	–	(175)
Actions ordinaires émises pour l'acquisition d'AlarmForce Industries Inc. (AlarmForce)	4	–	1	–	–	–	1	–	1
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE		–	–	–	–	(714)	(714)	–	(714)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		–	–	–	–	–	–	(3)	(3)
Règlement de couvertures des flux de trésorerie transférées dans le coût de base des éléments couverts		–	–	–	1	–	1	–	1
Remboursement de capital aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		–	–	–	–	(4)	(4)	(25)	(29)
Solde au 31 mars 2018		4 004	20 026	1 141	9	(5 192)	19 988	308	20 296

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 31 MARS 2017 (EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)	NOTE	ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES DE BCE						PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES
		ACTIONS PRIVILÉGIÉES	ACTIONS ORDINAIRES	SURPLUS D'APPORT	CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DE BÉNÉFICE GLOBAL (PERTE GLOBALE)	DÉFICIT	TOTAL		
Solde au 1 ^{er} janvier 2017		4 004	18 370	1 160	46	(4 978)	18 602	314	18 916
Bénéfice net		–	–	–	–	673	673	15	688
Autres éléments de perte globale		–	–	–	(9)	(323)	(332)	–	(332)
Total (de la perte globale) du bénéfice global		–	–	–	(9)	350	341	15	356
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'options sur actions des employés		–	54	(3)	–	–	51	–	51
Actions ordinaires émises en vertu d'un régime d'épargne des employés		–	5	–	–	–	5	–	5
Autre rémunération fondée sur des actions		–	–	(20)	–	(14)	(34)	–	(34)
Actions ordinaires émises pour l'acquisition de Manitoba Telecom Services Inc. (MTS)	4	–	1 594	–	–	–	1 594	–	1 594
Dividendes déclarés sur actions ordinaires et privilégiées de BCE		–	–	–	–	(657)	(657)	–	(657)
Dividendes déclarés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		–	–	–	–	–	–	(13)	(13)
Solde au 31 mars 2017		4 004	20 023	1 137	37	(5 299)	19 902	316	20 218

Tableaux consolidés des flux de trésorerie

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES
(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS) (NON AUDITÉ)

	NOTE	31 MARS 2018	31 MARS 2017
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Bénéfice net		709	688
Rapprochement du bénéfice net et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation			
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	7	–	84
Amortissements		992	909
Coût des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	11	90	68
Charges d'intérêts nettes		238	230
Pertes sur placements	8	–	12
Impôt sur le résultat		235	250
Cotisations aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi		(87)	(88)
Paiements en vertu de régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi		(19)	(19)
Coûts liés aux indemnités de départ et autres payés		(35)	(41)
Intérêts payés		(236)	(223)
Impôt sur le résultat payé (après remboursements)		(284)	(288)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés		(18)	(83)
Variation nette des actifs et des passifs d'exploitation		(89)	(186)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		1 496	1 313
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Dépenses d'investissement		(931)	(852)
Acquisitions d'entreprises	4	(223)	(1 635)
Cession d'immobilisations incorporelles et d'autres actifs	4	68	–
Acquisition de licences de spectre		(36)	–
Autres activités d'investissement		(35)	(9)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(1 157)	(2 496)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
(Diminution) augmentation des effets à payer		(57)	308
Augmentation des créances clients titrisées		–	350
Émission de titres d'emprunt à long terme	10	1 466	1 496
Remboursement de titres d'emprunt à long terme	10	(173)	(604)
Émission d'actions ordinaires		1	48
Rachat d'actions pour le règlement de paiements fondés sur des actions		(88)	(96)
Rachat d'actions ordinaires	13	(175)	–
Dividendes en trésorerie payés sur actions ordinaires		(646)	(594)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées		(33)	(43)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		(13)	(12)
Remboursement de capital aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle		(29)	–
Autres activités de financement		(18)	(13)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		235	840
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie		233	(164)
Trésorerie au début de la période		442	603
Trésorerie à la fin de la période		675	439
Augmentation (diminution) nette des équivalents de trésorerie		341	(179)
Équivalents de trésorerie au début de la période		183	250
Équivalents de trésorerie à la fin de la période		524	71

Notes annexes

Les présents états financiers consolidés intermédiaires (états financiers) doivent être lus parallèlement aux états financiers consolidés annuels 2017 de BCE, qui ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 8 mars 2018.

Les présentes notes sont non auditées.

Les expressions *nous*, *notre/nos*, *BCE* et *la société* désignent, selon le contexte, BCE Inc. ou, collectivement, BCE Inc., Bell Canada, leurs filiales, leurs partenariats et leurs entreprises associées. *MTS* désigne, selon le contexte, jusqu'au 17 mars 2017, Manitoba Telecom Services Inc. ou, collectivement, Manitoba Telecom Services Inc. et ses filiales; et *Bell MTS* désigne, à partir du 17 mars 2017, les activités combinées de MTS et de Bell Canada au Manitoba.

Note 1 Renseignements sur la société

BCE est une société constituée en société par actions et ayant son siège au Canada. Le siège social de BCE est situé au 1, carrefour Alexander–Graham-Bell, Verdun (Québec) Canada. BCE est une entreprise de télécommunications et de médias qui fournit des services sans fil, sur fil, Internet et de télévision (télé) à une clientèle résidentielle, d'affaires et de gros à l'échelle nationale partout au Canada. Notre secteur Bell Média fournit des services de télé traditionnelle, spécialisée et payante, de médias numériques ainsi que des services de radiodiffusion et des services d'affichage extérieur à des clients à l'échelle nationale partout au Canada.

Note 2 Mode de présentation et principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), selon la Norme comptable internationale (IAS) 34, *Information financière intermédiaire*, et ont été approuvés par le conseil d'administration de BCE le 2 mai 2018. Les présents états financiers ont été préparés selon le même mode de présentation, les mêmes méthodes comptables et les mêmes méthodes de calcul que ceux présentés à la note 2, *Principales méthodes comptables*, de nos états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, à l'exception de ce qui est décrit ci-après et à la note 3, *Adoption d'IFRS 15*. Les présents états financiers ne comprennent pas toutes les notes annexes requises dans les états financiers annuels.

Tous les montants sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire.

ADOPTION DE NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Comme il est exigé, avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2018, nous avons adopté les nouvelles normes comptables suivantes.

IFRS 15

Nous avons appliqué IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, de façon rétrospective à chaque période de présentation de l'information financière antérieure présentée. IFRS 15 établit des principes sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de contrats pour la vente de produits et de services, sauf si les contrats entrent dans le champ d'application d'autres IFRS.

IFRS 15 a principalement une incidence sur le calendrier de la comptabilisation des produits des activités ordinaires ainsi que sur la façon dont nous classons les produits des activités ordinaires entre les gammes de produits ou les services de notre secteur *Services sans fil de Bell*. IFRS 15 a également une incidence sur la façon dont nous comptabilisons les coûts d'obtention de contrats.

- Dans le cadre des accords de prestations multiples, les produits des activités ordinaires affectés à une obligation de prestation remplie ne sont plus limités au montant non conditionnel à l'exécution d'obligations de prestation supplémentaires. Bien que le montant total des produits des activités ordinaires comptabilisés au cours de la durée d'un contrat soit en grande partie inchangé, la comptabilisation des produits des activités ordinaires pourrait être devancée et être reflétée avant les entrées de trésorerie afférentes, ce qui entraînera la comptabilisation dans le bilan d'un actif sur contrat correspondant au montant des produits tirés des activités ordinaires comptabilisés qui n'ont pas encore été facturés au client. L'actif sur contrat est réalisé pendant la durée du contrat conclu avec le client.
- Comme les produits des activités ordinaires affectés à une obligation de prestation remplie ne sont plus limités au montant non conditionnel, une proportion plus importante du montant total des produits des activités ordinaires comptabilisés pendant la durée de certains contrats conclus avec des clients pourrait être attribuée à un produit livré, ce qui entraînerait une diminution correspondante des produits tirés des services.
- Les commissions de ventes et tout coût marginal d'obtention d'un contrat conclu avec un client sont comptabilisés dans l'état de la situation financière et amortis sur une base systématique correspondant au modèle de fourniture des produits ou des services associés au client, à l'exception de ce qui est mentionné ci-dessous.

Conformément à IFRS 15, nous appliquons les mesures de simplification suivantes.

- Les contrats achevés qui ont commencé et se sont terminés au cours du même exercice et ceux qui se trouvaient achevés avant le 1^{er} janvier 2017 ne sont pas retraités.
- Les contrats modifiés avant le 1^{er} janvier 2017 ne sont pas retraités. L'effet global de ces modifications est reflété au moment d'identifier les obligations de prestation remplies et non remplies, de déterminer le prix de transaction et de répartir le prix de transaction entre les obligations de prestation remplies et non remplies.

- Lorsque notre droit à une contrepartie d'un client correspond directement à la valeur, pour le client, des produits et des services fournis jusqu'alors, nous comptabilisons les produits des activités ordinaires pour le montant que nous avons le droit de facturer. En ce qui concerne les contrats et les obligations de prestation faisant partie d'un contrat dont la durée initiale attendue ne dépasse pas un an, nous n'avons pas à fournir le montant du prix de transaction affecté aux obligations de prestation qui restent à remplir et ni d'explication précisant quand nous nous attendons à comptabiliser ce montant en produits des activités ordinaires.
- Les coûts d'obtention d'un contrat dont la période d'amortissement serait de un an ou moins sont immédiatement passés en charges.

IFRS 9

Nous avons appliqué IFRS 9, *Instruments financiers* (révisée en juillet 2014), et les modifications corrélatives qui se rapportent aux autres IFRS de façon rétrospective, à l'exception des modifications à la comptabilité de couverture décrites ci-après qui sont appliquées prospectivement. Conformément aux dispositions transitoires, les périodes comparatives n'ont pas été retraitées. L'adoption d'IFRS 9 n'a pas eu d'incidence importante sur la valeur comptable de nos instruments financiers au 1^{er} janvier 2018. En raison de l'adoption d'IFRS 9, notre déficit au 1^{er} janvier 2018 a augmenté de 4 millions \$.

IFRS 9 remplace les modèles de classement et d'évaluation d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, par un modèle unique selon lequel les actifs financiers sont classés et évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net. Ce classement est basé sur le modèle économique selon lequel un actif financier est géré et sur les caractéristiques de ses flux de trésorerie contractuels et élimine les catégories « détenus jusqu'à l'échéance », « prêts et créances » et « disponibles à la vente » définies par IAS 39. Toutefois, l'adoption d'IFRS 9 n'a pas modifié les bases d'évaluation de nos actifs financiers.

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie et les instruments dérivés évalués à la juste valeur par le biais du résultat net en vertu d'IAS 39 continuent d'être évalués de cette façon en vertu d'IFRS 9.
- Les placements de portefeuille dans des titres de capitaux propres et certains instruments dérivés qui répondent aux conditions requises pour la comptabilité de couverture des flux de trésorerie évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global en vertu d'IAS 39 continuent d'être évalués de cette façon en vertu d'IFRS 9.
- Les créances clients et autres débiteurs continuent d'être évalués au coût amorti en vertu d'IFRS 9.

La dépréciation des actifs financiers conformément à IFRS 9 est basée sur le modèle des pertes de crédit attendues plutôt que sur le modèle des pertes subies d'IAS 39. IFRS 9 s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti et aux actifs sur contrats et exige que nous tenions compte de facteurs comme les informations historiques, actuelles et prospectives lorsque nous évaluons les pertes de crédit attendues. En ce qui a trait aux créances clients et aux actifs sur contrats, nous utilisons la méthode simplifiée pour évaluer les pertes en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les montants considérés comme irrécouvrables sont radiés et comptabilisés au poste *Coûts d'exploitation* dans l'état du résultat net.

Nous avons adopté le modèle de comptabilité de couverture générale d'IFRS 9 qui exige que nous nous assurions que les relations de comptabilité de couverture sont conformes à nos objectifs et à nos stratégies en matière de gestion des risques. De plus, nous appliquons une approche davantage qualitative et prospective quant à l'évaluation de l'efficacité de la couverture, car une évaluation rétrospective n'est plus exigée.

- En vertu d'IFRS 9, les montants liés aux couvertures des flux de trésorerie à l'égard des achats prévus d'actifs non financiers réglés au cours de la période sont reclassés hors du cumul des autres éléments du résultat global dans le coût initial de l'actif non financier lorsqu'il est comptabilisé. En vertu d'IAS 39, ces montants étaient reclassés hors des autres éléments du résultat global. Les montants liés aux couvertures des flux de trésorerie à l'égard d'autres achats prévus continuent d'être reclassés hors des autres éléments du résultat global en résultat net en vertu d'IFRS 9.

Note 3 Adoption d'IFRS 15

En raison de l'adoption d'IFRS 15, nous avons modifié les chiffres comparatifs pour la période close le 31 mars 2017 et l'exercice clos le 31 décembre 2017 et ceux de l'état de la situation financière d'ouverture au 1^{er} janvier 2017. Le tableau suivant présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 15 et les informations à fournir de 2017 mises à jour.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET

Le tableau ci-après présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur nos états consolidés du résultat net de 2017 présentés antérieurement.

(EN MILLIONS DE DOLLARS CANADIENS, SAUF LES MONTANTS LIÉS AUX ACTIONS)	TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2017			EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017		
	DONNÉES DE 2017 PRÉSENTÉES ANTÉRIEUREMENT	INCIDENCE D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 PRÉSENTÉES ANTÉRIEUREMENT	INCIDENCE D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 15
Produits d'exploitation	5 384	(48)	5 336	22 719	38	22 757
Coûts d'exploitation	(3 170)	–	(3 170)	(13 541)	66	(13 475)
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(84)	–	(84)	(190)	–	(190)
Amortissement des immobilisations corporelles	(722)	(2)	(724)	(3 037)	3	(3 034)
Amortissement des immobilisations incorporelles	(185)	–	(185)	(813)	3	(810)
Charges financières						
Charges d'intérêts	(234)	–	(234)	(955)	–	(955)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(18)	–	(18)	(72)	–	(72)
Autres produits (charges)	17	–	17	(102)	–	(102)
Impôt sur le résultat	(263)	13	(250)	(1 039)	(30)	(1 069)
Bénéfice net	725	(37)	688	2 970	80	3 050
Bénéfice net attribuable aux :						
Actionnaires ordinaires	679	(37)	642	2 786	80	2 866
Actionnaires privilégiés	31	–	31	128	–	128
Détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle	15	–	15	56	–	56
Bénéfice net	725	(37)	688	2 970	80	3 050
Bénéfice net par action ordinaire – de base	0,78	(0,05)	0,73	3,12	0,08	3,20
Bénéfice net par action ordinaire – dilué	0,78	(0,05)	0,73	3,11	0,09	3,20
Nombre moyen d'actions ordinaires en circulation – de base (en millions)	875,7	–	875,7	894,3	–	894,3

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau ci-après présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur notre état consolidé de la situation financière de 2017 présenté antérieurement.

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	DONNÉES DE 2017 PRÉSENTÉES ANTÉRIEUREMENT	INCIDENCE D'IFRS 15	RECLASSEMENTS (1)	DONNÉES DE 2017 APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 15
Trésorerie	442	–	–	442
Équivalents de trésorerie	183	–	–	183
Créances clients et autres débiteurs	3 135	9	(15)	3 129
Stocks	380	–	–	380
Actifs sur contrats	–	923	(91)	832
Coûts liés aux contrats	–	206	144	350
Charges payées d'avance	375	–	(158)	217
Autres actifs courants	124	–	(2)	122
Total des actifs courants	4 639	1 138	(122)	5 655
Actifs sur contrats	–	400	31	431
Coûts liés aux contrats	–	162	124	286
Immobilisations corporelles	24 033	(4)	–	24 029
Immobilisations incorporelles	13 305	–	(47)	13 258
Actifs d'impôt différé	144	–	–	144
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	814	–	–	814
Autres actifs non courants	900	–	(143)	757
Goodwill	10 428	–	–	10 428
Total des actifs non courants	49 624	558	(35)	50 147
Total de l'actif	54 263	1 696	(157)	55 802
Dettes fournisseurs et autres passifs	4 623	–	(748)	3 875
Passifs sur contrats	–	97	596	693
Intérêts à payer	168	–	–	168
Dividendes à payer	678	–	–	678
Passifs d'impôt exigible	140	–	–	140
Dettes à court terme	5 178	–	–	5 178
Total des passifs courants	10 787	97	(152)	10 732
Passifs sur contrats	–	34	167	201
Dettes à long terme	18 215	–	–	18 215
Passifs d'impôt différé	2 447	423	–	2 870
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	2 108	–	–	2 108
Autres passifs non courants	1 223	–	(172)	1 051
Total des passifs non courants	23 993	457	(5)	24 445
Total du passif	34 780	554	(157)	35 177
Actions privilégiées	4 004	–	–	4 004
Actions ordinaires	20 091	–	–	20 091
Surplus d'apport	1 162	–	–	1 162
Cumul des autres éléments de perte globale	(17)	–	–	(17)
Déficit	(6 080)	1 142	–	(4 938)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE	19 160	1 142	–	20 302
Participations ne donnant pas le contrôle	323	–	–	323
Total des capitaux propres	19 483	1 142	–	20 625
Total du passif et des capitaux propres	54 263	1 696	(157)	55 802

(1) Nous avons reclassé certains montants des périodes antérieures afin de répondre aux exigences de la présentation conformément à IFRS 15.

Le tableau ci-après présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur notre état consolidé de la situation financière au 1^{er} janvier 2017.

	AU 1 ^{ER} JANVIER 2017	INCIDENCE D'IFRS 15	RECLASSEMENTS ⁽¹⁾	AU 1 ^{ER} JANVIER 2017 APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 15
Trésorerie	603	–	–	603
Équivalents de trésorerie	250	–	–	250
Créances clients et autres débiteurs	2 979	11	(2)	2 988
Stocks	403	–	–	403
Actifs sur contrats	–	851	(113)	738
Coûts liés aux contrats	–	195	148	343
Charges payées d'avance	420	–	(189)	231
Autres actifs courants	200	–	(2)	198
Total des actifs courants	4 855	1 057	(158)	5 754
Actifs sur contrats	–	357	26	383
Coûts liés aux contrats	–	151	124	275
Immobilisations corporelles	22 346	(5)	–	22 341
Immobilisations incorporelles	11 998	–	–	11 998
Actifs d'impôt différé	89	–	–	89
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	852	–	–	852
Autres actifs non courants	1 010	–	(113)	897
Goodwill	8 958	–	–	8 958
Total des actifs non courants	45 253	503	37	45 793
Total de l'actif	50 108	1 560	(121)	51 547
Dettes fournisseurs et autres passifs	4 326	–	(655)	3 671
Passifs sur contrats	–	71	574	645
Intérêts à payer	156	–	–	156
Dividendes à payer	617	–	–	617
Passifs d'impôt exigible	122	–	–	122
Dettes à court terme	4 887	–	–	4 887
Total des passifs courants	10 108	71	(81)	10 098
Passifs sur contrats	–	34	169	203
Dettes à long terme	16 572	–	–	16 572
Passifs d'impôt différé	2 192	393	–	2 585
Obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	2 105	–	–	2 105
Autres passifs non courants	1 277	–	(209)	1 068
Total des passifs non courants	22 146	427	(40)	22 533
Total du passif	32 254	498	(121)	32 631
Actions privilégiées	4 004	–	–	4 004
Actions ordinaires	18 370	–	–	18 370
Surplus d'apport	1 160	–	–	1 160
Cumul des autres éléments de bénéfice global	46	–	–	46
Déficit	(6 040)	1 062	–	(4 978)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de BCE	17 540	1 062	–	18 602
Participations ne donnant pas le contrôle	314	–	–	314
Total des capitaux propres	17 854	1 062	–	18 916
Total du passif et des capitaux propres	50 108	1 560	(121)	51 547

(1) Nous avons reclassé certains montants des périodes antérieures afin de répondre aux exigences de la présentation conformément à IFRS 15.

Le tableau suivant présente un rapprochement des montants de notre déficit au 1^{er} janvier 2017, au 31 mars 2017 et au 31 décembre 2017, présentés antérieurement en 2017, et des montants présentés conformément à IFRS 15. Tous les montants sont présentés après impôt.

	AU 31 DÉCEMBRE 2017	AU 31 MARS 2017	AU 1 ^{er} JANVIER 2017
Total du déficit présenté antérieurement	(6 080)	(6 324)	(6 040)
Calendrier de la comptabilisation des produits des activités ordinaires	873	776	809
Coûts d'obtention d'un contrat	269	249	253
Total du déficit après l'adoption d'IFRS 15	(4 938)	(5 299)	(4 978)

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau ci-après présente l'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur certains postes de notre tableau des flux de trésorerie de 2017 présenté antérieurement.

	TRIMESTRE CLOS LE 31 MARS 2017			EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2017		
	DONNÉES DE 2017 PRÉSENTÉES ANTÉRIEUREMENT	INCIDENCE D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 PRÉSENTÉES ANTÉRIEUREMENT	INCIDENCE D'IFRS 15	DONNÉES DE 2017 APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 15
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation						
Bénéfice net	725	(37)	688	2 970	80	3 050
Amortissements	907	2	909	3 850	(6)	3 844
Impôt sur le résultat	263	(13)	250	1 039	30	1 069
Variation nette des actifs et des passifs d'exploitation	(234)	48	(186)	480	(104)	376
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 313	-	1 313	7 358	-	7 358

MISE À JOUR DES INFORMATIONS ANNUELLES À FOURNIR DE 2017 EN VERTU D'IFRS 15

Les informations à fournir en vertu d'IFRS 15 suivantes pour l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont présentées dans notre rapport financier du premier trimestre de 2018 afin de faciliter la compréhension de l'incidence de l'adoption d'IFRS 15 sur nos méthodes et nos informations à fournir.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES – PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRÉS DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Les produits des activités ordinaires sont évalués en fonction de la valeur de la contrepartie prévue dans un contrat conclu avec un client et excluent les taxes de vente et les autres montants que nous percevons pour le compte de tiers. Nous comptabilisons les produits des activités ordinaires lorsque le contrôle d'un produit ou d'un service est transféré au client. Lorsque notre droit à une contrepartie d'un client correspond directement à la valeur, pour le client, des produits et des services fournis jusqu'alors, nous comptabilisons les produits des activités ordinaires pour le montant que nous avons le droit de facturer.

En ce qui concerne les regroupements de contrats, nous comptabilisons individuellement les produits et les services lorsqu'ils sont identifiables séparément et que le client peut les utiliser pour son propre compte. La contrepartie totale du regroupement de contrats est répartie entre chacun des produits et services inclus dans le contrat conclu avec le client en fonction de son prix de vente spécifique. Habituellement, nous déterminons les prix de vente spécifiques selon les prix observables auxquels nous vendons les produits séparément sans contrat de services et les prix des offres de services non groupés dans la même gamme de services, ajustés en fonction des conditions du marché et d'autres facteurs, au besoin. Lorsque les produits et les services semblables ne sont pas vendus séparément, nous utilisons la méthode du coût attendu plus marge pour déterminer les prix de vente spécifiques. Les produits et les services achetés par un client qui excèdent ceux inclus dans le regroupement de contrats sont comptabilisés séparément.

Un actif sur contrat est comptabilisé lorsque notre droit à une contrepartie dans le cadre de la fourniture de produits ou de services à un client dépend de notre obligation de fournir d'autres produits et services. Les actifs sur contrats sont transférés dans les créances clients lorsque notre droit à une contrepartie dépend uniquement du passage du temps. Un passif sur contrat est comptabilisé lorsque nous recevons une contrepartie avant la fourniture de produits ou de services au client. Les actifs et les passifs sur contrats liés au même contrat sont présentés pour leur montant net.

Nous pouvons conclure des accords en vertu desquels des sous-traitants et d'autres entités fournissent des services à nos clients. Dans le cadre de ces accords, lorsque nous agissons pour notre propre compte, nous comptabilisons les produits des activités ordinaires en fonction des montants facturés à nos clients. Sinon, nous comptabilisons dans les produits des activités ordinaires le montant net que nous conservons.

Les coûts marginaux d'obtention d'un contrat conclu avec un client, qui comprennent principalement des commissions de ventes, et les coûts d'exécution d'un contrat prépayés sont comptabilisés dans l'état de la situation financière, sauf dans le cas suivant. Les coûts inscrits à l'actif sont amortis sur une base systématique correspondant au modèle de fourniture des produits ou des services associés au client. Dans les cas où la période d'amortissement serait de un an ou moins, les coûts d'obtention d'un contrat sont immédiatement passés en charges.

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES DU SECTEUR SERVICES SANS FIL

Notre secteur des services sans fil génère des produits des activités ordinaires par l'offre de produits et services de communications voix et données sans fil numériques intégrés à des clients résidentiels et d'affaires.

Nous comptabilisons des produits d'exploitation tirés des produits dans le cadre de la vente de combinés et d'appareils mobiles lorsqu'un client prend possession du produit. Nous comptabilisons des produits tirés des services sans fil progressivement, au fur et à mesure que les services sont fournis.

Dans le cas des regroupements de contrats, les prix de vente spécifiques sont déterminés d'après les prix observables ajustés en fonction des conditions du marché et d'autres facteurs, au besoin.

En ce qui a trait aux produits et aux services sans fil vendus séparément, habituellement, les clients paient le montant total au point de vente pour ce qui est des produits et sur une base mensuelle pour ce qui est des services. En ce qui concerne les produits et les services sans fil vendus dans le cadre de regroupements de contrats, les clients paient un montant mensuel sur la durée d'un contrat allant jusqu'à 24 mois pour les clients résidentiels et jusqu'à 36 mois pour les clients d'affaires.

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES DU SECTEUR SERVICES SUR FIL

Notre secteur Services sur fil génère principalement des produits des activités ordinaires par l'offre de services de données, y compris des services d'accès Internet et de télévision sur protocole Internet (télé IP), des services téléphoniques locaux et interurbains, des services de télé par satellite et des services de connectivité ainsi que d'autres produits et services de communications à des clients résidentiels et d'affaires. Notre secteur Services sur fil comprend également des produits des activités ordinaires tirés de nos activités de gros, qui achètent et vendent des services téléphoniques locaux et interurbains, des services de données et d'autres services à des revendeurs et à d'autres entreprises de télécommunications.

Nous comptabilisons des produits d'exploitation tirés des produits dans le cadre de la vente d'équipements filaires lorsqu'un client prend possession du produit. Nous comptabilisons des produits tirés des services progressivement, au fur et à mesure que les services sont fournis. Les produits des activités ordinaires liés à certains contrats à long terme sont comptabilisés selon des méthodes fondées sur les extrants en fonction des produits livrés, des prestations exécutées jusqu'à la date considérée, du temps écoulé et des étapes importantes franchies. Dans le cas des regroupements de contrats, les prix de vente spécifiques sont déterminés d'après les prix observables ajustés en fonction des conditions du marché et d'autres facteurs, au besoin, ou selon la méthode du coût attendu plus marge, dans le cas des accords commerciaux personnalisés.

Pour ce qui est des clients des services sur fil, habituellement, les produits sont payés en totalité au point de vente et les services sont payés sur une base mensuelle, sauf si un calendrier de facturation a été établi avec certains clients d'affaires dans le cadre de contrats à long terme dont la durée peut généralement aller jusqu'à 7 ans.

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES DU SECTEUR MÉDIA

Notre secteur Média génère principalement des produits des activités ordinaires par l'offre de services de télé traditionnelle et spécialisée, de médias numériques, de services de radiodiffusion et des services d'affichage extérieur et par les frais d'abonnement aux services de télé spécialisée et payante.

Nous comptabilisons les produits tirés de la publicité après que les publicités ont été lancées à la radio ou à la télé, ou affichées sur notre site Web ou sur nos panneaux publicitaires et notre mobilier urbain. Les produits des activités ordinaires liés aux frais d'abonnement sont comptabilisés sur une base mensuelle, au fur et à mesure que les services sont fournis. Les paiements des clients sont exigibles mensuellement, au fur et à mesure que les services sont fournis.

ESTIMATIONS ET JUGEMENTS CLÉS

PRINCIPAUX JUGEMENTS ET ESTIMATIONS LIÉS À L'APPLICATION D'IFRS 15

L'application d'IFRS 15 exige de BCE qu'elle formule des jugements et fasse des estimations ayant une incidence sur le montant et le calendrier des produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, y compris les estimations sur les prix de vente spécifiques des produits et services sans fil, l'identification des obligations de prestation contenues dans un contrat et le calendrier de l'exécution des obligations de prestation dans le cadre de contrats à long terme. La détermination des coûts d'obtention d'un contrat, y compris l'identification des coûts marginaux, exige également l'exercice d'un jugement.

ACTIFS SUR CONTRATS ET PASSIFS SUR CONTRATS

Le tableau suivant présente un rapprochement des variations importantes des soldes des actifs sur contrats et des passifs sur contrats au cours de la période.

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	ACTIFS SUR CONTRATS	PASSIFS SUR CONTRATS
Solde d'ouverture, au 1 ^{er} janvier 2017	1 121	848
Produits des activités ordinaires comptabilisés inclus dans les passifs sur contrats au début de l'exercice	–	(634)
Produits des activités ordinaires comptabilisés provenant des passifs sur contrats inclus dans les actifs sur contrats au début de l'exercice	139	–
Augmentation des passifs sur contrats au cours de l'exercice	–	658
Augmentation des passifs sur contrats inclus dans les actifs sur contrats au cours de l'exercice	(144)	–
Augmentation des actifs sur contrats découlant des produits des activités ordinaires comptabilisés au cours de l'exercice	1 483	–
Actifs sur contrats transférés dans les créances clients	(1 172)	–
Acquisition de MTS	50	29
Contrats résiliés transférés dans les créances clients	(207)	(2)
Autres	(7)	(5)
Solde de clôture, au 31 décembre 2017	1 263	894

COÛTS LIÉS AUX CONTRATS

Le tableau suivant présente un rapprochement du solde des coûts liés aux contrats au cours de la période.

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	COÛTS LIÉS AUX CONTRATS
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2017	618
Coûts marginaux d'obtention d'un contrat et coûts d'exécution d'un contrat	526
Amortissement inclus dans les coûts d'exploitation	(508)
Solde de clôture au 31 décembre 2017	636

Les coûts liés aux contrats sont amortis sur une période dont la durée varie de 18 à 84 mois.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Nous avons comptabilisé un passif d'impôt différé net de 393 millions \$ lors de l'adoption d'IFRS 15 dans notre état de la situation financière d'ouverture au 1^{er} janvier 2017.

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES PAR GAMMES DE SERVICES ET DE PRODUITS

Le tableau suivant présente nos produits des activités ordinaires ventilés par type.

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE	DONNÉES DE 2017 PRÉSENTÉES ANTÉRIEUREMENT	INCIDENCE D'IFRS 15	AUTRES ⁽³⁾	DONNÉES DE 2017 APRÈS L'ADOPTION D'IFRS 15
Services⁽¹⁾				
Services sans fil	7 308	(1 260)	–	6 048
Services de données	7 146	(5)	51	7 192
Services voix	3 800	3	165	3 968
Services de médias	2 676	–	–	2 676
Autres services	213	(2)	–	211
Total des gammes de services	21 143	(1 264)	216	20 095
Produits⁽²⁾				
Services sans fil	530	1 303	–	1 833
Services de données	519	1	(110)	410
Équipements et autres	527	(2)	(106)	419
Total des gammes de produits	1 576	1 302	(216)	2 662
Total des produits d'exploitation	22 719	38	–	22 757

(1) Nos produits tirés des services sont habituellement comptabilisés progressivement.

(2) Nos produits d'exploitation tirés des produits sont habituellement comptabilisés à un moment précis.

(3) Nous avons reclassé certains montants des périodes antérieures afin que leur présentation soit cohérente avec celle de la période considérée.

OBLIGATIONS DE PRESTATION QUI RESTENT À REMPLIR

Le tableau suivant présente les produits des activités ordinaires qui devraient être comptabilisés dans l'avenir relativement aux obligations de prestation non remplies (ou remplies partiellement) au 31 décembre 2017.

	2018	2019	2020	2021	2022	PAR LA SUITE	TOTAL
Services sur fil	1 328	893	507	292	107	95	3 222
Services sans fil	1 606	734	106	44	44	89	2 623
Total	2 934	1 627	613	336	151	184	5 845

Pour effectuer l'estimation des prix de transaction minimaux affectés aux obligations de prestation non remplies, ou remplies partiellement, restantes, BCE a appliqué la mesure de simplification permettant de ne pas présenter l'information à fournir sur les obligations de prestation restantes dont la durée initiale attendue est de un an ou moins et les contrats dans le cadre desquels nous facturons un montant correspondant à la valeur des produits ou services fournis au client.

Note 4 Acquisitions et cessions d'entreprises

2018

ACQUISITION D'ALARMFORCE

Le 5 janvier 2018, BCE a acquis la totalité des actions émises et en circulation d'AlarmForce pour une contrepartie totale de 182 millions \$, de laquelle une tranche de 181 millions \$ a été payée en trésorerie et la tranche restante de 1 million \$, par l'émission de 22 531 actions ordinaires de BCE.

Après l'acquisition d'AlarmForce, le 5 janvier 2018, BCE a vendu à TELUS Communications Inc. les comptes d'environ 39 000 clients d'AlarmForce en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan, pour un produit total d'environ 68 millions \$.

AlarmForce fournit à ses abonnés résidentiels et d'affaires des services de surveillance vidéo, d'intervention d'urgence personnelle et d'alarme de sécurité ainsi que d'autres services connexes. L'acquisition d'AlarmForce favorise notre expansion stratégique au sein du marché de la maison connectée.

Dans nos états financiers consolidés, AlarmForce est incluse dans le secteur Services sur fil de Bell.

La répartition du prix d'achat tient compte d'estimations provisoires, en particulier des estimations liées aux immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée. Le tableau suivant résume la juste valeur de la contrepartie payée et la juste valeur attribuée à chacune des principales catégories d'actifs et de passifs.

	TOTAL
Contrepartie en trésorerie	181
Émission de 22 531 actions ordinaires de BCE ⁽¹⁾	1
Coût total à répartir	182
Actifs détenus en vue de la vente ⁽²⁾	68
Immobilisations corporelles	8
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée ⁽³⁾	34
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée	1
Passifs d'impôt différé	(7)
Autres passifs non courants	(1)
	103
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4
Juste valeur des actifs nets acquis	107
Goodwill ⁽⁴⁾	75

(1) Comptabilisées à la juste valeur selon le cours de marché de l'action ordinaire de BCE à la date d'acquisition.

(2) Composés principalement de relations clients comptabilisées à la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

(3) Composés principalement des relations clients.

(4) Le goodwill résulte principalement des synergies attendues et de la croissance future et n'est pas déductible à des fins fiscales. Le goodwill qui découle de la transaction a été réparti entre les UGT du groupe des Services sur fil de Bell.

Les produits des activités ordinaires, d'un montant de 12 millions \$, provenant d'AlarmForce sont compris dans les états consolidés du résultat net à partir de la date d'acquisition. Le bénéfice net pour le trimestre clos le 31 mars 2018 n'est pas important. Ces montants reflètent l'amortissement de certains éléments de la répartition du prix d'achat et les ajustements fiscaux connexes.

2017

ACQUISITION DE MTS

Le 17 mars 2017, BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de MTS pour une contrepartie totale de 2 933 millions \$, de laquelle une tranche de 1 339 millions \$ a été payée en trésorerie et la tranche restante de 1 594 millions \$, par l'émission d'environ 27,6 millions d'actions ordinaires de BCE. BCE a financé la composante en trésorerie de la transaction à l'aide d'un financement par emprunt.

Les produits des activités ordinaires, d'un montant de 40 millions \$, et le bénéfice net, d'un montant de 3 millions \$, provenant des activités acquises de MTS sont compris dans les états consolidés du résultat net à partir de la date d'acquisition. En supposant que l'acquisition de MTS ait eu lieu le 1^{er} janvier 2017, les produits d'exploitation consolidés et le bénéfice net de BCE pour le trimestre clos le 31 mars 2017 auraient été de 5 530 millions \$ et de 699 millions \$, respectivement. Ces montants reflètent l'élimination des transactions intersociétés, les coûts de financement et l'amortissement de certains éléments de la répartition du prix d'achat et les ajustements fiscaux connexes.

ACQUISITION DE CIESLOK MEDIA LTD. (CIESLOK MEDIA)

Le 3 janvier 2017, BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Cieslok Media, pour une contrepartie en trésorerie totale de 161 millions \$.

La transaction n'a pas eu d'incidence importante sur nos produits d'exploitation et notre bénéfice net consolidés pour le trimestre clos le 31 mars 2017.

Note 5 Information sectorielle

Nos résultats sont présentés selon trois secteurs : Services sans fil de Bell, Services sur fil de Bell et Bell Média. Nos secteurs reflètent la façon dont nous gérons notre entreprise et dont nous classons nos activités aux fins de planification et d'évaluation de la performance.

Le 17 mars 2017, BCE a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de MTS. Les résultats provenant des activités acquises de MTS sont intégrés dans nos secteurs Services sans fil de Bell et Services sur fil de Bell à partir de la date d'acquisition.

Les tableaux suivants résument l'information financière par secteur pour les périodes closes les 31 mars 2018 et 2017.

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 31 MARS 2018	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		1 934	3 025	631	–	5 590
Produits intersectoriels		12	59	118	(189)	–
Total des produits d'exploitation		1 946	3 084	749	(189)	5 590
Coûts d'exploitation	6	(1 124)	(1 782)	(619)	189	(3 336)
Bénéfice sectoriel⁽¹⁾		822	1 302	130	–	2 254
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	7	(3)	5	(2)	–	–
Amortissements		(160)	(795)	(37)	–	(992)
Charges financières						
Charges d'intérêts						(240)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11					(17)
Autres charges	8					(61)
Impôt sur le résultat						(235)
Bénéfice net						709

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

POUR LA PÉRIODE CLOSE LE 31 MARS 2017	NOTE	SERVICES SANS FIL DE BELL	SERVICES SUR FIL DE BELL	BELL MÉDIA	ÉLIMINATIONS INTERSECTORIELLES	BCE
Produits d'exploitation						
Clients externes		1 756	2 928	652	–	5 336
Produits intersectoriels		11	49	99	(159)	–
Total des produits d'exploitation		1 767	2 977	751	(159)	5 336
Coûts d'exploitation	6	(998)	(1 714)	(617)	159	(3 170)
Bénéfice sectoriel⁽¹⁾		769	1 263	134	–	2 166
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	7	(5)	(67)	(12)	–	(84)
Amortissements		(138)	(736)	(35)	–	(909)
Charges financières						
Charges d'intérêts						(234)
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	11					(18)
Autres charges	8					17
Impôt sur le résultat						(250)
Bénéfice net						688

(1) Le principal décideur opérationnel utilise essentiellement une mesure du bénéfice pour prendre des décisions et évaluer la performance, soit les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation.

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES PAR GAMMES DE SERVICES ET DE PRODUITS

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS	2018	2017
Services⁽¹⁾		
Services sans fil	1 500	1 415
Services de données	1 820	1 719
Services voix	950	981
Services de médias	631	652
Autres services	63	44
Total des gammes de services	4 964	4 811
Produits⁽²⁾		
Services sans fil	434	341
Services de données	104	99
Équipements et autres	88	85
Total des gammes de produits	626	525
Total des produits d'exploitation	5 590	5 336

(1) Nos produits tirés des services sont habituellement comptabilisés progressivement.

(2) Nos produits d'exploitation tirés des produits sont habituellement comptabilisés à un moment précis.

Note 6 Coûts d'exploitation

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS	NOTE	2018	2017
Coûts de la main-d'œuvre			
Salaires et impôts et avantages connexes		(1 058)	(1 003)
Coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi (déduction faite des montants inscrits à l'actif)	11	(73)	(50)
Autres coûts de la main-d'œuvre ⁽¹⁾		(248)	(253)
Moins :			
Main-d'œuvre inscrite à l'actif		255	245
Total des coûts de la main-d'œuvre		(1 124)	(1 061)
Coût des ventes ⁽²⁾		(1 710)	(1 627)
Autres coûts d'exploitation ⁽³⁾		(502)	(482)
Total des coûts d'exploitation		(3 336)	(3 170)

(1) Les autres coûts de la main-d'œuvre incluent les coûts liés aux entrepreneurs et à l'impartition.

(2) Le coût des ventes inclut les coûts des appareils mobiles et d'autres équipements vendus, les coûts liés aux réseaux et au contenu ainsi que les paiements versés à d'autres entreprises de télécommunications.

(3) Les autres coûts d'exploitation incluent les frais relatifs à la commercialisation, à la publicité et aux commissions de vente, les créances douteuses, les taxes autres que l'impôt sur le résultat, les coûts relatifs aux TI, les honoraires ainsi que les loyers.

Note 7 Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS	2018	2017
Coûts liés aux indemnités de départ	(9)	(31)
Coûts liés aux acquisitions et autres	9	(53)
Total des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	-	(84)

COÛTS LIÉS AUX INDEMNITÉS DE DÉPART

Les coûts liés aux indemnités de départ se composent de charges de cessation d'emploi involontaire ou volontaire.

COÛTS LIÉS AUX ACQUISITIONS ET AUTRES

Les coûts liés aux acquisitions et autres se composent des coûts de transaction, dont les frais juridiques et les frais de services de conseil en finance, liés aux acquisitions effectuées ou potentielles, des coûts liés aux indemnités de départ d'employés dans le cadre de l'acquisition d'une entreprise, des coûts relatifs à l'intégration d'entreprises acquises dans nos activités d'exploitation et des coûts liés aux litiges, lorsque ces coûts sont importants. Les coûts liés aux acquisitions comprennent également une perte liée au transfert de licences de spectre relativement à l'acquisition de MTS en 2017.

Note 8 Autres (charges) produits

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 31 MARS

	2018	2017
(Pertes nettes) profits nets lié(s) à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres ⁽¹⁾	(77)	24
Produit (perte) sur participations mises en équivalence dans des entreprises associées et des coentreprises		
Exploitation	17	19
Pertes sur placements	–	(2)
Perte de valeur d'actifs	(4)	–
Profits (pertes) sur la mise hors service et la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1	(17)
Pertes sur placements	–	(12)
Autres ⁽¹⁾	2	5
Total des autres (charges) produits	(61)	17

(1) Nous avons reclassé les montants de la période antérieure afin que leur présentation soit cohérente avec celle de la période considérée.

Note 9 Bénéfice par action

Le tableau suivant présente les composantes utilisées dans le calcul du bénéfice par action ordinaire de base et dilué pour le bénéfice attribuable aux actionnaires ordinaires.

POUR LES PÉRIODES CLOSÉS LES 31 MARS

	2018	2017
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – de base	661	642
Dividendes déclarés par action ordinaire (en dollars)	0,7550	0,7175
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	900,2	875,7
Exercice présumé d'options sur actions ⁽¹⁾	0,4	0,9
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – dilué (en millions)	900,6	876,6

(1) Le calcul de l'exercice présumé d'options sur actions tient compte de l'incidence du coût de rémunération futur moyen non comptabilisé des options ayant un effet dilutif. Il exclut les options dont le prix d'exercice est plus élevé que la valeur de marché moyenne de l'action ordinaire de BCE. Le nombre d'options exclues totalisait 9 472 068 au premier trimestre de 2018 et 5 816 905 au premier trimestre de 2017.

Note 10 Dette

2018

Le 12 mars 2018, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 1997 des débetures à moyen terme (MTN), série M-47, à 3,35 %, dont le capital s'établit à 500 millions \$, et qui viennent à échéance le 12 mars 2025.

Le 29 mars 2018, Bell Canada a émis en vertu de son acte de fiducie de 2016 des billets, série US-1, à 4,464 %, dont le capital s'établit à 750 millions \$ US (967 millions \$ CA), et qui viennent à échéance le 1^{er} avril 2048. Les billets, série US-1, ont été couverts contre les fluctuations des taux de change au moyen d'un swap de devises et de taux d'intérêt. Se reporter à la note 12, *Actifs et passifs financiers*, pour obtenir plus de détails.

Au T1 2018, Bell Canada a reclassé ses débetures, série M-33, à 5,52 %, qui viennent à échéance le 26 février 2019, d'un montant de 300 millions \$, en les retirant de la dette à long terme pour les inclure dans la dette à court terme.

Le 4 avril 2018, Bell Canada a annoncé qu'elle remboursera, avant l'échéance, le 4 mai 2018, ses débetures, série M-28, à 3,50 %, dont le capital en cours s'établissait à 400 millions \$, et qui viennent à échéance le 10 septembre 2018.

Le 16 avril 2018, Bell Canada a remboursé, avant l'échéance, ses billets à moyen terme, série 9, à 4,59 %, dont le capital en cours s'établissait à 200 millions \$ et qui venaient à échéance le 1^{er} octobre 2018. En outre, à la même date, Bell Canada a remboursé, avant l'échéance, ses débetures, série M-33, à 5,52 %, dont le capital en cours s'établissait à 300 millions \$ et qui venaient à échéance le 26 février 2019.

Note 11 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

COÛT DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Nous offrons des prestations de retraite et d'autres avantages à la plupart de nos employés. Ces avantages comprennent des régimes de retraite à prestations définies (PD), des régimes de retraite à cotisations définies (CD) et d'autres avantages postérieurs à l'emploi (AAPE).

COMPOSANTES DU COÛT DES SERVICES RENDUS AU TITRE DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

POUR LES PÉRIODES CLOUSES LES 31 MARS	2018	2017
Régimes de retraite PD	(53)	(48)
Régimes de retraite CD	(33)	(31)
AAPE	(1)	(2)
Profit découlant de la modification des AAPE et des régimes de retraite PD	–	16
Moins :		
Coût des régimes d'avantages inscrit à l'actif	14	15
Total du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi, inclus dans les coûts d'exploitation	(73)	(50)
Autres coûts comptabilisés dans les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	(4)	–
Total du coût des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(77)	(50)

COMPOSANTES DES CHARGES FINANCIÈRES AU TITRE DES RÉGIMES D'AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

POUR LES PÉRIODES CLOUSES LES 31 MARS	2018	2017
Régimes de retraite PD	(6)	(4)
AAPE	(11)	(14)
Total des intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	(17)	(18)

Note 12 Actifs et passifs financiers

JUSTE VALEUR

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués au coût amorti dans les états de la situation financière.

	CLASSEMENT	MÉTHODE D'ÉTABLISSEMENT DE LA JUSTE VALEUR	31 MARS 2018		31 DÉCEMBRE 2017	
			VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR	VALEUR COMPTABLE	JUSTE VALEUR
Obligation au titre des avantages tangibles imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	99	99	111	110
Obligation au titre du compte de report imposée par le CRTC	Dettes fournisseurs et autres passifs et passifs non courants	Valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimatifs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	121	125	124	128
Titres d'emprunt, contrats de location-financement et autres dettes	Dettes à court terme et dette à long terme	Prix de marché des titres d'emprunt ou valeur actualisée des flux de trésorerie futurs actualisés selon les taux d'intérêt observables sur le marché	20 761	22 623	19 321	21 298

Le tableau suivant présente des renseignements sur la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur dans les états de la situation financière.

CLASSEMENT		VALEUR COMPTABLE DE L'ACTIF (DU PASSIF)	JUSTE VALEUR		
			PRIX DE MARCHÉ D'ACTIFS IDENTIQUES ENREGISTRÉS DANS DES MARCHÉS ACTIFS (NIVEAU 1)	DONNÉES OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 2) ⁽¹⁾	DONNÉES D'ENTRÉE NON OBSERVABLES SUR LE MARCHÉ (NIVEAU 3) ⁽²⁾
31 mars 2018					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées	Autres actifs non courants	103	1	–	102
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(29)	–	(29)	–
Passif financier lié à MLSE ⁽³⁾	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	65	–	111	(46)
31 décembre 2017					
Placements dans des sociétés cotées en Bourse et dans des sociétés fermées	Autres actifs non courants	103	1	–	102
Instruments financiers dérivés	Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres passifs, autres actifs et passifs non courants	(48)	–	(48)	–
Passif financier lié à MLSE ⁽³⁾	Dettes fournisseurs et autres passifs	(135)	–	–	(135)
Autres	Autres actifs et passifs non courants	60	–	106	(46)

(1) Données observables sur le marché, telles que les cours de l'action, les taux d'intérêt, la courbe des taux de swaps et les taux de change.

(2) Données d'entrée non observables sur le marché telles que les flux de trésorerie actualisés et les ratios cours/bénéfice. Une modification raisonnable de nos hypothèses n'entraînerait pas d'augmentation (de diminution) importante des instruments financiers classés dans le niveau 3.

(3) Représente l'obligation de BCE de racheter la participation de 9 % du Fonds Unitaire BCE (Fonds Unitaire) dans MLSE à un prix au moins équivalent au prix minimal convenu, advenant le cas où le Fonds Unitaire exerçait son option de vente. L'obligation de rachat est évaluée à la valeur de marché à chaque période de présentation de l'information financière, et le profit ou la perte est comptabilisé au poste Autres (charges) produits dans les états du résultat net. L'option peut être exercée en 2018 et par la suite.

RISQUE DE CHANGE

Nous utilisons des contrats à terme, des options et des swaps de devises et de taux d'intérêt pour gérer le risque de change lié aux acquisitions et aux ventes prévues et à certains titres d'emprunt libellés en devises.

L'incidence d'une dépréciation (d'une appréciation) de 10 % du dollar canadien par rapport au dollar américain serait un profit (une perte) de 3 millions \$ (5 millions \$) comptabilisé en résultat net au 31 mars 2018 et un profit (une perte) de 155 millions \$ (149 millions \$) comptabilisé dans les autres éléments du résultat global au 31 mars 2018, toutes les autres variables restant constantes.

En 2018, nous avons conclu un swap de devises et de taux d'intérêt, dont le montant notionnel s'élevait à 750 millions \$ US (967 millions \$ CA) pour couvrir le risque de change lié au dollar américain auquel nous exposent nos billets US-1 venant à échéance en 2048. Se reporter à la note 10, Dette, pour obtenir plus de détails.

Le tableau suivant présente d'autres détails sur les contrats de change à terme et les options au 31 mars 2018.

TYPE DE COUVERTURE	MONNAIE D'ACHAT	MONTANT À RECEVOIR	MONNAIE DE VENTE	MONTANT À PAYER	ÉCHÉANCE	ÉLÉMENT COUVERT
Flux de trésorerie	\$ US	2 456	\$ CA	3 142	2018	Papier commercial
Flux de trésorerie	\$ US	667	\$ CA	869	2018	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ CA	97	\$ US	75	2018-2019	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	775	\$ CA	968	2019	Transactions prévues
Flux de trésorerie	\$ US	76	\$ CA	96	2020-2021	Transactions prévues
Économique	\$ US	27	\$ CA	35	2018	Transactions prévues
Économique – options d'achat	\$ US	50	\$ CA	61	2018	Transactions prévues
Économique – options de vente	\$ US	115	\$ CA	139	2018	Transactions prévues

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

L'incidence d'une augmentation (d'une diminution) de 1 % des taux d'intérêt serait une diminution (une augmentation) de 29 millions \$ du bénéfice net au 31 mars 2018.

RISQUES LIÉS AUX FLUCTUATIONS DU COURS DE L'ACTION

Nous utilisons des contrats à terme sur actions sur les actions ordinaires de BCE à titre de couverture économique du risque lié aux flux de trésorerie qui découle du règlement en instruments de capitaux propres au titre des régimes de rémunération fondée sur des actions et du risque lié aux fluctuations du cours de l'action relatif à un régime de paiement fondé sur des actions qui est réglé en trésorerie. La juste valeur de nos contrats à terme sur actions au 31 mars 2018 était un passif de 42 millions \$.

L'incidence d'une augmentation (d'une diminution) de 5 % du cours de marché de l'action ordinaire de BCE au 31 mars 2018 serait un profit (une perte) de 35 millions \$ comptabilisé en résultat net, toutes les autres variables restant constantes.

Note 13 Capital social

OFFRE PUBLIQUE DE RACHAT (OPRA) DANS LE COURS NORMAL DES ACTIVITÉS

Au T1 2018, BCE a racheté et annulé 3 085 697 actions ordinaires pour un coût total de 175 millions \$. Du coût total, une tranche de 69 millions \$ représente le capital déclaré et une tranche de 3 millions \$ représente la diminution du surplus d'apport attribuable à ces actions ordinaires. La tranche restante de 103 millions \$ a été imputée au déficit.

CONVERSION D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE PREMIER RANG

Le 1^{er} mars 2018, 397 181 des 5 069 935 actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif à taux fixe rachetables, série AC, de BCE (actions privilégiées, série AC) ont été converties, à raison de une action pour une, en actions privilégiées de premier rang à dividende cumulatif à taux variable rachetables, série AD (actions privilégiées, série AD). De plus, le 1^{er} mars 2018, 5 356 937 des 14 930 065 actions privilégiées, série AD, de BCE ont été converties, à raison de une action pour une, en actions privilégiées, série AC.

Le taux de dividende annuel fixe payé sur les actions privilégiées, série AC, de BCE a été refixé pour les cinq prochains exercices, avec prise d'effet le 1^{er} mars 2018, passant de 3,55 % à 4,38 %. Des dividendes en trésorerie variables continuent d'être payés mensuellement sur les actions privilégiées, série AD.

Note 14 Paiements fondés sur des actions

Les montants suivants liés aux paiements fondés sur des actions sont compris dans les états du résultat net à titre de coûts d'exploitation.

POUR LES PÉRIODES CLOSES LES 31 MARS	2018	2017
Régime d'épargne des employés (REE)	(7)	(7)
Unités d'actions restreintes (UAR) et unités d'actions liées au rendement (UALR)	(19)	(17)
Autres ⁽¹⁾	(4)	(3)
Total des paiements fondés sur des actions	(30)	(27)

(1) Ces données comprennent le régime d'actions différées, les UAD et les options sur actions.

Les tableaux suivants présentent un résumé de la variation du nombre d'actions émises en vertu du REE et du nombre d'UAR, d'UALR, d'UAD et d'options sur actions pour la période close le 31 mars 2018.

REE

	NOMBRE D' ACTIONS ÉMISES EN VERTU DU REE
Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis au 1 ^{er} janvier 2018	1 039 030
Cotisations ⁽¹⁾	172 636
Dividendes crédités	12 585
Droits acquis	(139 430)
Frappées de déchéance	(31 868)
Cotisations dont les droits n'étaient pas acquis au 31 mars 2018	1 052 953

(1) La juste valeur moyenne pondérée des actions visées par les cotisations au cours du trimestre était de 57 \$.

UAR/UALR

	NOMBRE D'UAR/UALR
En cours au 1 ^{er} janvier 2018	2 740 392
Attribuées ⁽¹⁾	947 294
Dividendes crédités	33 845
Réglées	(999 934)
Frappées de déchéance	(6 606)
En cours au 31 mars 2018	2 714 991

(1) La juste valeur moyenne pondérée des UAR/UALR attribuées au cours du trimestre était de 57 \$.

UAD

	NOMBRE D'UAD
En cours au 1 ^{er} janvier 2018	4 309 528
Émises ⁽¹⁾	57 227
Règlement des UAR/UALR	112 675
Dividendes crédités	53 076
Réglées	(16 972)
En cours au 31 mars 2018	4 515 534

(1) La juste valeur moyenne pondérée des UAD émises au cours du trimestre était de 56 \$.

OPTIONS SUR ACTIONS

	NOMBRE D'OPTIONS	PRIX D'EXERCICE MOYEN PONDÉRÉ (\$)
En cours au 1 ^{er} janvier 2018	10 490 249	55
Attribuées	3 637 626	57
Exercées ⁽¹⁾	(35 408)	36
Frappées de déchéance	(4 641)	59
En cours au 31 mars 2018	14 087 826	56
Exerçables au 31 mars 2018	4 631 121	52

(1) Le prix d'exercice moyen pondéré par action pour les options exercées au cours du trimestre était de 57 \$.

HYPOTHÈSES UTILISÉES DANS LE MODÈLE D'ÉVALUATION DES OPTIONS SUR ACTIONS

La juste valeur des options attribuées a été déterminée au moyen d'une variation du modèle binomial d'évaluation des options qui tient compte des facteurs spécifiques des régimes d'intéressement fondé sur des actions, comme la période d'acquisition des droits. Le tableau suivant présente les principales hypothèses utilisées dans l'évaluation.

	2018
Juste valeur moyenne pondérée par option attribuée	2,13 \$
Prix moyen pondéré de l'action	57 \$
Prix d'exercice moyen pondéré	57 \$
Rendement de l'action	5 %
Volatilité attendue	12 %
Taux d'intérêt sans risque	2 %
Durée attendue (en années)	4

La volatilité attendue est fondée sur la volatilité historique du cours de l'action de BCE. Le taux d'intérêt sans risque utilisé correspond au taux de rendement des obligations du gouvernement du Canada à la date d'attribution ayant une durée égale à la durée attendue des options.

Ce document a été déposé par BCE Inc. auprès des autorités provinciales canadiennes en valeurs mobilières et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis. On peut également le trouver sur le site Web de BCE Inc., à BCE.ca, sur SEDAR, au www.sedar.com, et sur EDGAR, au www.sec.gov, ou se le procurer auprès de :

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Édifice A, 8^e étage

1 carrefour Alexander-Graham-Bell
Verdun (Québec) H3E 3B3

courriel : relations.investisseurs@bce.ca

tél. : 1-800-339-6353

télé. : 514-786-3970

BCE.ca

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires du présent document, contactez les Relations avec les investisseurs.

For an English copy of this document, please contact Investor Relations.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions (RRD) de BCE Inc., le virement automatique des dividendes, l'élimination des envois multiples ou l'envoi de rapports trimestriels, veuillez communiquer avec :

SOCIÉTÉ DE FIDUCIE AST (CANADA)

1 Toronto Street, Suite 1200

Toronto, Ontario M5C 2V6

tél. : 416 682-3861 ou 1 800 561-0934

télé. : 514 985-8843 ou 1 888 249-6189

courriel : bce@astfinancial.com



bce.ca

